

la Francophonie

AU RYTHME DU MONDE

Rapport de la Secrétaire générale de la Francophonie

2

0

1

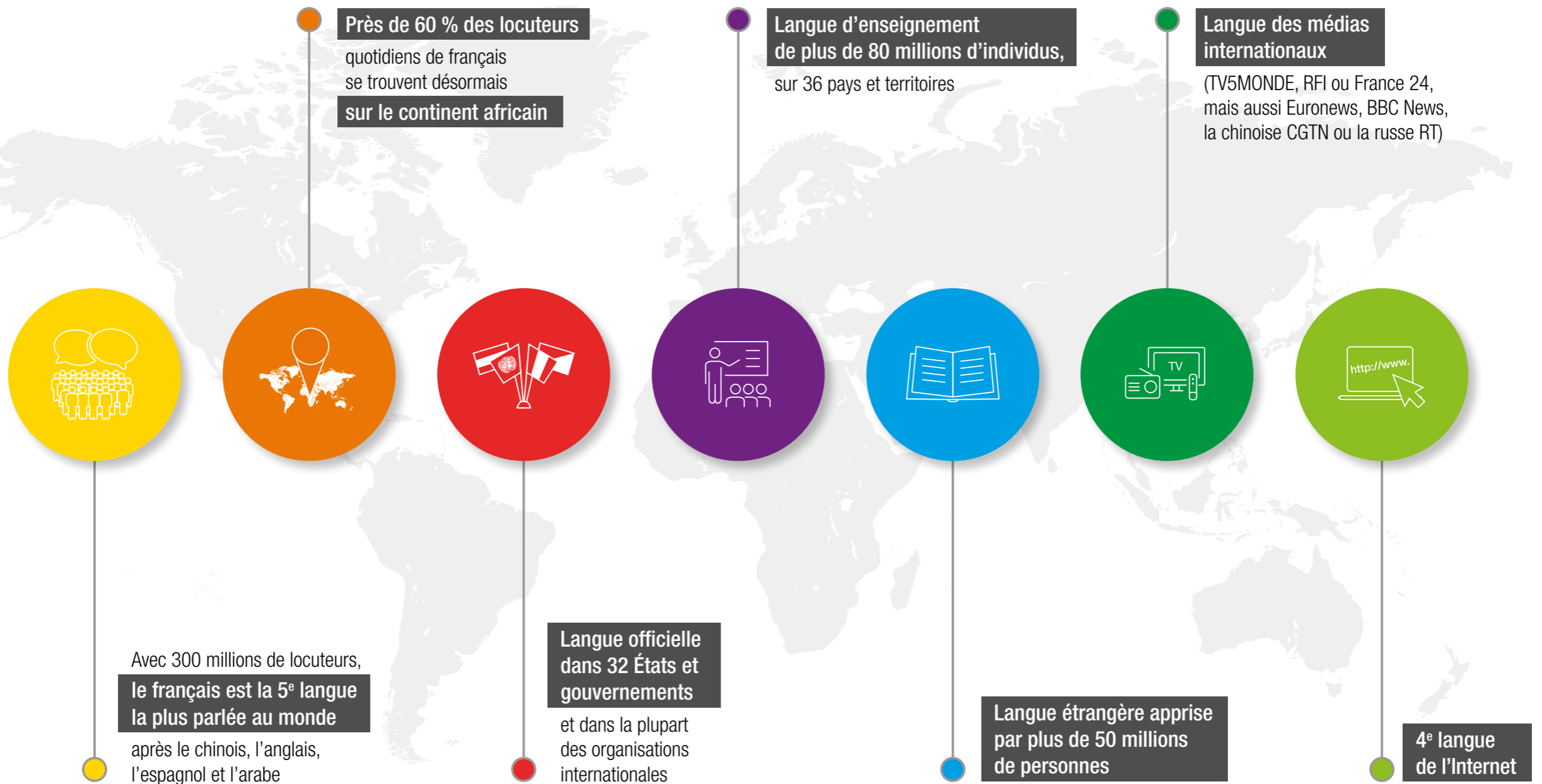
8



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



La langue française EN CHIFFRES



SOMMAIRE

LA FRANCOPHONIE AU RYTHME DU MONDE 2

LA FRANCOPHONIE RASSEMBLÉE ET MOBILISÉE

Une Francophonie toujours plus active



Pour la langue française, le multilinguisme, la création et la diversité des cultures



Pour la paix, la démocratie, les droits et les libertés



Pour l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche



Pour une croissance partagée, un développement durable et responsable

LA FRANCOPHONIE, FORCE DE PROPOSITION ET D'INNOVATION



Au cœur de l'échiquier multilatéral et de l'agenda international



Sur le terrain, aux côtés des populations



Avec les jeunes, moteurs et acteurs de changement



Avec les femmes, dans le combat pour leurs droits et leur pleine participation à la vie politique, économique et sociale

SAVOIR D'OÙ NOUS VENONS, PENSER ET PRÉPARER UN AGENDA POUR LA FRANCOPHONIE

ANNEXES

Repères chronologiques, Synthèse 2015 – 2018

Acronymes

L'Organisation internationale de la Francophonie autour du monde

16

26

34

46

60

74

86

96

104

106

la Francophonie AU RYTHME DU MONDE

Rapport de la Secrétaire générale de la Francophonie

2 0 1 8



La Francophonie AU RYTHME DU MONDE

« *Notre Francophonie n'est ni une tour ni une cathédrale.*

Elle s'enfoncé dans la chair ardente de notre temps et ses exigences ».

Léopold Sédar Senghor

Alors que nous nous préparons à tenir le XVII^e Sommet de la Francophonie à Erevan, en Arménie, ces mots du poète-Président sénégalais, prononcés à quelques mois du premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, tenu à Versailles en 1986, s'imposent plus que jamais comme une évidence.

C'est pour répondre aux exigences sans cesse renouvelées d'un monde en perpétuel mouvement, que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se mobilise comme jamais, à la demande de ses pays membres, pour la paix, la démocratie, les droits et les libertés.

Depuis ma prise de fonctions, en janvier 2015, notre espace a connu, notamment, un nombre record d'élections, principalement en Afrique. En à peine 4 ans, l'OIF aura déployé, dans une trentaine de pays, plus d'une centaine de missions d'appui technique, politique et d'accompagnement des processus électoraux, en plus d'une cinquantaine d'autres missions de facilitation et de médiation, bien adossées aux expertises de nos nombreux réseaux institutionnels.

Du fait de ses spécificités et de sa connaissance du terrain, l'OIF s'impose désormais comme un acteur incontournable des relations internationales, reconnu par toutes les organisations multilatérales partenaires, au premier rang desquelles l'ONU.

C'est ainsi que notre Organisation a pris, depuis 2015, une part encore plus active à la mission universelle de construction de la paix et de la sécurité, non seulement parce que près de la moitié des opérations de maintien de la paix (OMP) déployées par les Nations unies le sont dans ses pays membres, mais aussi parce que les destins des nations sont aujourd'hui étroitement et irrémédiablement liés.

Notre Francophonie « s'enfoncé dans la chair ardente de notre temps et ses exigences », au nom des valeurs qui la guident et de ses fondamentaux.

Elle est aux côtés des pays qu'elle rassemble et des populations accablées aujourd'hui par toutes ces menaces transnationales que sont le terrorisme, l'extrémisme, la radicalisation violente, la criminalité organisée, tous ces trafics qui favorisent la corruption, fragilisent l'État de droit, exacerbent les fractures sociales, minent les structures économiques, mettant à mal tous les efforts consacrés au développement humain.

Nous avons aussi, à l'heure où le monde et l'espace francophone font face à un environnement toujours plus instable, engagé une réflexion approfondie sur la manière de mieux valoriser et mobiliser nos deux textes normatifs et de référence que sont la **Déclaration de Bamako** pour le respect des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés et la **Déclaration de Saint-Boniface** sur la prévention des conflits et la sécurité humaine.

Cette réflexion nous a confortés dans l'idée que l'approche préventive, tant structurelle qu'opérationnelle, privilégiée par la Francophonie, reste toujours la plus pertinente. Sans jamais nous disperser, forts de notre plus-value, nous contribuons, aux côtés de nos partenaires régionaux et internationaux, à apporter des réponses pluridisciplinaires, concertées, coordonnées, intégrées, inscrites dans une démarche multilatérale à long terme.

C'est du reste l'un des messages que j'ai portés, lors de la Retraite de haut-niveau organisée par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, en juin 2018. Et le bénéfice de cette approche inclusive n'est plus à démontrer.

Au rang des exigences de notre temps : l'insertion harmonieuse de nos pays les plus fragiles dans l'économie mondiale en proie à de profondes mutations.

Conscients de la nécessité de réagir face à tous les bouleversements, les chefs d'État et de gouvernement ont voulu que l'économie et l'innovation fassent plus résolument irruption dans notre Organisation, en la dotant, en 2012, d'une **Stratégie numérique**, en 2014, d'une **Stratégie économique** et d'une **Stratégie jeunesse**, auxquelles viennent s'ajouter la **Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes** réclamée en 2016 pour être adoptée à Erevan.

Le temps presse. La réduction des fractures économiques, la lutte contre la pauvreté et le réchauffement climatique nécessitent une mobilisation sans précédent et une inclusion de toutes les forces vives, au premier rang desquelles les femmes, qui en 2050 seront 350 millions dans l'espace francophone, et les jeunes, qui, dans nombre de nos pays, représentent déjà plus de 60 % de la population.

Il nous faut investir massivement dans ce capital humain, briser le cycle du chômage chronique des jeunes, faire sauter les verrous qui cadennassent l'autonomisation économique des femmes.

J'en ai fait clairement l'une des priorités de mon mandat. Le **Programme de promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes** déployé, pour commencer, dans 13 pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, aligne déjà ses premiers résultats : nous avons, en deux ans, créé ou consolidé 93 Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant, soutenu plus de 20 500 femmes et jeunes entrepreneurs et porteurs de projets, qui ont généré à leur tour quantité d'emplois, impulsé vigoureusement des chaînes de valeur et sont moteurs de croissance. Nous avons construit des plates-formes d'échanges, d'interfaces et de réseautage. La dernière en date, parfaitement opérationnelle et performante, est celle des femmes entrepreneures, créée à l'issue de la deuxième Conférence des femmes de la Francophonie qui s'est tenue en novembre 2017, à Bucarest.

Cela étant, rien ne peut remplacer la possibilité pour les entrepreneurs de se rencontrer. La mobilité demeure un enjeu. Il est urgent d'en finir avec tous les blocages, les préjugés ou les amalgames qui, au XXI^e siècle encore, entravent la libre-circulation de ces jeunes, ces femmes et ces hommes du Sud, actifs dans des secteurs clés de l'économie, de la création, de l'innovation, ces talents, ces forces vives, ce

capital humain, qui ne demandent qu'à se révéler et à se dépasser dans l'excellence. Les tenir à l'écart est une réelle injustice qui nous dessert tous et génère un énorme déficit.

Dans le secteur du numérique, nous avons multiplié les actions pour que se concrétise la volonté de la jeunesse francophone d'entreprendre, d'innover, dans les domaines les plus variés, et pour faciliter l'appropriation des nouvelles technologies par tous nos pays en développement qui aspirent à l'émergence.

En appui à la mise en œuvre de cette stratégie, nous lancerons à Erevan, à l'initiative du Bénin, un « **Réseau francophone des ministres chargés du numérique** ». Ce Réseau renforce la coopération active et diversifiée qui nous caractérise. À l'ère de la révolution technologique, nous ne saurons que mieux nous mobiliser, contribuer à la réflexion menée dans ce domaine dans les instances diplomatiques multilatérales et lors des grands rendez-vous sur ce sujet crucial inscrits à l'agenda international. Nous savons l'utilité des concertations du **Réseau des ministres des Affaires étrangères** lors de l'Assemblée générale des Nations unies ; ou encore, celles du **Réseau des ministres chargés du statut de la femme**, chaque mois de mars, à New York ; celles des **Réseaux des ministres des Finances, du Commerce et de l'Industrie** lors des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ou des conférences ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce.

Avec, dans ses rangs, près de la moitié des États membres de l'ONU, l'OIF s'impose aussi désormais comme une véritable force de coalition et de proposition dans les grandes négociations internationales, comme lors des conférences de Paris, de Marrakech et de Bonn sur le climat. Notre Organisation y a joué un rôle de premier plan, grâce à l'**Institut de la Francophonie pour le développement durable** (IFDD), qui fête cette année ses 30 ans d'expertise au service de nos populations.

Toutes nos actions, nous les menons de manière intégrée, en co-construction avec les secteurs publics et privés, la société civile, les femmes et les jeunes eux-mêmes, tous faisant partie de la solution.

Depuis le Sommet de Dakar, nous sommes résolument attachés à inclure la jeunesse dans tous nos programmes et jusque dans nos instances politiques.

Tel qu'au Sommet d'Antananarivo en 2016, des jeunes, en solide délégation, issus de tout l'espace francophone, seront appelés, cette fois encore, à participer au Sommet d'Erevan et à jouer pleinement leur partition citoyenne.

Les jeunes ne cessent de réclamer plus de compétences et de capacités, l'accès pour toutes et pour tous à une éducation de qualité, tout au long de la vie, à une formation professionnelle, technique et technologique adaptée aux réalités socio-économiques de nos pays et qui facilite leur insertion dans le monde du travail.

C'est pour répondre à cet appel pressant que la Francophonie, qui a une longue tradition en matière de coopération éducative, a franchi une étape déterminante avec la mise en place, en octobre 2017, à Dakar, de l'**Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation** (IFEF), qui rassemble tout ce qui se pense, se produit, s'accomplit dans l'espace francophone en matière d'éducation, de formation et d'innovation. Son mandat est d'accompagner les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes novateurs et performants. Cet Institut pilote un **dispositif d'enseignement massif du français et d'apprentissage en langue française**, bien arrimé à l'**Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres** (IFADEM) ainsi qu'au **programme École et langues nationales** (ELAN) qui valorise la langue maternelle comme un tremplin vers les autres langues.

La langue française est résolument un formidable trait d'union pour agir sur tous les fronts. Nous l'affirmons, fièrement et sans complexes. Elle est bien cette grande langue de communication internationale, de création et d'innovation, de l'économie, des sciences et de la société de l'information, langue juridique, d'enseignement, de partage de connaissances et de recherche.

C'est ce qui explique que nous nous mobilisions autant en faveur du **multilinguisme** dans les organisations internationales, pour le respect du droit fondamental de s'exprimer, de s'informer, de travailler, de négocier dans la langue que l'on maîtrise le mieux. S'il ne viendrait à personne l'idée que démocratie nationale et parti unique sont compatibles, alors, comment prétendre que la démocratie internationale puisse être fondée sur l'usage d'une langue unique ?

Combien de peuples disent le monde en français ! Nous voyons la langue française s'épanouir sur les cinq continents, imbriquée dans une formidable mosaïque de cultures et dans un foisonnement d'autres langues – plus du quart des 6 000 langues encore parlées sur la planète le sont dans les pays de la Francophonie.

Préserver cette diversité linguistique et culturelle nous importe, et c'est aussi une impérieuse exigence de notre temps à l'heure où certains mettent violemment en cause, au nom de particularismes confessionnels ou culturels, l'universalité des valeurs, voire des principes de la **Déclaration des droits de l'Homme** dont nous marquerons le 70^e anniversaire le 10 décembre prochain. On voit ainsi le patrimoine culturel mondial devenir la cible du terrorisme, du fanatisme, de la barbarie, du refus totalitaire de l'Autre dans sa différence.

Nous ne sommes aucunement en présence d'un choc ou d'une guerre des civilisations, mais d'un combat entre deux projets : l'un fondé sur la destruction, la régression, l'obscurantisme, la haine et la négation ; l'autre sur le progrès, l'esprit des Lumières, de toutes nos lumières, l'esprit de fraternité partagé par des milliards d'individus dans le monde, cet humanisme intégral qui nous définit. C'est de ce projet qu'est née la Francophonie, et nous continuons de résister.

La **deuxième Conférence de Fès pour le dialogue des cultures** sur le thème de l'altérité a été pensée en ce sens. Tout comme la construction avec les jeunes du mouvement « **Libres Ensemble** » dans ses déclinaisons si innovantes – la plus récente étant l'initiative **Hermione-Libres Ensemble de l'Atlantique à la Méditerranée** – mais aussi la mise en place du **Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme**, ou encore le thème « **Vivre ensemble** » retenu par l'Arménie pour ce Sommet d'Erevan.

Oui, notre Francophonie résiste, portée au quotidien par des équipes d'hommes et de femmes convaincus et engagés, qui œuvrent dans toute une palette de compétences et d'expertises, en déployant toutes nos armes de construction massive. C'est cette « Francophonie au rythme du monde » que nous nous réjouissons de célébrer avec fierté à Erevan, en Arménie, à l'occasion de notre XVII^e Sommet.

Michaëlle Jean
Secrétaire générale de la Francophonie

LA FRANCOPHONIE : UN ENSEMBLE INSTITUTIONNEL INTÉGRÉ

La Francophonie dispose d'un système institutionnel intégré qui, tout en respectant les spécificités liées à son histoire, lui permet de remplir les missions inscrites dans le Cadre stratégique 2015-2022 adopté par les chefs d'État et de gouvernement à Dakar, en 2014. Placée sous l'autorité de la Secrétaire générale, Michaëlle Jean, l'OIF développe son action dans le fil des orientations et décisions politiques définies par les chefs d'État et de gouvernement réunis en Sommet, en synergie avec les acteurs mentionnés dans la Charte de la Francophonie et en partenariat avec la société civile francophone.

Les instances de la Francophonie

Trois instances sont reconnues par la Charte de la Francophonie : la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement

des pays ayant le français en partage, généralement appelée « Sommet », se déroule tous les deux ans pour définir les orientations stratégiques, prendre des positions sur les questions de politique internationale et des engagements sur un ou plusieurs enjeux mis à l'ordre du jour.

La CMF se réunit annuellement pour veiller à l'exécution des décisions adoptées par le Sommet et pour préparer le Sommet suivant.

Enfin, le CPF, présidé par la Secrétaire générale de la Francophonie, veille trimestriellement à l'exécution des décisions prises par la CMF, examine les propositions de répartition du Fonds multilatéral unique et exerce un rôle d'animateur, de coordinateur et d'arbitre. Aussi souvent que nécessaire, le Secrétaire général le réunit en session extraordinaire ou convoque des comités ad hoc consultatifs restreints. Quatre commissions préparent les travaux du CPF : la commission politique, la commission économique, la commission de coopération et de programmation ainsi que la commission administrative et financière.



© Fireflies/OIF

LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE

La coopération multilatérale francophone se déploie autour de 4 grandes missions :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Les chefs d'État et de gouvernement ont souhaité que ces missions s'inscrivent dans le cadre stratégique 2015-2022 afin de faciliter la définition d'objectifs généraux à long terme, mais aussi d'une programmation quadriennale de l'OIF resserrée qui précise les actions concourant à ces objectifs. Cette coopération est mise en œuvre par l'OIF et les 4 opérateurs directs de la Francophonie –

l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), TV5, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Ce dispositif est enrichi par une assemblée consultative avec laquelle l'OIF entretient des liens constants : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Le Secrétaire général de la Francophonie est responsable de l'animation de la coopération multilatérale francophone. Il veille à ce titre à l'harmonisation des programmes et des actions de l'ensemble des opérateurs. À cette fin, il préside un Conseil de coopération qui rassemble l'administrateur de l'OIF, les représentants des opérateurs ainsi que de l'APF. Le Secrétaire général est également représenté dans les instances des opérateurs. Le Conseil de coopération assure, de manière permanente, la cohérence, la complémentarité et la synergie des programmes de coopération.



L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) est un lieu de débats et d'échanges. Elle participe à la mise en place et au renforcement des institutions démocratiques par l'adoption de textes transmis aux instances de la Francophonie, par l'organisation de missions de bons offices et par la participation aux missions d'observation électorale de la Francophonie. Elle conduit également des actions de coopération interparlementaire principalement en direction des parlements du sud.



L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) promeut une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés, notamment en favorisant une forme de solidarité active entre ses établissements membres. L'AUF les accompagne, par divers programmes, à relever les défis auxquels ils sont confrontés dans les domaines de la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire, de l'insertion professionnelle et de l'employabilité des diplômés, mais aussi dans leur capacité à devenir de véritables opérateurs du développement global et local.

L'UNIVERSITÉ SENGHOR

L'Université Senghor forme et renforce les capacités des cadres et des formateurs de haut niveau. Elle oriente leurs aptitudes vers l'action et l'exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires en Afrique, par exemple, gouvernance et management public ou encore gestion de l'environnement. Elle est également un pôle d'échanges et de rencontres dans l'espace francophone à travers l'organisation de colloques, de séminaires et de conférences.



L'Association internationale des Maires Francophones (AIMF) rassemble les élus locaux francophones qui s'engagent pour construire leur gouvernance autour de valeurs communes et mettre leur coopération décentralisée au service du dialogue des cultures et d'une croissance partagée en Francophonie. L'AIMF est à la fois un outil de réflexion et d'action pour ses membres. Elle suscite des échanges, encourage les complémentarités entre acteurs et leur coopération à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale. Elle facilite les rapprochements entre les partenaires internationaux et les autorités locales et soutient plusieurs de centaines de projets municipaux pour améliorer les conditions de vie des populations (accès à l'eau et à l'assainissement, santé, développement économique, culture...)

TV5MONDE

TV5MONDE est une chaîne internationale de télévision francophone présente dans 197 pays auprès de 390 millions de foyers. Elle assure sa mission de vecteur de la francophonie grâce au sous-titrage dans 14 langues, aux déclinaisons sur internet et à son dispositif de soutien en ligne à l'enseignement – apprentissage du français.

La Charte de la Francophonie reconnaît en outre 2 conférences ministérielles permanentes qui sont aussi les deux plus anciennes institutions de la Francophonie : la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES).



La CONFEMEN œuvre pour la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle et technique, et constitue l'instrument privilégié qui permet aux États et aux gouvernements de conjuguer leurs efforts en vue de développer leurs systèmes éducatifs. Son rôle est d'orienter les politiques éducatives dans les pays membres à travers des décisions et des recommandations.



La CONFEJES appuie les pays membres pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques nationales de jeunesse et de sport. Elle met en place des programmes de formation en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, ainsi qu'à destination des cadres et des sportifs.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Statut	Organisation internationale
Membres	58 États et gouvernements membres et associés/26 observateurs
Création	1970
Siège	Paris
Secrétaire générale de la Francophonie Administrateur	Michaëlle Jean Adama Ouane (1)

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Statut	Assemblée consultative de la Francophonie depuis 1997 Association de droit français
Membres	68 parlements des États et communautés francophones et 19 observateurs
Création	1967
Siège	Paris
Président Secrétaire général parlementaire Secrétaire général administratif	Jacques Chagnon (2) Jacques Krabal (3) Thierry Vanel (4)



OPÉRATEURS DIRECTS DE LA FRANCOPHONIE

Opérateur	AUF	Université Senghor	TV5		AIMF
			TV5 Monde	TV5 Québec Canada	
Statut	Opérateur de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche depuis 1989	Opérateur de la Francophonie depuis 1989	Opérateur de la Francophonie depuis 1991		Opérateur de la Francophonie depuis 1995 Association de droit français
	Association de droit québécois	Université de droit privé Association de droit belge	Société anonyme de droit français	Société anonyme de droit canadien	
Membres	842 établissements d'enseignement supérieur et de recherche répartis dans 111 pays		5 gouvernements partenaires et 6 radiodiffuseurs partenaires	6 radiodiffuseurs contribuant à la programmation	294 membres (capitales, métropoles et associations nationales de pouvoirs locaux) issus de 51 pays
Création	1961	1989	1984	1988	1979
Siège	Montréal	Alexandrie	Paris	Montréal	Paris
Responsables	Président : Sorin Mihai Cîmpeanu (5) Recteur : Jean-Paul de Gaudemar (6)	Président : Hany Helal (7) Recteur : Thierry Verdel (8)	Présidente du conseil d'administration : Delphine Ernotte Cunci (9) Directeur général : Yves Bigot (10)	Présidente-directrice générale : Marie-Philippe Bouchard (11)	Présidente : Anne Hidalgo (12) Secrétaire permanent : Pierre Baillet (13)

LES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES PERMANENTES

	CONFEMEN	CONFEJES
Statut	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
Membres	44 États et gouvernements membres	43 États et gouvernements membres
Création	1960	1969
Siège	Dakar	Dakar
Responsables	Président : Brian Kenny (14) Secrétaire général : Jacques Ki Boureima (15)	Président : Oswald Homeky (16) Secrétaire général : Bouramah Ali Harouna (17)



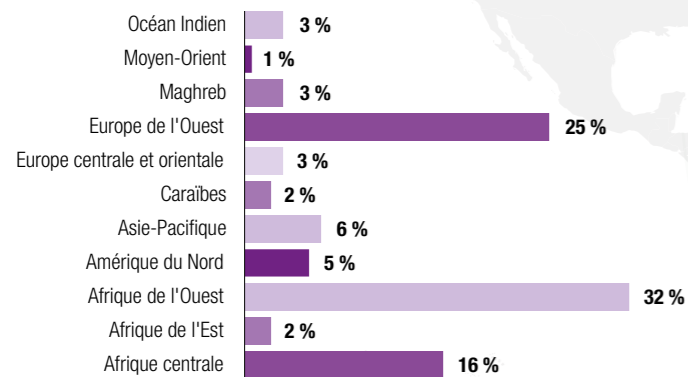
Pour remplir ses mandats et missions, l'Organisation internationale de la Francophonie s'appuie sur un personnel engagé et qualifié composé de



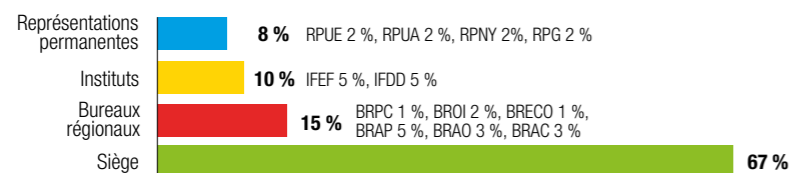
Cet effectif est globalement stable depuis 2016.

En complément de ce personnel permanent, l'OIF fait également appel à des compétences variées (temporaires, experts, stagiaires...) pour répondre à des besoins et activités ponctuels à la suite d'un surcroît d'activité et/ou en attente de postes à pourvoir.

Répartition par aires géographiques des membres du personnel

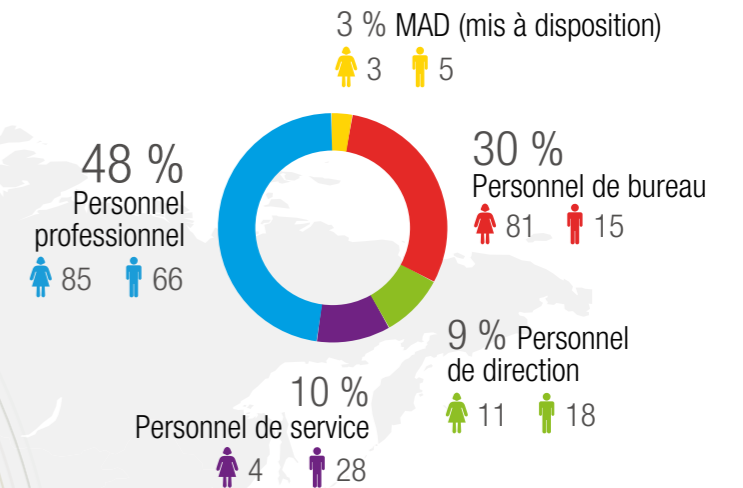


La majorité des membres du personnel est localisée au Siège (67 %), dans les 10 Bureaux régionaux (15 %), dans les 2 Instituts spécialisés (10 %) et dans les 4 Représentations permanentes (8 %).

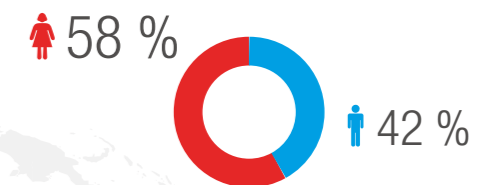


Les équipes DE L'OIF

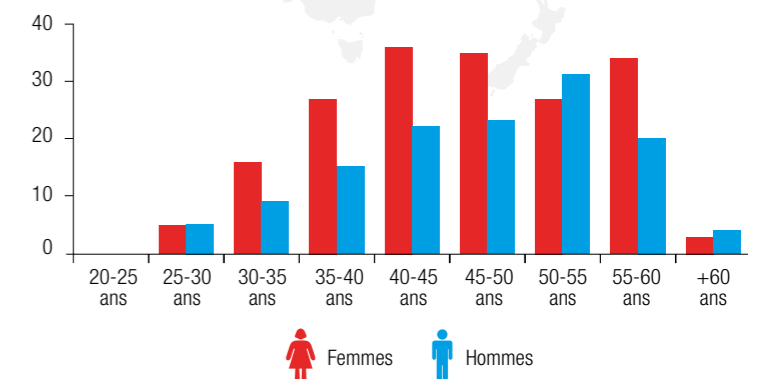
Le personnel professionnel représente 48 % de l'effectif global



La proportion des femmes dans l'ensemble de l'effectif représente 58 %



Près de la moitié d'entre elles sont des membres du personnel professionnel et de direction (54 %), elles sont également plus jeunes que les hommes puisque 46 % d'entre elles ont moins de 45 ans, contre 39 % pour les hommes.



L'OIF vise depuis plusieurs années à recruter une proportion croissante de femmes. En 2017, cette proportion a atteint 64 %.

GOUVERNANCE ET MODERNISATION DES PRATIQUES ADMINISTRATIVES

En matière de gestion et de gouvernance, une vaste réforme organisationnelle et une décentralisation des actions ont été menées visant l'efficacité, l'intégration et la transversalité afin de renforcer la culture du résultat, de l'évaluation, de l'audit externe et interne ainsi que de la transparence. Sous l'impulsion de la Secrétaire générale et la recommandation de quelques États et gouvernements, l'OIF a élaboré un plan de consolidation de sa politique de transparence qui est en cours d'examen au sein d'un groupe de travail rattaché au CPF, présidé par le Canada-Québec, avant d'être soumis aux instances d'Erevan.

Pour atteindre ses objectifs stratégiques, l'OIF s'appuie sur une nouvelle structure organisationnelle depuis le 1^{er} janvier 2016, recentrée autour

de quatre directions thématiques : la Direction « Affaires politiques et de gouvernance démocratique » (DAPG), la Direction « Langue française, culture et diversités » (DLFCD, ex-DLF et DDC), la Direction « Éducation et jeunesse » (DEJ), la Direction « Francophonie économique et numérique » (DFEN, ex-DFE et DFN). Trois Directions ont été supprimées tandis qu'un Institut (Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation, IFEF) et un Bureau régional (Bureau régional pour l'océan Indien, BROI) ont été créés. Des unités d'appui ont été réorganisées : Direction « Programmation et développement stratégique » (DPDS, ex-DPE), Direction « Communication et Instances de la Francophonie » (DCIF, ex-DCP), Direction « Administration, finances et systèmes d'information »

(DAFSI, ex-DAF et DSI), Service de la coordination des UHS et de la décentralisation (SCD), Service des ressources humaines (SRH), Service du protocole, Service juridique et Audit interne. L'organigramme détaillé est entré en vigueur en janvier 2017 et a permis d'identifier de nouveaux besoins liés à la programmation et à la perspective de décentralisation. Dans ce contexte, une quinzaine de postes de directeurs ont été pourvus par des compétences issues de diverses zones géographiques de notre espace, dont une dizaine par mobilité interne et 40 % occupés par des femmes.

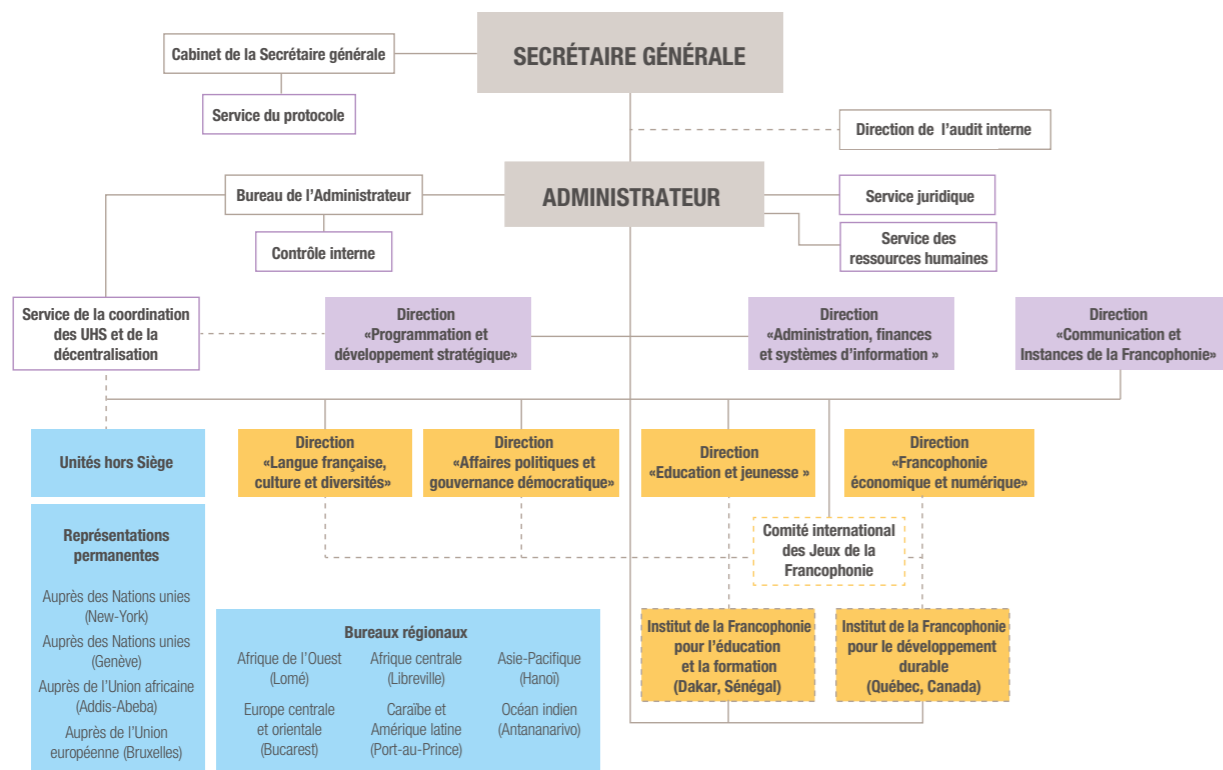
Par ailleurs, une vaste campagne de mobilité interne a été lancée en 2017, qui a abouti à une trentaine de mouvements de personnel d'une unité administrative à l'autre et à l'ouverture de plus d'une vingtaine de postes à concurrence interne. La Direction de l'audit interne a été particulièrement renforcée pour répondre aux attentes du Comité d'audit.

Il est important de noter également les ententes de mise à disposition conclues entre l'OIF et certains États et gouvernements membres, dont la France, le Canada, le Canada-Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Suisse, le Luxembourg, pour bénéficier de l'expertise de fonctionnaires qualifiés dans divers domaines.

Pour être un employeur de choix, attirer et fidéliser les meilleures compétences de tous les horizons professionnels, y compris le système des Nations unies, et en même temps promouvoir la gestion des connaissances et le transfert optimal des compétences, l'OIF a pu obtenir, avec l'appui des États et

gouvernements membres, le principe du prolongement de l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans à compter de janvier 2017 et à 65 ans pour les nouveaux personnels à compter de 2018. De même, la revalorisation des salaires du personnel conformément aux principes de la fonction publique internationale et fondée sur la capacité financière de l'organisation a permis de mettre fin au gel des salaires du personnel appliqué depuis 2011 et d'améliorer le climat social et organisationnel. Les politiques et procédures de gestion des ressources humaines ont été modifiées et améliorées en conséquence.

Le processus d'évaluation constitue la base de la politique de formation et du développement de la carrière du personnel. Afin de le renforcer au plus haut niveau, l'ensemble des directeurs a été soumis en 2017 à un exercice d'auto-évaluation et d'évaluation formalisé. Reconnaisant l'importance de conserver les talents dont elle dispose en interne et d'aider les membres du personnel à se perfectionner et à progresser au cours de leur vie professionnelle, l'Organisation a défini un plan de formation triennal, établi après consultation du Comité du personnel et qui identifie les cinq axes de formation prioritaires (intégration, fondamentaux, métiers, management, techniques) pour permettre à l'Organisation de se doter des compétences essentielles à la poursuite de ces objectifs. Au 31 décembre 2017, le taux d'accès à la formation représentait 67 % de l'effectif global. Le budget alloué aux dépenses de formation des membres du personnel s'élève à 300 000 €, soit plus de 1,2 % de la masse salariale.



Année	Budget de l'OIF
2015	81 504 366 €
2016	87 114 190 €
2017	85 713 935 €
2018	78 661 401 €*

* à la date du 31/07/2018 et en attente de la clôture budgétaire au 31/12/2018

LA FRANCOPHONIE RASSEMBLÉE ET MOBILISÉE

Une Francophonie toujours plus active



POUR LA LANGUE FRANÇAISE,
le multilinguisme, la création
et la diversité des cultures



POUR LA PAIX,
la démocratie, les droits
et les libertés



POUR L'ÉDUCATION,
la formation, l'enseignement supérieur
et la recherche



POUR UNE CROISSANCE PARTAGÉE,
un développement durable et responsable

A woman with braided hair, wearing a white top and large gold earrings, is performing on stage. She is looking upwards and to the right, with her hand raised near her face. A microphone is positioned in front of her. The background is dark with blue lighting.

Une Francophonie toujours plus active **POUR LA LANGUE FRANÇAISE, LE MULTILINGUISME, LA CRÉATION ET LA DIVERSITÉ DES CULTURES**

Alors que la mondialisation fait peser un risque d'uniformisation des cultures, la Francophonie, avec la langue française comme trait d'union et levier de toute son action, est engagée depuis ses origines pour la diversité culturelle et linguistique. Fidèle à l'esprit de la Politique intégrée de promotion de la langue française adoptée par le XIV^e Sommet de la Francophonie, tenu à Kinshasa en 2012, l'OIF est à l'avant-garde du combat pour un monde riche de sa diversité. Ses équipes sont à pied d'œuvre pour la promotion de l'usage et du rayonnement de la langue française dans les nouveaux espaces mondiaux d'expression et de création, notamment numériques.

300 millions de locuteurs, seule langue avec l'anglais parlée sur les cinq continents, 2^e langue la plus enseignée dans le monde – et la demande est croissante –, langue d'information mondiale, 4^e langue d'internet, langue officielle et de travail de la plupart des organisations internationales, 3^e langue des affaires : le français est un atout pour l'intégration sociale et professionnelle. Continuer à faire de la langue française un facteur de réussite constitue une priorité pour la Francophonie.

À travers ses différentes initiatives et réalisations, l'OIF accompagne le dynamisme et la créativité des acteurs culturels de ses États et gouvernements membres.

PROMOUVOIR L'USAGE ET LE RAYONNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE PACTE LINGUISTIQUE POUR RENFORCER L'INTÉGRATION FRANCOPHONE

Le « Pacte linguistique » engage un pays signataire à prendre des mesures en faveur de la langue française qui bénéficient de l'accompagnement de l'OIF et des Opérateurs de la Francophonie et suscitent souvent d'autres partenariats multilatéraux ou bilatéraux.

Le Pacte signé à Kinshasa (République démocratique du Congo), en 2012, entre l'OIF et l'Arménie a été reconduit en avril 2016 pour une période de trois ans. Un nouveau Pacte a été signé avec le Ghana le 15 mai 2018, pour une durée de quatre ans.

LE FRANÇAIS, LANGUE PROFESSIONNELLE

Deuxième langue enseignée, le français est aussi la troisième langue des affaires dans le monde. À travers le programme « Usages et rayonnement du français », l'OIF permet à des professionnels de différents milieux de mieux travailler dans cette langue.

Promouvoir la langue française en tant que facteur d'inclusion sociale et professionnelle a constitué l'une des priorités des deux dernières années. Les formations proposées s'adressent aussi bien aux diplomates qu'à des enseignantes et enseignants ou à des responsables associatifs :

- à travers les « Initiatives francophones nationales » et les « Initiatives francophones d'établissement », l'OIF s'est engagée à accompagner 17 pays et 4 établissements régionaux, proposant des cours de français et des formations en français à plus de 2 500 diplomates et fonctionnaires (dont 74 % de femmes) ;
- une attention particulière a été prêtée aux organisations régionales africaines partenaires (UA, CEDEAO, etc.) ;
- le programme a accompagné les professionnels de la traduction réunis au sein du Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence (REFTIC) ;
- un soutien important a été apporté à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), notamment pour former les cadres associatifs nationaux ;
- à titre pilote, et en partenariat avec l'Association sénégalaise des professeurs de français (ASPF), l'OIF a formé au français professionnel des créatrices et des créateurs de mode, pour les aider à développer leurs activités et à valoriser leurs produits dans leur pays comme à l'international ;
- une autre expérience pilote réussie de formation linguistique a été menée auprès des jeunes réfugiés au Liban et en Grèce (cf. chapitre II.1, p. 44).

L'OBSERVATOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, UN OUTIL DE VEILLE ET D'ANALYSE EN CONSTANTE ADAPTATION

Dans une démarche de professionnalisation de son action, l'Observatoire de la langue française s'est doté d'un Comité scientifique en juin 2017 afin de standardiser et de consolider ses méthodes de travail. En parallèle, un Comité d'orientation international se consacre désormais à l'analyse des dynamiques culturelles et linguistiques dans le monde.

Le nouveau rapport quadriennal sur l'état de la langue française dans le monde 2018 adopte un format plus dynamique. Édité chez Gallimard, il s'appuie à la fois sur des témoignages croisés et des expériences de terrain, tout en se fondant sur des données scientifiques toujours plus rigoureuses.

Toute langue est un visage de l'aventure humaine (...). L'OIF et nous-mêmes individuellement au sein de ce comité sommes fortement engagés dans ce travail de promotion, de protection des langues dites minoritaires.

Souleymane Bachir DIAGNE,
membre du Comité d'orientation
des dynamiques culturelles et linguistiques

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le succès du dispositif pour le français à l'Union africaine (UA)

- 280 inscrits aux cours de français
- 64 personnes de l'UA et des Représentations permanentes ont suivi des formations techniques en français
- 97 % sont satisfaits ou très satisfaits
- 100 % souhaitent poursuivre leur formation en français

FIPF EN CHIFFRES

200 associations nationales d'enseignants de français

Présente dans 120 pays

Rassemble 80 000 professeurs de français

6 numéros par an de la revue *Le Français dans le monde*

3 numéros du supplément *Francophonies du Sud*

Un site pédagogique francparler-oif.org avec 40 000 pages consultées par mois



ADAPTER LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE AUX NOUVEAUX ESPACES D'EXPRESSION ET DE CRÉATION

Apprendre et enseigner le français avec TV5Monde

Ce dispositif numérique rend plus attractifs les cours de français et permet l'apprentissage en autonomie. L'ensemble des ressources pédagogiques vise, en plus de l'apprentissage de la langue française, la découverte des cultures francophones et du monde en français, et participe résolument à la formation de citoyennes et de citoyens informés, responsables et ouverts.

Constamment renouvelée, cette offre représente actuellement 800 dossiers pédagogiques sur enseigner.tv5monde.com et plus de 2 400 exercices interactifs autocorrectifs sur apprendre.tv5monde.com. Très appréciés des enseignants et des apprenants, les sites Apprendre et Enseigner reçoivent en moyenne 900 000 visites par mois.

Les ressources pour consolider l'usage du français au sein des organisations internationales et dans les échanges politiques et diplomatiques à l'international, produites avec le soutien de l'OIF, se composent notamment de dossiers hebdomadaires sur l'actualité internationale à partir du magazine 7 jours sur la planète et d'exercices en ligne pour préparer le Diplôme de français professionnel (DFP) Relations internationales et Diplomatie.



Promouvoir l'usage de la langue française passe par une adaptation aux nouveaux espaces d'expression mondiaux, que ce soit à travers les médias, notamment numériques, ou dans le vaste champ de la culture. L'OIF a déployé des outils innovants dans ces domaines afin de rester en phase avec des contextes culturels en constante évolution.

DANS L'ESPACE NUMÉRIQUE

Avec pour mission d'« agir pour la diversité dans la société de l'information », l'OIF met en œuvre la Stratégie de la Francophonie numérique – Horizon 2020 afin d'inscrire résolument l'espace francophone dans la révolution numérique mondiale.

En vue de valoriser l'usage et l'influence de la langue française dans l'univers du numérique, nous avons poursuivi en 2017-2018 le soutien aux écosystèmes nationaux des pays du Sud comme le développement de biens communs numériques francophones.

Grâce à cet appui, de plus en plus d'experts francophones interviennent dans les enceintes internationales consacrées au numérique pour défendre les intérêts et les valeurs de la Francophonie et contribuer ainsi à une meilleure régulation de la gouvernance mondiale de l'internet.



En soutenant la parution de l'ouvrage *Comprendre les Licences Creative Commons 4.0 en français*, destiné aux juristes francophones, nous avons démontré notre volonté d'être à la pointe des enjeux du monde contemporain sur les questions de régulation des « biens communs numériques d'œuvres ».

DANS LE DOMAINE CULTUREL

L'OIF a continué à accompagner les États et gouvernements dans la formulation et la mise en œuvre de politiques culturelles. Elle a aussi encouragé les talents et stimulé la création, par un soutien à la fois aux artistes et aux professionnels individuellement et aux entreprises culturelles.

UNE ACTION PARTICULIÈRE POUR LA PROTECTION DU DROIT D'AUTEUR

L'OIF propose expertise et formations aux représentants des organisations professionnelles d'artistes, aux producteurs et promoteurs culturels ainsi qu'aux juristes, notamment sur les questions de droit d'auteur. Les responsables politiques sont eux aussi sensibilisés à ces différents enjeux, en particulier celui du financement pérenne de la culture.

Nous avons ainsi apporté notre soutien au colloque international sur « Le droit d'auteur et la régulation de l'audiovisuel à l'ère du numérique », organisé en 2017 par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de Côte d'Ivoire et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

UN ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES LINGUISTIQUES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution sur la promotion de la diversité linguistique adoptée par le XVI^e Sommet d'Antananarivo, les Comores, le Bénin et la République démocratique du Congo font l'objet d'un accompagnement pour la définition d'une gouvernance et d'une politique linguistique adaptées à leurs différentes situations sociolinguistiques et politiques de développement.



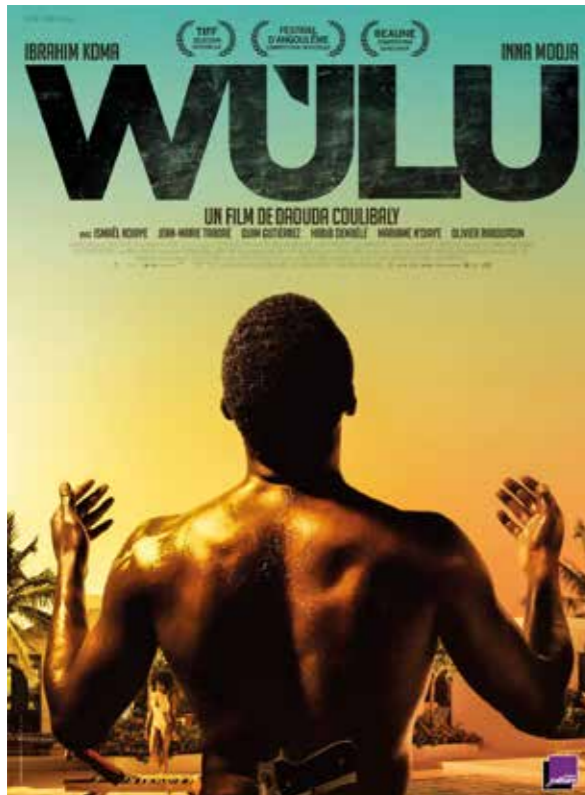
Compagnie de danse Luciole aux Jeux de la Francophonie d'Abidjan (Côte d'Ivoire) © Anca Dubei/CIJF

STIMULER LA CRÉATIVITÉ ARTISTIQUE ET L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL FRANCOPHONES

Encourager les talents et stimuler la création, en particulier dans les domaines de la littérature, des arts du spectacle, des arts visuels, de la mode, du cinéma et de la production audiovisuelle, figurent parmi nos raisons d'être.

Le Fonds Images de la Francophonie a favorisé l'apparition en Afrique francophone de nouvelles séries télévisées de qualité ainsi que de films qui s'exportent mieux et reçoivent plus de visibilité, notamment dans le cadre des Trophées francophones du cinéma.

Fondés par des amoureux de la francophonie et du cinéma, les Trophées célèbrent chaque année la richesse et la diversité du cinéma des pays ayant le français en partage. La cinquième édition s'est déroulée du 4 au 16 décembre 2017 dans tout le Cameroun. Le Trophée francophone du long-métrage de fiction a été décerné à *Wulu* (Mali), réalisé par Daouda Coulibaly.



L'OIF appuie depuis sa création le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), qui a fêté sa 25^e édition en 2017. Sur les 19 films et séries soutenus par l'OIF présentés à ce festival, 4 ont été récompensés : *Félicité*, d'Alain Gomis (Étalon d'or), et *Frontières*, d'Apolline Traoré, ont remporté 3 prix ; *Kemtiyu*, *Cheikh Anta*, d'Ousmane William Mbaye, a reçu le prix du meilleur documentaire et le prix UE/ACP ; enfin, la série *Tundu Wundu*, d'Abdulahad Wone, a obtenu le prix de la meilleure série. L'OIF n'a de cesse d'investir avec conviction dans la relève en finançant les Poulains d'or, d'argent et de bronze.

Ces 19 films représentent, au total, plus de 370 000 euros d'aides à la production ou à la finition. Si l'on ajoute à ce montant les 100 000 euros d'aide au Fespaco, l'effort de l'OIF en 2018 atteint près de 500 000 euros.



Le 2^e long-métrage du Tunisien Mohamed Ben Attia, *Weldi*, présenté dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs, a été réalisé avec le soutien du Fonds Images de la Francophonie, qui fête ses 30 ans cette année

LES ACTIONS PHARES DE L'OIF EN FAVEUR DE L'ART ET LA CRÉATION

Contrat de confiance

18 espaces culturels de
11 pays du Sud
ont fait l'objet d'un
accompagnement
structurel et pluriannuel

En Scène

70 projets artistiques
portés par des structures dans
17 pays
ont permis de faire circuler
des artistes francophones
du Sud et de diffuser
leurs œuvres

Édition Limitée

16 professionnelles
et professionnels
ont bénéficié d'une visibilité dans
le cadre d'une publication
destinée à valoriser leur marque

Participer à l'Édition limitée a permis deux semaines de multiples découvertes, tant en matière de relations humaines que de culture, de gastronomie et d'apprentissage auprès d'un maître de la mode sénégalaise, Thiane Diagne, gentille, toujours prête à nous guider autour du boubou. Le soutien de l'OIF m'a été très précieux. Je remercie chaque personne de près ou de loin qui m'a aidé à franchir ce cap dans ma carrière.

David ANDRÉ, styliste haïtien ayant participé à Édition Limitée (Dakar, Sénégal)



© David André

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ COMME FACTEUR DE PAIX ET DE COHÉSION SOCIALE

Nous avons accompagné des acteurs de terrain, notamment des jeunes et des femmes pour favoriser le dialogue et l'échange dans tous les pays, particulièrement ceux en sortie de crise, avec une action ciblée auprès des médias communautaires.

Nous œuvrons ainsi à la déconstruction des stéréotypes en organisant des ateliers ad hoc et en appuyant différents festivals de musique et de danse, représentatifs du patrimoine traditionnel comme de la création moderne.

FAVORISER L'ACCÈS DE LA JEUNESSE À LA CULTURE

Les 317 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), répartis dans 22 pays, sont l'un des projets emblématiques de l'OIF. Ces centres ouverts à toutes et à tous offrent un accès aux livres et à la culture aux communautés rurales et aux quartiers défavorisés. Ils accueillent très majoritairement des jeunes de moins de 18 ans et portent une attention particulière à la participation des filles et des femmes.

L'introduction de nouveaux outils numériques a dynamisé les contenus documentaires des CLAC. Avec ce système de ressources en ligne, de nombreuses personnes peuvent désormais consulter et télécharger des livres, des films et des documents sonores en se connectant à l'internet local.

L'OIF n'a cessé dans sa stratégie de valorisation des arts et de la culture de soutenir la créativité de la jeunesse, le travail des artistes émergents dans toutes les disciplines et la diffusion de leurs œuvres, entre autres par des bourses et des prix, la participation à des événements et grands rassemblements culturels.



Clac à Madagascar © Fireflies/OIF

CLAC EN CHIFFRES

3,8 millions de visites
en 2017

3 millions de prêts
d'ouvrages

24 000 projections de films
ou de documentaires
pour un public de
900 000 spectateurs

3 900 spectacles
ou conférences pour
435 000 personnes

+ de 162 000 ouvrages
neufs,
reliés et équipés
pour le prêt

+ de 600 tablettes
ont été acquises
et sont en cours
de diffusion dans
les réseaux CLAC

Le MASA

L'OIF a accompagné le Marché des arts du spectacle d'Abidjan (MASA), espace de promotion et de valorisation de la diversité des expressions culturelles, au fil de ses 10 éditions. Lors de l'édition 2018 autour du thème « Quels modèles économiques pour les arts de la scène », elle a organisé un Colloque international sur la mobilité des artistes et de leurs œuvres ainsi que des Rencontres « Édition limitée » autour de la mode et de l'image (13 mars) ; elle a également proposé un grand concert avec les lauréats des Jeux de la Francophonie, Fanie Fayard (République du Congo), médaille d'or de la chanson, et Moona (Sénégal), médaille d'argent. Le Prix du jeune technicien « Ismaël Diaby », institué par l'OIF et qui offre une dotation et une formation dans un institut spécialisé à un jeune technicien, a été remis à Aminata Coulibaly.



Compagnie Les pieds dans la mare © Philippe Loret

Le Prix des cinq continents

Le Prix des cinq continents de la Francophonie consacre chaque année une œuvre de fiction narrative écrite en français. La 16^e édition, qui s'est tenue en 2017, a récompensé le jeune écrivain tunisien Yamen Manai pour son roman *L'Amas ardent*, publié aux éditions Elyzad (Tunisie). C'est la première fois qu'une maison d'édition participant à la collection « Terres solidaires » est lauréate.



Remise du Prix des cinq continents à Yamen Manai par l'Administrateur de l'OIF, Adama Ouane, en présence de la ministre française de la Culture, Françoise Nyssen, et du ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte (11 octobre 2017, Salon du Livre de Francfort, Allemagne)

De nouvelles initiatives dans le domaine de l'édition

Éditions bilingues

L'OIF a mis en place une initiative de soutien aux éditeurs francophones dans la traduction et la publication, souvent en édition bilingue, d'œuvres littéraires contemporaines dans les différentes langues partenaires de la langue française.

Éditions bilingues rend accessibles aux lecteurs non francophones les grandes œuvres littéraires contemporaines des différents espaces de la Francophonie, encourage la traduction et l'édition d'œuvres littéraires de qualité et contribue à leur diffusion à travers le monde.

Ainsi, plusieurs publications d'auteurs d'expression française reconnus ont été soutenues :

- *Congo Inc. Le Testament de Bismarck*, de In Koli Jean Bofane, lauréat du Prix des cinq continents 2015, en français-vietnamien
- *La Musique d'une vie d'Andreï Makine*, en français-sérène
- une anthologie de poésie de Salah Stétié, en français-roumain
- six pièces de théâtre de Yasmina Reza, en arménien

Éditions solidaires

Grâce aux coéditions solidaires, soutenues par l'OIF, trois titres ont pu être mis à portée des lectrices et des lecteurs de pays où les livres sont à des prix généralement inaccessibles : *La Saison de l'ombre*, de Léonora Miano (éditions Grasset, France, prix Fémina), *Ceux qui sortent dans la nuit*, de Mutt-Lon (éditions Grasset, France), et *Palestine*, d'Hubert Haddad (éditions Zulma, France, Prix des cinq continents 2008), publiés en version panafricaine sur le continent africain.



Une Francophonie toujours plus active **POUR LA PAIX, LA DÉMOCRATIE, LES DROITS ET LES LIBERTÉS**

Construite autour des valeurs de démocratie et de solidarité entre les peuples, l'OIF mène une action déterminée en faveur de la paix, de la démocratie, des droits et des libertés, de concert avec des organisations régionales et internationales partenaires (ONU, CPI, HCDH, CICR, OCDE, Conseil de l'Europe, UE).

Cet engagement politique, qui se traduit par des actions sur le terrain avec ces différents acteurs ainsi qu'avec la société civile, bénéficie de l'expertise et de la mobilisation des équipes de l'OIF présentes au siège, dans ses quatre représentations permanentes et dans ses six bureaux régionaux.

La Mission « Paix, Démocratie et Droits de l'Homme » du Cadre stratégique prend tout son sens dans un contexte mondial marqué par de nouvelles menaces transnationales ainsi que par le repli identitaire. La Francophonie renouvelle son engagement à défendre des valeurs universelles au moment même où elles sont remises en cause.

LE TEMPS DE L'ACTION POLITIQUE

Prévenir les crises

Fidèle à son engagement historique en faveur de la prévention, de la gestion et de la sortie de situations de crise et de conflit, l'OIF continue de déployer des missions politiques de facilitation et de médiation.

Ainsi, la Secrétaire générale a encouragé, notamment à travers la mobilisation de ses envoyés spéciaux et chefs de missions, la restauration de la confiance et l'ouverture d'espaces de dialogue entre acteurs politiques nationaux.

En 2017 et 2018, plus d'une quarantaine de missions ont été dépêchées, notamment au Cameroun, en République centrafricaine, en République du Congo, au Gabon, en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau, à Madagascar, au Niger, en Haïti...

Depuis septembre 2017, je suis associé à l'action politique de la Francophonie, notamment en qualité d'Envoyé spécial de la Secrétaire générale pour le suivi de la situation au Cameroun.

Conformément aux engagements souscrits dans la Déclaration de Bamako, la Francophonie a décidé d'accompagner le Cameroun pour le bon déroulement des élections générales prévues en 2018. J'y ai conduit plusieurs missions dans le but d'évaluer les conditions de préparation de ces élections, de recueillir des éléments sur le contexte préélectoral afin d'identifier les domaines dans lesquels l'appui de la Francophonie permettrait de conforter la paix, la démocratie et l'État de droit au Cameroun.

Nous avons constamment pris contact avec les autorités nationales et toutes les parties prenantes pour contribuer à apaiser la situation et à rassurer les partenaires du Cameroun. Nos recommandations ont été bien appréciées, puisque plusieurs d'entre elles ont été mises en œuvre à ce jour.

La crédibilité de la Francophonie, son impartialité et son expérience avérée en matière d'accompagnement des processus politiques en font un interlocuteur écouté et un partenaire respecté.

Kadré Désiré OUEDRAOGO,

Envoyé spécial de la Secrétaire générale de la Francophonie pour le suivi de la situation au Cameroun,
Ancien Premier ministre du Burkina Faso,
Ancien président de la Commission de la CEDEAO

S'appuyant sur son réseau d'expertise et en réponse aux demandes croissantes des États et gouvernements, l'OIF a amplifié son accompagnement des processus électoraux dans des domaines clés :

- établissement de fichiers électoraux crédibles,
- professionnalisation des organes de gestion des élections,
- gestion équilibrée des contentieux électoraux,
- renforcement des capacités des organisations nationales de la société civile mobilisées pour l'observation des élections.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis janvier 2015, l'OIF a déployé, à la demande des autorités d'une trentaine de pays, plus d'une centaine de missions d'appui technique, politique et d'accompagnement de processus électoraux, dans des circonstances souvent de grandes et violentes tensions.

Une cinquantaine d'autres missions de facilitation (au Cameroun, en République centrafricaine, en République du Congo, au Gabon, en Guinée-Bissau, en République démocratique du Congo, à Madagascar, au Niger, en Haïti...) ont été engagées, toujours par souci de prévention de crises et de conflits, d'apaisement des contextes socio-politiques, de restauration de la confiance et d'ouverture d'espaces de dialogue et de réconciliation entre acteurs politiques.



Réunion des envoyés spéciaux des États et organisations internationales partenaires sur le processus électoral de la République démocratique du Congo (RDC), le 7 juillet 2017, au Siège de l'OIF

La Francophonie en action

L'OIF soutient le redressement de la République centrafricaine

L'accompagnement de l'OIF se singularise par **une présence sur le long terme** dans les pays en difficulté, comme la **République centrafricaine** (RCA). Après s'être fortement impliquée dans le processus de sortie de crise, puis de transition, entre 2013 et 2016, l'OIF a engagé de nombreuses actions, à la fois politiques et techniques, pour appuyer les efforts de dialogue et de réconciliation nationale.

L'OIF a également promu une meilleure prise en compte des droits et des libertés à travers le renforcement des institutions de l'État de droit (notamment dans les domaines liés au processus électoral, à la justice et à la lutte contre l'impunité), prérequis indispensable pour le redressement économique et social du pays.

Lors de sa visite officielle en avril 2017, la Secrétaire générale a délivré un message d'unité et d'espoir et s'est rendue, avec le chef de l'État et le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, auprès des populations déplacées dans la ville-martyre de Bambari, à 375 km de la capitale, Bangui.

Une « Retraite interinstitutionnelle de haut niveau sur la stabilité des institutions et le relèvement national » en Centrafrique a également été organisée par l'OIF en mars 2018. Cet événement inédit autour du chef de l'État a rassemblé plus de 300 hauts responsables nationaux ainsi que des personnalités internationales. Il visait à encourager une meilleure collaboration entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.



Visite de la Secrétaire générale à Bambari, en avril 2017, aux côtés du Président Faustin-Archange Touadéra et du représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RCA, Parfait Onanga-Anyanga © Christophe Da Silva/OIF

Avec le soutien déterminant de l'OIF, le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), créé en 2012, favorise le partage des savoir-faire électoraux et l'échange d'expériences ; il constitue ainsi un outil essentiel de la Francophonie pour aider les organes de gestion des élections membres à relever les défis auxquels ils sont confrontés.

Aux côtés de l'OIF, dont l'expérience en matière d'accompagnement électoral est majeure, le RECEF se mobilise pour aider à l'organisation d'élections libres, fiables et transparentes : en s'investissant notamment pour soutenir la consolidation des fichiers électoraux en lien avec ceux de l'état civil, ainsi que pour renforcer et professionnaliser les institutions électorales nationales.

Ensemble, nous sommes résolument engagés à faire en sorte que les élections organisées dans l'espace francophone au cours des prochaines années soient facteur de paix, de consolidation de la démocratie et de développement économique

Général Siaka SANGARE,
président du Réseau des compétences électorales francophone

Maintenir la paix

Agir pour la stabilité, ce n'est pas seulement prévenir les crises, c'est aussi veiller au maintien de la paix. Alors que les opérations de maintien de la paix dans le monde sont confrontées à des défis toujours plus lourds et inédits, l'OIF a renforcé sa mobilisation.

La collaboration avec les Nations unies s'est encore approfondie afin de favoriser le déploiement de contingents issus de pays membres de l'OIF, d'un plus grand nombre de policiers et d'experts civils francophones ainsi que de femmes. Cette collaboration passe par l'organisation de formations, la diffusion de procédures de recrutement et la mise à contribution du Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP).

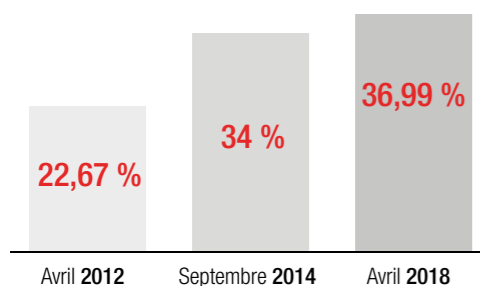
L'OIF a poursuivi son soutien, aux côtés de la France, au développement de la méthode « En Avant ! », destinée à enseigner le français aux forces de défense et de sécurité non francophones amenées à être déployées dans des théâtres d'opérations francophones. Plus de 23 500 exemplaires de cette méthode sont déjà diffusés à travers le monde.

D'autre part, l'OIF est partenaire et fortement impliquée au sein de l'Observatoire Boutros-Ghali pour le maintien de la paix, créé en 2017 (par la France, la Belgique, le Canada et l'OIF, rejoints par l'Égypte, le Maroc et le Cambodge) pour favoriser le dialogue entre les États francophones contributeurs, le Conseil de sécurité et le Secrétariat des Nations unies.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le pourcentage du personnel francophone – militaire, policier et civil – dans les opérations de maintien de la paix représente en 2018 36,99 % du total des personnels déployés par les Nations unies.



**+14 points
en 6 ans**

LE TEMPS DE L'ACTION DÉMOCRATIQUE

La pleine participation des citoyennes et des citoyens à la vie politique est une condition essentielle de la stabilité. Cette participation repose sur le respect des droits humains et de l'État de droit.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), vigie de la démocratie

L'APF offre un regard parlementaire sur les sujets d'actualité. Les travaux de 2017 et 2018 ont, entre autres, été marqués par le terrorisme et le radicalisme, l'abolition de la peine de mort, la fiscalité et la corruption, les enfants sans identité, les codes d'éthique des Parlements, les droits des personnes LGBT, les femmes migrantes... L'APF, c'est également une organisation de coopération parlementaire. En 2017 et 2018, une quarantaine d'activités de coopération ont été organisées : séminaires parlementaires, activités de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, formations dédiées aux fonctionnaires parlementaires, etc. Une vingtaine de pays de l'espace francophone et près de 1 000 personnes, pour la plupart parlementaires, ont participé à ces activités menées en français.

Promouvoir les droits et les libertés

Pleinement engagée pour la promotion des droits et des libertés, l'OIF œuvre en particulier à soutenir les différentes institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) dans ses pays membres. Ainsi, depuis 2015, trois INDH ont été créées (Madagascar, RCA et RDC), et une soixantaine d'autres ont été renforcées avec notre appui ; plus de 180 membres de ces institutions ont été formés.

L'expertise de la Francophonie a également permis d'accompagner les États membres à passer en revue leurs réalisations dans le domaine des droits de l'Homme dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU). Grâce à ce programme, devenu une référence en la matière, plus de 400 fonctionnaires et représentants et représentants de la société civile d'une quinzaine d'États membres ont pu être formés.



Un nouveau guide pratique sur l'EPU, outil de travail indispensable pour les acteurs étatiques, a été publié en versions papier et numérique



Jeunes parlementaires

Renforcer l'État de droit

Mode d'intervention historique et privilégié de la Francophonie, la **coopération juridique et judiciaire** est une dimension essentielle de la consolidation de l'État de droit.

L'OIF contribue entre autres au renforcement des capacités dans le domaine du droit, en particulier la magistrature et le barreau. Elle soutient notamment le Centre international en Afrique de formation des avocats francophones (CIFAF), où plus de 1200 avocates et avocats d'Afrique francophone sont formés chaque année. Priorité a également été donnée à l'intégration des jeunes de la profession avec l'organisation des premiers « États généraux du jeune avocat » en avril 2018, au Cameroun, où une forte présence féminine a été remarquée.

L'OIF a en outre engagé une réflexion approfondie qui a abouti à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de diffusion du droit. Privilégiant des actions de proximité, elle appuie le développement de « cliniques juridiques mobiles », actions itinérantes portées par des praticiennes et des praticiens du droit au plus près des populations.

CHIFFRES CLÉS

Formation

160 forces de sécurité et
40 journalistes

6 médias francophones
récompensés pour leur
innovation

+10 000 entrepreneurs
soutenus dans le domaine des
médias numériques

L'OIF appuie l'OHADA

Dans le cadre de sa coopération historique avec l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), l'OIF a soutenu la tenue de séminaires annuels au profit de commissions nationales OHADA en vue de renforcer les capacités des juges et autres praticiennes et praticiens du droit. Plusieurs centaines de personnes ont été formées depuis 2015. En outre, l'OIF continue à jouer un rôle moteur pour la coordination des partenaires techniques et financiers de l'OHADA.

Défendre la liberté de la presse

La liberté de la presse constitue l'une des pierres angulaires de la démocratie. Depuis toujours, l'OIF promeut activement cette composante essentielle de l'État de droit et de la cohésion sociale.

L'OIF et l'UNESCO ont conçu ensemble, en 2016 et 2017, un programme de formation et de sensibilisation destiné à 160 officiers des forces de sécurité et 40 journalistes au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal pour favoriser le dialogue et réduire les risques de tensions.

La Francophonie a également amplifié son action d'appui aux médias francophones. Ainsi, en 2017 et 2018, l'OIF a soutenu et valorisé 6 médias francophones qui se sont distingués par des innovations contribuant à renforcer la liberté de la presse et le droit à l'information.

L'OIF a également créé « LeMediaLabo », une plateforme d'information et de soutien à la création de projets innovants qui rassemble une communauté de plus de 10 000 jeunes entrepreneurs, hommes et femmes, dans le domaine des médias numériques.

À la demande de la Secrétaire générale, un panel international d'experts de haut niveau, présidé par Hervé Bourges, ancien président du Conseil supérieur de l'audiovisuel français, se penche sur la problématique de la liberté de la presse dans l'espace francophone. Ces travaux viendront nourrir l'action de l'OIF dans ce domaine.



Remise du 3^e Prix francophone de l'innovation dans les médias par les responsables des trois partenaires de cette initiative : la Secrétaire générale de la Francophonie, Marie-Christine Saragosse, Présidente-directrice générale de France Médias Monde, et Christophe Deloire, Secrétaire général de Reporters sans Frontières © Pierre René-Worms/RFI

RÉPONDRE AUX DÉFIS GLOBAUX PAR LA MOBILISATION DES RESSOURCES FRANCOPHONES

Lutter contre l'extrémisme

Depuis les Sommets de Dakar et d'Antananarivo, la **lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et la prévention de la radicalisation violente dans l'espace francophone** sont une priorité de l'action de la Francophonie. L'OIF s'emploie à soutenir des actions intégrées et concertées, suivant les recommandations issues de la Conférence internationale sur le sujet, organisée en juin 2016 et qui a réuni à Paris plus de 400 personnes, parmi lesquelles de nombreux ministres, des experts, des représentants d'organisations internationales et régionales, des médias, d'organisations de la société civile incluant des femmes et des jeunes...

Dans cette optique et conformément à son mode d'intervention favorisant la coopération juridique et judiciaire, l'OIF soutient activement les travaux de l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones (AIPPF) en faveur du développement d'un dispositif informel d'entraide judiciaire entre les parquets francophones africains.

Parallèlement, avec le soutien de l'OIF, l'Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF) a déployé un programme de sensibilisation et de formation des Cours suprêmes des pays du G5 Sahel et du Sénégal sur le rôle de ces institutions dans la lutte contre le terrorisme.

Enfin, l'OIF a soutenu le Réseau africain francophone de formation judiciaire (RAFJ) pour l'élaboration et l'insertion d'un module sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée dans les cursus nationaux de formation des auditeurs de justice de 12 pays.

Promouvoir une approche humaniste des migrations

L'espace francophone qui rassemble des pays de départ, de transit et de destination est particulièrement concerné par les **flux migratoires**. L'OIF facilite ainsi les concertations des délégations francophones à Genève et à New York dans le cadre des négociations du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Elle a égale-

ment contribué à la mise en place de formations en français sur le droit international des migrants : une centaine de responsables d'institutions de l'État de droit et d'ONG issus de près de 30 pays francophones en ont bénéficié en 2017 et 2018.

L'édition 2017 du Fonds francophone pour les droits de l'Homme Martine Anstett a permis de soutenir des actions de terrain portées par des ONG pour la protection des droits des migrants dans 10 pays francophones.

Mettre fin au drame des « Enfants fantômes »

La Francophonie s'est saisie d'un enjeu majeur, celui de la **modernisation de l'état civil** de ses pays membres. En effet, des millions de personnes se retrouvent sans existence légale et privés de tous leurs droits fondamentaux.

L'OIF a ainsi favorisé la coordination des actions de plaidoyer, soutenu l'introduction de dispositifs permettant un enregistrement systématique des enfants à la naissance et organisé deux réunions d'experts, à Addis-Abeba en septembre 2016 et à Paris en octobre 2017.

Cette dynamique est appuyée par nombre de nos réseaux institutionnels de la Francophonie (AFAPDP, AIPE, ANF, Francopol, RECEF).



La Secrétaire générale visite une maternité de Ouagadougou qui bénéficie du programme iCivil © Andrien Bitibaly/OIF

Une Francophonie toujours plus active POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Alors que l'UNESCO estime à environ 264 millions le nombre d'enfants et de jeunes non scolarisés dans le monde, et que parmi celles et ceux qui sont scolarisés beaucoup trop encore n'acquièrent pas les compétences et connaissances requises pour réussir, l'OIF a placé l'éducation et la formation au cœur de son projet.

De concert avec ses Opérateurs directs, notamment l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université Senghor d'Alexandrie, ainsi que les Conférences ministérielles permanentes de l'Éducation et de la Jeunesse et des Sports (CONFEMEN et CONFESJES), notre Organisation mène, depuis des décennies, des programmes innovants qui ont connu une montée en puissance grâce à la création, à Dakar, de l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF), qui a ouvert ses portes en 2017.

L'OIF intervient aussi bien dans la formation des enseignantes et des enseignants que dans l'accompagnement de ses États et gouvernements membres pour la conception et la mise en œuvre de politiques éducatives cohérentes et novatrices. Cette action affirmée auprès des responsables politiques comme des acteurs de terrain nous permet d'apporter un soutien efficace au secteur éducatif des pays en développement.

Fortement engagée pour un enseignement plurilingue de qualité, la Francophonie contribue de manière concrète aux efforts nationaux et internationaux de promotion de l'éducation, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

Avec la volonté permanente d'innover et d'accompagner la transformation numérique, l'OIF investit dans la modernisation des approches, méthodes et outils pédagogiques pour apprendre et enseigner massivement le français et les autres disciplines en langue française.

AMÉLIORER LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION

Mise en place par l'OIF et l'AUf, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) a pour objectif essentiel d'accompagner les ministères de l'Éducation dans l'élaboration d'un dispositif contextualisé et évolutif, permettant de répondre aux besoins massifs en formation des personnels de l'enseignement fondamental.

L'IFADEM renforce les compétences professionnelles des institutrices et instituteurs, améliore les méthodes d'enseignement et vient en appui aux acteurs impliqués dans la définition des stratégies nationales de formation continue des enseignantes et enseignants du primaire.

Déjà présente dans neuf pays, depuis 2017, l'IFADEM est désormais aussi déployée au Burkina Faso, au Cameroun, aux Comores et au Tchad.

Dans ces quatre pays, une nouvelle expérimentation va permettre d'élargir le programme en incluant les personnels enseignants du secondaire ainsi que des chefs d'établissement, passant d'emblée de 500 à 2 000 enseignantes et enseignants formés.

Dans les autres États, des innovations techniques permettent d'élargir le champ d'action pédagogique et de répondre aux impératifs de massification, comme en Côte d'Ivoire, où l'on est passé de 2 000 à 26 000 enseignants formés.

Afin de dépasser les contraintes techniques et géographiques, des outils performants développés en 2017 et 2018 sont utilisés au cours des formations et de la supervision pédagogiques dans le but de promouvoir les ressources éducatives libres (REL) et le recours aux plateformes numériques :

- cours en ligne ouvert et massif (CLOM) sur l'enseignement du français et en langue française,
- guide sur les REL,
- tablettes individuelles connectées à internet.

Pour répondre le mieux possible aux besoins des différents contextes locaux, l'IFADEM s'est appuyée sur la mobilisation des structures nationales lors de toutes les étapes de mise en œuvre du dispo-

sitif. Ce travail collaboratif permet non seulement d'inscrire l'action dans la durée en l'intégrant dans les stratégies et les plans nationaux, notamment de formation initiale et continue des personnels de l'éducation, mais aussi de rallier un nombre toujours plus élevé de partenaires.

L'IFADEM EN QUELQUES CHIFFRES

36 200 enseignants formés dans 8 pays

899 formateurs et encadreurs formés dans 7 pays

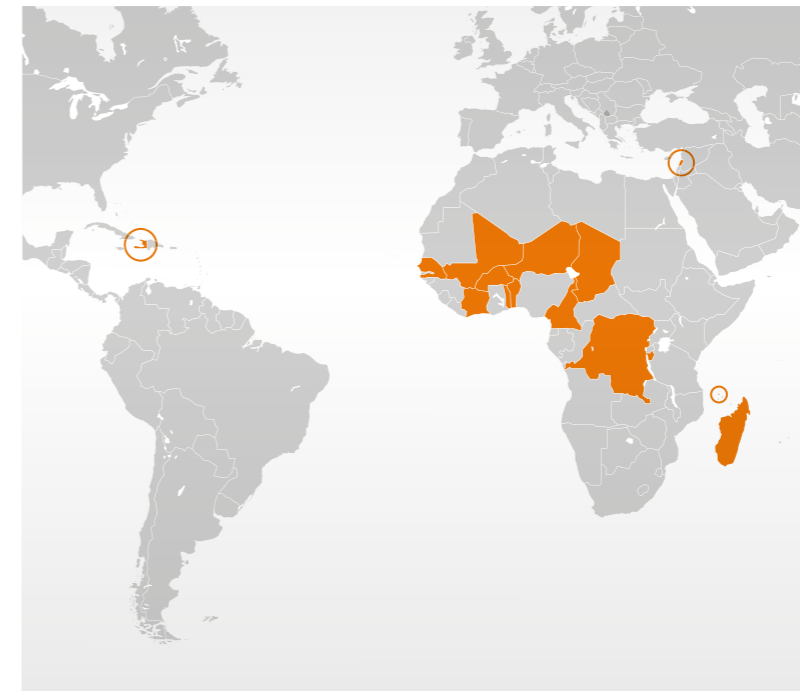
129 350 livrets et dotations pédagogiques (grammaires et dictionnaires) distribués

54 espaces et points d'accès internet aménagés

1 573 560 élèves bénéficiaires du programme

L'IFADEM dans le monde

L'IFADEM est désormais déployée dans 15 pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.



Lors de l'expérimentation de l'IFADEM, tous les enseignants engagés dans la formation sont restés à leur poste durant tout le processus. Les supports mis à leur disposition ont beaucoup aidé à leur autoformation. L'IFADEM a démarré à la phase expérimentale au Niger avec 500 enseignants au niveau de deux régions.

L'évaluation externe et interne a fait ressortir la plus-value de l'intervention de l'IFADEM en termes d'amélioration des pratiques professionnelles des enseignants et aussi en termes de niveau d'acquisition des apprenants.

Le ministère a pris conscience de l'intérêt de l'IFADEM dans l'amélioration de la qualité de l'éducation, et nous avons conçu un plan d'action stratégique pour la formation continue de nos enseignants. Ce plan d'action stratégique a été partagé par tous les partenaires (UNICEF, Coopération suisse, Banque mondiale, GIZ, Lux Dev...).

Si l'on veut que l'enseignant fasse correctement son travail, il faut qu'il soit sécurisé dans son métier, et le sécuriser, c'est le professionnaliser. C'est ce que nous sommes en train de constater sur le terrain, et c'est ce qui fait la fierté de l'IFADEM au Niger.

Zara BAKINGUE, directrice de la formation initiale et continue du Niger (IFADEM)

FOCUS

L'IFEF À DAKAR, CŒUR BATTANT DE L'ÉDUCATION FRANCOPHONE

En vue de contribuer concrètement aux efforts nationaux et internationaux de promotion de l'éducation de qualité pour toutes et pour tous, les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, réunis à Dakar, en 2014, pour leur XV^e Sommet, ont pris la décision de créer une nouvelle structure pour appuyer les systèmes éducatifs au sein de l'espace francophone. En 2015, l'action de l'OIF dans ce domaine a connu une montée en puissance à travers la création de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF).

Situé au cœur de la ville de Dakar dans un bâtiment moderne et fonctionnel mis à disposition par les autorités sénégalaises, l'IFEF tire profit, au quotidien, d'un environnement des plus stimulants, la capitale sénégalaise accueillant également le siège de la Conférence des ministres francophones de l'Éducation (CONFEMEN), la Conférence des ministres francophones de la Jeunesse et des Sports (CONFESJS), le bureau régional de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), de même que de nombreux partenaires multilatéraux ou bilatéraux de l'OIF, comme le Pôle de Dakar de l'Institut international pour la planification de l'Éducation de l'UNESCO (IPPE), un bureau de la Banque mondiale (BM) et de l'Agence française de développement (AFD).

Dans un objectif de cohérence, de mutualisation des moyens, d'efficacité et de vision politique globale, la Francophonie a fait en sorte que le comité de pilotage de l'IFEF soit composé des acteurs clés situés au plus près des politiques de l'éducation francophone : ses quatre Opérateurs directs et ses deux Conférences ministérielles permanentes, mais aussi les représentants des États ou gouvernements membres des différentes régions de l'espace francophone.

La Secrétaire générale a proposé aux États et Gouvernements que la Banque mondiale, le Partenariat mondial pour l'Éducation (PME), l'UNESCO et l'AFD rejoignent l'instance de pilotage.

Ainsi, l'IFEF, c'est un positionnement politique, stratégique et programmatique fort, mais aussi un puissant maillage de réseaux se rejoignant autour d'objectifs communs qui se traduiront en réponses concrètes et concertées, en bonnes pratiques, en projets innovants, en expériences concluantes, ne demandant qu'à être partagés dans l'espace francophone. Une « Francophonie des solutions » à portée de main !



Inauguration de l'IFEF à Dakar par la Secrétaire générale et Macky Sall, Président du Sénégal © Dixon/OIF

PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT BILINGUE ET PLURILINGUE

L'initiative École et langues nationales (ELAN) constitue une illustration concrète du plaidoyer de la Francophonie pour la diversité linguistique. ELAN permet de capitaliser et de partager les bonnes pratiques de l'enseignement bilingue et plurilingue, ainsi que de mettre en place des méthodes innovantes d'apprentissage de la lecture, de l'écriture, et désormais du calcul, qui permettront une meilleure maîtrise à la fois des langues nationales et du français.

Dans le cadre de cette initiative, l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF), en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), appuie les ministères de 12 pays d'Afrique subsaharienne sur les différents volets de l'éducation bilingue au cycle primaire, contribuant ainsi à la formation des enseignantes et des enseignants, à l'élaboration du matériel didactique et au suivi pédagogique, en lien avec les réformes des curricula.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Rien qu'en 2017 et 2018, ce sont plus de 300 cadres en milieu scolaire qui ont bénéficié de formations à l'enseignement plurilingue. Cet effort s'inscrit dans le prolongement des actions de la première phase de formation qui avait permis d'atteindre 3934 enseignantes et enseignants et 109 946 élèves.

De nombreux documents de référence produits entre 2017 et 2018

- Actualisation des guides d'orientation à l'approche bilingue de l'enseignement des langues africaines et du français
- Publication de guides d'orientation à l'enseignement des mathématiques en contexte bilingue
- Publication de guides pour l'exploitation des fiches pédagogiques pour le transfert de compétences
- Réalisation de fiches pédagogiques pour le transfert de compétences linguistiques de 10 langues africaines vers le français
- Création d'un référentiel des compétences des élèves en lecture pour les niveaux 4, 5 et 6 en contexte bilingue au primaire
- À Madagascar, au Mali, au Niger et en République démocratique du Congo, des pays engagés dans l'extension, voire la généralisation de l'enseignement bilingue, les Initiatives ELAN et IFADEM ont, dans une démarche commune, produit des outils pour la formation à distance d'un nombre important d'enseignants.



La Secrétaire générale aux côtés d'Eric Jover, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'Andorre © SFGA/CEsteve

OFFRIR DES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE POUR UNE ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE

En vue de permettre un accès universel à une éducation novatrice et de qualité, l'IFEF entend inscrire un continuum entre le système éducatif formel, l'alphabétisation et l'éducation non formelle. Son action favorise en particulier l'intégration de thèmes émergents porteurs de changements qualitatifs dans les curricula.

L'IFEF met en œuvre dans ce cadre deux actions principales :

1. l'appui aux réformes des programmes scolaires (États et collectivités décentralisées),
2. l'amélioration des capacités de gestion, de pilotage et d'élaboration de politiques et réformes innovantes et efficaces.

Ainsi, à Madagascar, l'organisation de consultations régionales a permis de finaliser le plan sectoriel de l'éducation. Un appui technique a été fourni

à la fois pour réduire le décrochage scolaire et les redoublements et pour favoriser l'intégration du numérique dans les méthodes d'enseignement.

Afin de renforcer les travaux d'analyse sur les impacts de l'alphabétisation, l'IFEF collabore avec l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation tout au long de la vie (UIL) pour la formation des équipes nationales chargées de ces études. Depuis 2017, douze études de cas sur les référentiels nationaux ont été réalisées, débouchant sur la validation d'un référentiel de compétences harmonisé.

Autre exemple, la collaboration entre l'UNESCO-Dakar et l'OIF a permis de créer une plateforme numérique d'échanges et de mutualisation qui implique les décideurs et les parlementaires dans le débat sur la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation (PEV-E).

CHIFFRES

En Côte d'Ivoire

+ de 15 000
enseignantes et enseignants
formés à l'éducation
à l'entrepreneuriat

Au Gabon

+ de 200 000
élèves concernés
par la réforme du collège



La Secrétaire générale s'exprime à la Conférence « Financer le futur – Éducation 2030 » aux côtés d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO © Jason O'Neal/OIF

PLAIDOYER

POUR LE REFINANCEMENT DE L'ÉDUCATION, D'INCHEON À DAKAR

Durant son mandat, la Secrétaire générale a veillé à ce que la Francophonie soit partie prenante des principaux processus internationaux dans le domaine de l'éducation :

- « Forum mondial sur l'Éducation » organisé par l'UNESCO à Incheon (République de Corée), en mai 2015
- Conférence « Revitaliser l'Éducation dans la perspective du programme universel 2030 » de la Triennale de l'Éducation de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) à Diamniadio (Sénégal), en mars 2017
- Conférence « Financer le futur - Éducation 2030 » organisée par l'UNICEF/UNESCO dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, en septembre 2017
- Troisième « Conférence de reconstitution des fonds du Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) » à Dakar, coprésidée par la France et le Sénégal, en février 2018

La Francophonie a porté à la Conférence de reconstitution des fonds du PME un plaidoyer fort pour l'urgence de remettre au premier plan le financement international de l'éducation qui ne représente plus que 7 % de l'Aide publique au développement (APD) après avoir connu une baisse de presque 30 % ces dernières années. L'OIF a participé activement aux débats à travers la parole forte portée par la Secrétaire générale ainsi que par l'organisation de conférences thématiques.

Un double défi pour la période 2018-2020 a été relevé : les décideurs mondiaux se sont engagés à refinancer l'éducation à hauteur de 2,3 milliards de dollars, et quelque 50 pays en développement ont annoncé une augmentation de 20 % à 30 % de leurs dépenses publiques consacrées à ce secteur, pour un montant qui s'élève désormais à 110 milliards de dollars.

Pour la Francophonie, cela était d'autant plus essentiel que près de la moitié des 67 pays bénéficiaires des programmes du PME sont membres de l'OIF.

Déjà partenaire du PME, membre du Comité de pilotage de l'IFEF depuis juin 2016, l'OIF a, pour la première fois, été invitée à participer au Conseil d'administration du PME de juin 2018 comme membre observateur.



La Secrétaire générale de la Francophonie prend part au Forum d'Incheon aux côtés de Jim Young Kim, Président du Groupe de la Banque mondiale, et d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO



Youssou N'Dour se produit devant les chefs d'État Emmanuel Macron et Macky Sall, organisateurs de la Conférence de Dakar © GPE/Heater Shuker

AMÉLIORER À UNE ÉCHELLE MASSIVE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET LES APPRENTISSAGES EN LANGUE FRANÇAISE

Un vaste dispositif d'enseignement de qualité du français et en langue française a été mis en place en 2018. Cet ensemble cohérent, fruit d'une approche concertée entre l'OIF, les Opérateurs de la Francophonie et différents acteurs nationaux et multilatéraux, vise :

- la mise en place d'un enseignement massif par des canaux innovants et tenant compte des particularités des contextes nationaux et des dispositifs existants déjà implantés dans les pays, telles les Initiatives IFADEM ou ELAN ;
- l'appui aux États dans les réformes des curricula et dans les stratégies d'enseignement des langues, et plus particulièrement du français.

Les concertations coordonnées par l'IFEF ont permis d'élaborer un document opérationnel permettant une coordination internationale qui vient s'arrimer à celle des pays qui s'appuient notamment sur les associations de professeurs de français.

Les actions ont commencé par :

- la concertation pour une plateforme de vidéos destinées aux élèves en complément des enseignements reçus à l'école,
- la formation pour la mise à disposition des écoles du Sénégal de bibliothèques numériques accessibles en mode connecté ou non connecté destinées aux élèves et au personnel enseignant. Des clés d'accès à la bibliothèque interactive et participative Youscribe, partenaire de l'IFEF, ont été distribuées à cet effet. Cette initiative s'étendra à tout l'espace francophone,

- la mobilisation des acteurs de l'enseignement du français en France, mais aussi au Sénégal, au Canada-Québec, au Canada-Ontario.

Il s'agit à présent d'obtenir des financements pour atteindre les objectifs visés. Le projet de programmation 2019-2022 de l'OIF accorde une place prioritaire à l'enseignement du français et aux apprentissages en langue française, notamment dans le prolongement des actions mises en œuvre par les Initiatives ELAN et IFADEM qui visent des effectifs toujours plus importants.

Cap sur l'innovation dans l'enseignement du français au Vietnam

L'OIF a accompagné le ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam dans l'élaboration d'une méthode pour l'enseignement du français en tant que deuxième langue étrangère dans le secondaire, à travers la mise en place de deux outils pédagogiques accessibles en ligne :

- le site « netado.vn » qui comprend des ressources en ligne, gratuites et téléchargeables, et permet une meilleure gestion des cours en fonction du profil des élèves. Tous les contenus proposés dans ce dispositif sont libres de droits pour assurer une plus large diffusion auprès des professeurs et des élèves ;
- l'appui à une équipe d'experts vietnamiens dans la réalisation d'un dispositif de formation continue à distance, « fad-fle.net », qui permet à ses utilisateurs d'améliorer l'oral pour atteindre le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CÉCRL).



Élèves francophones utilisant le manuel *Netado*, au Vietnam © CREFAP

Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC)

Outil d'appui au pilotage des systèmes éducatifs en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation, ce programme phare de la CONFEMEN suit l'évolution des performances des systèmes éducatifs afin d'aider à l'élaboration des politiques et à leur mise en œuvre.

• 1^{re} évaluation internationale (PASEC2014)

Le PASEC a publié en décembre 2015 le rapport international de l'évaluation menée en 2014 dans 10 pays où l'enseignement est dispensé en français. Ce rapport a révélé que plus de 70 % des élèves de début de scolarité n'ont pas le niveau requis dans cette langue. En mathématiques, ils représentent plus de 50 %. En fin de scolarité, ils sont près de 60 % d'élèves à être en deçà du niveau de compétences requises dans les deux disciplines. La CONFEMEN a accompagné les pays dans la définition de pistes de réflexion et d'actions pour engager les changements nécessaires.

• 2^e évaluation internationale (PASEC2019)

La CONFEMEN a lancé à la fin de l'année 2016 la deuxième évaluation groupée comparative « PASEC2019 » avec la participation de 15 pays.

Les données sont collectées sur un échantillon de 15000 élèves et 4500 personnels enseignants dans plus de 500 écoles.

• Mise en place d'un Observatoire de la qualité de l'éducation

En vue de mieux contribuer à l'atteinte de l'ODD 4 relatif à l'éducation, la CONFEMEN a lancé lors de sa session ministérielle de 2016 un nouveau programme : l'Observatoire de la qualité de l'éducation (OQÉ). L'OQÉ se veut complémentaire du PASEC en tant qu'instrument permettant d'accompagner les pays dans les réformes de leurs systèmes éducatifs à travers l'analyse de la qualité.

Une phase pilote concernant huit pays a abouti à la rédaction d'un premier rapport périodique sur la qualité de l'éducation en 2018.



Élèves francophones utilisant le manuel *Netado*, au Vietnam © CREFAP

Des milliers de participants au concours « Les dix mots de la Francophonie »

Dans le cadre de son mandat, qui consiste notamment à valoriser la langue française auprès des jeunes du primaire et du secondaire, la CONFEMEN organise le concours des dix mots de la Francophonie. Chaque année, des centaines d'établissements et des milliers d'élèves participent à ce concours de rédaction, de production artistique et de mise en scène.

Treize pays membres de la CONFEMEN ont participé à la 13^e édition du concours des dix mots de la Francophonie organisé en 2018 (Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Maurice, République démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Tchad et Tunisie).

FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

L'Organisation internationale du travail (OIT) estime qu'en Afrique 440 millions de jeunes arriveront sur le marché du travail dans les 15 prochaines années. Or, au rythme actuel, seulement 100 millions d'emplois pourront être créés.

L'IFEF a aussi pour mandat d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes, de mettre en œuvre de nombreux programmes d'acquisition de compétences qui leur permettent d'être très vite opérationnels.

Pour cela, il se révèle essentiel de rapprocher les mondes de l'éducation et de l'entreprise. Grâce à cet arrimage, l'IFEF est en mesure de concevoir des formations professionnelles techniques et technologiques en adéquation avec les besoins en main-d'œuvre qualifiée des secteurs prioritaires de l'économie.

Des outils d'analyse des emplois et de mesure de l'insertion professionnelle des jeunes ont ainsi été réalisés pour le Bénin, le Cap-Vert et la Mauritanie. Des programmes de formation professionnelle centrés sur l'approche par les compétences ont aussi été mis en place en Guinée, au Mali, au Vietnam, en ciblant des secteurs clés comme la pêche, l'agriculture ou le tourisme.

En septembre 2017, j'ai participé au Stage de formation sur l'évaluation des apprentissages selon l'approche par compétences. Pour moi, c'était l'occasion d'appréhender profondément une nouvelle pratique d'enseignement, qui sera utile pour mon travail et l'amélioration de la qualité d'enseignement dans mon établissement.

À travers des formations et des ateliers de travail organisés par l'IFEF et le CREFAP, j'ai appris non seulement de nouvelles méthodes d'enseignement, mais aussi des compétences transversales pour le travail en équipe et la compétence de gestion de projet.

À partir de deux programmes en expérimentation en 2014, on a réussi à rénover nos offres de formations selon l'approche par compétences, notamment les programmes de comptabilité, de marketing, de gestion et finance, de technicien en électricité, de technicien de vente...

C'est pour moi un grand plaisir de participer à cette réforme qui permet à des milliers de jeunes de trouver du travail, grâce au partenariat que mon école a établi avec les grands supermarchés présents au Vietnam.

Tuan Anh LE,
enseignant en gestion et marketing
à l'École professionnelle de Hai Dong, Vietnam

APPROCHE PAR COMPÉTENCE (APC)

2 ans, 2 axes, 10 pays : l'APC, un effet de levier pour l'insertion professionnelle des jeunes

- 250 cadres, conseillers pédagogiques et enseignants formés à l'APC
- Élaboration et diffusion d'outils de veille économique pour les emplois dans le tourisme, l'agriculture, la pêche et le BTP
- Suivi de l'insertion professionnelle de 500 jeunes dans 10 établissements pilotes
- 350 000 jeunes touchés par les mesures d'amélioration des politiques publiques, de l'apprentissage et des programmes de formation selon l'APC

« FAIRE ENSEMBLE » : LES SYNERGIES ENTRE L'OIF, LES OPÉRATEURS DE LA FRANCOPHONIE ET LES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

L'OIF vise une coordination optimale avec les Opérateurs et les Conférences ministérielles pour plus de résultats, d'impact et d'efficacité dans le déploiement des programmes.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, c'est l'AUF et l'Université Senghor d'Alexandrie qui portent les ambitions de la Francophonie.

Les priorités retenues par l'AUF dans sa stratégie quadriennale 2017-2021 – la qualité de la formation des personnels enseignants, le rapprochement entre le monde académique et le milieu de l'entreprise, ou encore l'égalité entre les femmes et les hommes – rejoignent parfaitement des thématiques chères à l'OIF.

La Secrétaire générale de la Francophonie est membre d'honneur du Conseil d'orientation stratégique (COS) de l'AUF.

Dans le cadre de l'Initiative pour le développement numérique de l'espace universitaire francophone (IDNEUF), lancée en 2015 par l'AUF, plusieurs partenariats ont été mis en place. Trois réunions ministérielles entre 2015 et 2018 ont permis la création et le financement d'un métaportail de diffusion de plus de 50 000 ressources numériques issues de 40 pays.

L'OIF et l'AUF ont appuyé la création par l'Université de Montréal d'un Observatoire de la Francophonie économique (OFE), basé à Montréal (Canada-Québec), dont l'objectif est de renforcer et pérenniser le dialogue entre les mondes académique et économique.



Jeune élève du Lycée technique de Gové (Bénin)

Une Francophonie toujours plus active **POUR UNE CROISSANCE PARTAGÉE, UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE**

La régulation de l'économie dans le contexte de la mondialisation est une priorité pour la Francophonie. Consciente de la nécessité d'un changement de paradigme et s'appuyant sur la Stratégie économique adoptée par le XV^e Sommet tenu à Dakar en 2014, l'OIF cherche à construire avec ses États et gouvernements membres les fondements d'un nouveau modèle de croissance.

Notre Organisation rassemble ainsi ses pays membres sous une même bannière pour défendre des intérêts communs et une vision partagée des réformes nécessaires, notamment en matière d'accès aux financements ou de valorisation de la créativité et de l'innovation.

C'est dans cet esprit que nous appuyons l'entrepreneuriat, clé d'une croissance véritablement inclusive. L'OIF s'est engagée à accompagner les initiatives économiques portées par les femmes et les jeunes et le développement de leurs entreprises dans des filières innovantes. Le rôle de l'OIF est aussi d'aider à renforcer l'environnement des affaires, à la fois institutionnel, réglementaire, normatif, stratégique et financier. Notre Organisation facilite enfin les occasions d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, d'analyse et d'identification des opportunités.

C'est ainsi que l'OIF appuie ses États et gouvernements membres dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations unies, et les accompagne sur le chemin de l'émergence.

À travers un solide plaidoyer et de multiples actions de coopération, l'OIF a fait du développement durable un axe fort de la feuille de route de la Secrétaire générale pour la promotion d'une nouvelle économie, plus respectueuse de l'environnement et toujours centrée sur l'humain.

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS ET LES VALEURS DE LA FRANCOPHONIE DANS LA MONDIALISATION

Afin de favoriser l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale, l'OIF accompagne la coopération entre ses pays membres au sein de cet espace privilégié de solidarité qu'est la Francophonie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur 44 pays africains signataires de la zone de libre-échange continentale (ZLEC) lancée en mars 2017, 29 sont francophones.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'OIF a contribué à la création d'une plateforme de commerce en ligne, « Made in Sénégal/Fabriqué au Sénégal », en partenariat avec le Centre du Commerce international (CCI) et le gouvernement du Sénégal. Cette plateforme vise à faciliter l'accès aux marchés internationaux à 200 PME sénégalaises.

Appuyer les États dans leur participation aux concertations économiques et commerciales

- 17 concertations et ateliers sur les structurations de chaînes de valeur au cours des 5^e et 6^e Forums d'aide pour le commerce, à Genève en 2015 et 2017, en partenariat notamment avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Centre du commerce international (CCI)
- 3 concertations préparatoires régionales et 3 concertations des ministres et chefs de délégations des pays francophones pendant les 10^e et 11^e Conférences ministérielles de l'OMC, à la Commission des Nations unies pour le Commerce et le développement (CNUCED)
- L'élaboration de 282 documents et notes techniques par les Conseillers en politiques commerciales
- La diffusion de bulletins quotidiens d'information lors des Conférences ministérielles de l'OMC
- La production de 3 documents de réflexion stratégique



Soutenir les négociateurs francophones en matière de politique commerciale

Dans le cadre de son assistance technique de proximité, l'OIF met à disposition de ses pays 16 conseillers nationaux et 4 conseillers régionaux en politiques commerciales qui apportent une assistance technique dans 14 pays.

Près de 7 000 parties prenantes (fonctionnaires, entrepreneurs, parlementaires, membres de la société civile, journalistes et enseignants) ont été informées, sensibilisées ou formées à l'occasion de plus de 1 000 activités organisées aux niveaux national et régional sur des enjeux stratégiques. L'accent a également été mis sur la facilitation de la coopération d'affaires Sud-Sud/Nord-Sud et tripartite en œuvrant au rapprochement de plus de 2 000 opérateurs économiques.



Trois initiatives méritent particulièrement d'être citées :

- un plan de densification et de diversification des industries du coton, du textile et de la confection dans l'espace francophone (DEDICOT) ;
- le rapprochement et la coopération entre les associations des producteurs de café d'Afrique, de Madagascar et d'Asie ;
- la co-organisation, depuis 2015, de **Journées de partenariats tripartites OIF – Canada-Québec – Afrique de l'Ouest et centrale, et OIF – Mékong francophone – Europe centrale et orientale**. Ces Journées ont eu lieu à Hanoï et à Dakar en 2017 ; puis à Rabat, Ouagadougou, Abuja, Douala, Yaoundé, Libreville, Hanoï et Koudougou en 2018.

L'OIF joue pleinement son rôle de facilitation et de catalyseur en rassemblant les acteurs des grandes négociations internationales, à travers notamment le **Réseau des ministres francophones du Commerce, le Réseau francophone de la coopération Sud-Sud et tripartite** et le **Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI)**. (cf. partie II, chapitre 1, p. 55)

Premières éditions des Journées de la Francophonie économique et numérique (JFEN)

L'OIF a lancé une nouvelle dynamique de réflexion prospective sur les mutations en cours et à venir dans le monde, et plus particulièrement dans l'espace économique et numérique francophone, en organisant avec succès les deux premières éditions des **Journées de la Francophonie économique et numérique (JFEN)** en 2016 et 2017 à son siège, à Paris.

Ces Journées ont mobilisé plus de 600 femmes et hommes, experts économiques issus de milieux institutionnels et politiques, universitaires et associatifs, comme du secteur privé, et d'organisations régionales et internationales.

PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT COMME LEVIER DE CROISSANCE INCLUSIVE

On estime que le secteur privé fournit environ 70 % de la production, 70 % des investissements et 90 % des emplois en Afrique.

C'est pourquoi nous nous sommes attachés à promouvoir l'emploi par l'entrepreneuriat, tout en ciblant plus particulièrement les femmes et les jeunes, avec une priorité accordée, pour commencer, à l'Afrique subsaharienne francophone.

Dans 13 pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, en deux ans, plus de 20 500 femmes et jeunes entrepreneurs ont bénéficié de dispositifs d'accompagnement, d'espaces collaboratifs, d'incubateurs, d'accélérateurs de très petites, petites et moyennes entreprises et industries, dans des filières ciblées et innovantes comme l'économie bleue et l'économie verte, mais aussi l'économie de la culture, l'économie numérique ou l'économie sociale et solidaire.

L'OIF estime que, grâce à son appui, ces entrepreneurs ont su générer à leur tour quantité d'emplois et impulser des chaînes de valeurs plus vigoureuses.

Forte du constat que, dans l'espace francophone, 86 % des femmes occupent un emploi précaire, l'OIF a tout particulièrement ciblé les femmes en milieu rural, le plus souvent engagées dans des activités d'artisanat, de transformation céréalière, de production maraîchère ou d'aviculture, en les aidant à mener à bien leurs projets, à les développer en fonction de standards de qualité, à trouver des marchés et à accéder à des financements adaptés.

L'appui à l'entrepreneuriat francophone en chiffres

93 structures de soutien à l'entrepreneuriat appuyées dans 13 pays (incubateurs, structures nationales)

20 500 jeunes et femmes porteurs de projets et entrepreneurs accompagnés, formés ou sensibilisés à l'entrepreneuriat

30 banques formées à la mise en place de financements spécifiques consacrés aux entreprises portées par les femmes et les jeunes



Le numérique, levier essentiel pour l'entrepreneuriat

L'OIF a déployé depuis 2016 un projet de formation à l'entrepreneuriat numérique. C'est dans ce cadre que 60 jeunes entrepreneurs numériques du Bénin, de Madagascar, du Togo et du Sénégal ont bénéficié d'un cursus de formation structuré autour d'enseignements pratiques sur les fondements de l'entrepreneuriat, de la programmation et de la communication numérique.

Les 13 missions de démarrage réalisées sur le terrain entre février 2016 et juillet 2017 ont permis d'identifier 59 structures partenaires d'appui à l'entrepreneuriat, principalement de type « incubateurs d'entreprises innovantes ».

Le programme a également appuyé plusieurs événements de sensibilisation, formation et réseautage pour les entrepreneurs africains, notamment le salon Sahel'Innov à Niamey, placé sous le haut-patronage du Président de la République du Niger et de la Secrétaire générale de la Francophonie, qui l'ont inauguré ensemble en février 2017.



Partenariat avec l'Association Bondy Innovation

L'OIF a signé un partenariat avec l'Association Bondy Innovation le 15 février 2017 pour faciliter son intégration dans le consortium du Programme Afrique Innovation (PAI), financé par l'Agence française de développement (AFD) et comprenant notamment cinq des incubateurs que nous appuyons : Bond'innov (France), le CTIC Dakar (Sénégal), le CIPMEN (Niger), ETRILABS (Bénin) et La Fabrique (Burkina Faso).

Ce programme entend donner des moyens d'action aux incubateurs de jeunes pousses innovantes agissant en Afrique ou avec l'Afrique, notamment à travers le développement de curricula de formation et le renforcement de capacités pour les équipes des entreprises incubées.

CartellInnov : valoriser la création et l'innovation

L'OIF a lancé CartellInnov, une initiative de cartographie collaborative et ouverte des forces de l'innovation. Portée par le Réseau francophone de l'innovation (Finnov), cette initiative permet d'accélérer la multiplication des échanges entre les différentes communautés numériques francophones.

Grâce à un fort ancrage territorial et à une vaste mobilisation de terrain, près de 600 lieux d'innovation ont été identifiés et répertoriés en Afrique de l'Ouest et dans l'océan Indien à ce jour. En parallèle, afin de recenser les initiatives dans l'espace numérique francophone, l'OIF publie tous les deux ans un rapport sur l'état des lieux du numérique.



Faciliter l'accès aux financements pour les entrepreneurs

Pour la grande majorité des hommes et des femmes chefs d'entreprise de l'espace francophone, le principal obstacle reste l'accès aux financements. Afin de stimuler l'entrepreneuriat et d'aider surtout les jeunes pousses à trouver des financements, l'OIF a lancé la plateforme de financement participatif « Finance ensemble ». Jusqu'ici, 22 entreprises innovantes, créatives ou solidaires en ont bénéficié. « Finance ensemble » est appelée à évoluer.

L'OIF appuie plus largement encore le développement et la structuration du financement participatif à travers le soutien à :

- l'adoption de nouveaux cadres réglementaires,
- l'émergence de nouveaux acteurs formés aux règles et pratiques de déontologie, de contrôle et de sécurisation des transactions,
- la création d'autres plateformes.



Promouvoir l'inclusion financière des femmes et des jeunes entrepreneurs

L'OIF a engagé des partenariats avec des institutions financières africaines, notamment en République démocratique du Congo, avec la banque Rawbank, pour une formation de gestion financière ciblant les femmes entrepreneures. Ces formations permettent aussi aux structures financières de mieux appréhender les domaines d'activités des opérateurs économiques et de créer un climat de confiance en vue de l'octroi de crédits. À ce jour, une soixantaine de femmes entrepreneures ont bénéficié de ces formations.

Cette initiative est actuellement en cours de répliation dans plusieurs pays partenaires en collaboration avec la Société financière internationale (IFC) du Groupe Banque mondiale.

Dans le même élan, l'OIF a organisé en octobre 2017, en partenariat avec la Société financière internationale (IFC), un atelier régional à l'attention de hauts cadres de banques d'Afrique francophone. Cet événement visait notamment à former les banques à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions spécifiques ciblant les PME, et notamment les entreprises portées par les femmes.

Accroître les opportunités d'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans l'espace francophone

2 000 femmes et jeunes entrepreneurs invités à participer aux événements internationaux

1 Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin créé afin d'accroître les opportunités d'affaires

1 base de données pour la prise de décision et pour le partage de bonnes pratiques, rendue disponible grâce au partenariat conclu avec l'Observatoire de la Francophonie économique



Jeunes entrepreneurs du bâtiment, Abidjan (Côte d'Ivoire)

La formalisation des activités économiques, étape essentielle de l'émergence

L'économie informelle est par nature injuste, car elle se résume bien souvent à la loi du plus fort et marginalise l'apport de millions d'acteurs économiques, principalement des femmes et des jeunes, des forces vives qui sont autant de moteurs de croissance privées de toute reconnaissance. La formalisation des économies est partout réclamée comme un prérequis essentiel à la protection sociale et à une meilleure intégration dans la fiscalité, les plans d'infrastructures et de services, l'ensemble des circuits financiers officiels.

C'est dans cette optique que l'OIF appuie l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) dans ses efforts de promotion du « Statut de l'entrepreneur », un dispositif juridique visant à faciliter la création d'entreprises et à encourager, auprès de ses États membres et de leurs acteurs économiques, le passage de l'informel au formel.

L'OIF apporte également son soutien aux Centres de gestion agréés (CGA) au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal. Ces structures fournissent une assistance technique en gestion aux entrepreneurs, notamment dans les domaines de la comptabilité et de la fiscalité.

Pour un cadre législatif favorable au numérique en Afrique de l'Ouest

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement juridique, l'OIF appuie l'adaptation de la législation nationale au développement de l'entrepreneuriat numérique.

Ainsi, au Bénin, nous avons favorisé des échanges entre de jeunes entrepreneurs du numérique et des parlementaires. Plus de 100 responsables béninois, dont 57 parlementaires, ont été sensibilisés aux enjeux et aux implications juridiques de l'économie numérique. À la suite de la réalisation, par l'OIF, d'un audit du cadre juridique de l'économie numérique au Bénin, le gouvernement a également produit un Code numérique. Une expérience similaire est menée au Burkina Faso.



Jeunes participants à l'innovathon de Tanger et à la formation Finance Ensemble, le 9 mars 2018, lors de l'escale de l'Hermione © Fayssal Zaoui/OIF

AGIR POUR UN DÉVELOPPEMENT VÉRITABLEMENT DURABLE ET INCLUSIF

Accompagner les États pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD)

Dans son action en faveur d'un développement humain et économique durable et responsable, l'OIF place l'atteinte des ODD par ses États membres comme un objectif structurant. Citons trois initiatives essentielles.

- Soutien à 15 écoles nationales d'administration (ENA) pour l'inclusion des questions de développement durable dans leurs parcours de formation. Les Nations unies et la CNUCED ont salué l'initiative et souhaitent l'étendre à l'échelle mondiale.
- Organisation d'ateliers francophones de concertation régionale dans les industries extractives pour permettre une exploitation minière durable. L'initiative regroupe plusieurs centaines d'acteurs de la filière issus d'une vingtaine de pays d'Afrique.
- Promotion de l'économie bleue dans les petits États insulaires en développement (PEID) en favorisant le développement du tourisme durable par la concertation régulière d'une trentaine d'experts issus de sept pays membres.

Contribuer à la formation au développement durable et valoriser le droit de l'environnement

- 7 200 francophones formés en ligne sur le développement durable (118 pays, 2 872 diplômées et diplômés, 95,1 % de taux de satisfaction)
- 8 publications éditées sur les outils de gestion de l'environnement
- 80 profils pays en économie de l'environnement ou en évaluation environnementale et sociale
- 17 fiches d'indicateurs juridiques du droit de l'environnement testées dans 4 pays francophones
- 10 cours documentaires en ligne destinés à favoriser la démultiplication des projets citoyens
- 2 diagnostics globaux sur l'évaluation environnementale et sur l'économie de l'environnement



Entreprise Tech-Innov, pionnière de la télé-irrigation, incubée par le CIPMEN, à Goubé (Niger). La télé-irrigation permet aux agriculteurs d'arroser leurs cultures à distance pour en finir avec l'arrosage manuel, chronophage et générateur de gaspillage.

Appuyer les acteurs francophones dans les négociations internationales sur l'environnement

À travers son Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), l'OIF apporte un appui politique et technique aux pays lors des différentes négociations internationales sur le climat, la biodiversité ou encore la désertification.

En parallèle, l'OIF a mis en place des cadres de concertation entre les différents acteurs francophones concernés par les problématiques environnementales (négociatrices et négociateurs, responsables politiques, société civile et secteur privé), en marge des conférences annuelles de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Je voudrais tout particulièrement exprimer notre totale satisfaction quant à l'appui de l'OIF aux pays francophones dans le cadre des négociations internationales sur le climat. Grâce à cet appui, nos pays ont une meilleure compréhension des points et des étapes des négociations afin de mieux défendre nos positions en amont de la CdP23 sur le climat, à Bonn, en Allemagne.

Richemond ASSIE,
Point focal climat et Fonds vert climat de la Côte d'Ivoire, coordonnateur du Programme national changement climatique (PNCC)

Le 26 juillet 2018 à Niamey (Niger) se tient la Conférence internationale sur la désertification et l'économie verte (CIDEV), une initiative du Président de la République du Niger et de la Secrétaire générale de la Francophonie ; 14 des 19 pays présents appartiennent à l'espace francophone. En mars, l'eau du fleuve Niger avait cessé de couler.



Un appui décisif de la Francophonie aux États et gouvernements francophones lors des négociations climat

- 4 ateliers régionaux à destination de 194 acteurs francophones ont été organisés sur les lignes directrices pour la mise en œuvre des contributions nationales, sur l'accès à la finance climat et sur les conditions d'accréditation auprès du Fonds vert pour le climat et du Fonds d'adaptation au changement climatique.
- 6 initiatives locales de femmes dans les domaines de l'adaptation aux effets dévastateurs du changement climatique ont été financées par l'OIF (Bénin, Burundi, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo).
- 2 ateliers préparatoires organisés en amont de la CdP (en anglais COP) 23 sur le climat et de la CdP13 sur la désertification ont permis de former 130 personnes afin qu'elles participent activement aux négociations.
- En marge des sessions de Bonn (mai 2017 et mai 2018), 120 personnes ont été mobilisées par l'IFDD, des femmes et des hommes de tout l'espace francophone, négociateurs, décideurs et représentants de la société civile, pour discuter des enjeux, intervenir et échanger sur les sujets à l'ordre du jour des négociations et partager leurs expertises.
- 5 outils ont été conçus en français pour faciliter la négociation et la mise en œuvre des engagements des pays : un guide des négociations sur la désertification, deux résumés à l'intention des décideurs (enjeux climatiques et désertification), un numéro consacré à la désertification par la revue *Liaison Énergie-Francophonie* et une version française de l'évaluation régionale du 6^e rapport sur l'environnement en Afrique (GEO-6).
- Plus de 60 participantes et participants, dont 12 ministres et plusieurs autres chefs d'institutions, se sont réunis lors de la concertation ministérielle en marge de la CdP23 sur le climat, à Bonn, en 2017, pour échanger sur les enjeux des négociations.
- 1 300 participantes et participants à 35 événements parallèles organisés au pavillon de la Francophonie lors de la CdP23 sur le climat à Bonn.
- 6 projets soutenus par l'OIF contribuant à la lutte contre les changements climatiques ont été primés lors de la CdP23.

Faciliter l'accès aux énergies renouvelables

L'OIF a fait de l'accès à un coût raisonnable à des services énergétiques durables, modernes et renouvelables, une priorité à l'horizon 2030. Notre Organisation mène dans ce sens des actions de sensibilisation auprès des responsables politiques.

Sur le terrain, elle a participé à de nombreuses initiatives, notamment en apportant un soutien technique pour la mise en place de normes régionales d'efficacité énergétique.

Le soutien de la Francophonie à travers l'IFDD nous a permis de structurer notre projet « Bassam, ville durable modèle », de bonifier la formulation de notre rapport « Agenda 21 local » dans sa dimension développement durable, de mobiliser le cofinancement du PNUD, de faciliter la sensibilisation et la formation des parties prenantes locales... Je souligne par ailleurs le soutien technique et financier de la Francophonie dans la réalisation de l'éclairage public solaire du pont de la Victoire.

Georges Philippe EZALEY,
Maire de la commune de Grand-Bassam

Le partenariat avec l'IFDD a permis à la Commission de matérialiser la vision exprimée par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dans l'Initiative régionale pour l'énergie durable (IREDD).

Dans ce contexte, l'IFDD assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de trois projets majeurs de notre Institution : 1) la mise en place d'un système d'information énergétique; 2) le projet régional d'étiquetage énergétique d'appareils électroménagers; 3) le projet de code régional d'efficacité énergétique dans les bâtiments neufs de l'UEMOA.

Fily Bouaré SISSOKO,
commissaire chargée du Développement de l'entreprise, de l'Énergie, des Télécommunications et du Tourisme (Commission de l'UEMOA)



Jeunes techniciens de la centrale Senegy, à Santhiou-Mékhé, région de Thiès (Sénégal) © Dixon/OIF

Sensibiliser et informer sur l'environnement et le développement durable

Le développement durable exige un important travail de sensibilisation et d'information. À travers l'IFFD, l'OIF a mis plusieurs outils à disposition des acteurs des négociations internationales dans le domaine (cf. encadré p. 55). Mais la Francophonie va plus loin et veut s'adresser à l'ensemble des composantes de la société civile pour accélérer la transition vers un nouveau modèle de développement.

C'est pourquoi l'OIF soutient des médias qui diffusent des contenus de qualité sur l'environnement et le développement durable, à destination des spécialistes et du grand public. Un audit des programmes et des outils d'information en français pour le développement durable (Médiaterre, Objectif Terre, revue *Liaison Énergie-Francophonie*) et une enquête menée auprès de 750 personnes ont permis de déterminer qu'il existe un besoin croissant d'informations « pratiques » dans ce domaine.

Quand je vois toute la documentation qui est ici, je me dis, véritablement, la Francophonie a compris l'enjeu et va au-delà des attentes. Les documents de la Francophonie permettent de guider les négociations sur le plan technique et informationnel...

Yacoubou BIO-SAWÉ,
directeur de l'environnement et de la finance climat à la Banque ouest-africaine de développement Cdp 23, Bonn, novembre 2017

Un site de référence : Médiaterre

Le système d'information mondial francophone pour le développement durable Médiaterre comptait 38,4 millions de pages consultées et 11 540 inscrits à la fin de l'année 2017.

Avec près de 6 453 dépêches diffusées en 2017, Médiaterre est devenu une communauté numérique dynamique et mobilisée pour faire vivre la cause francophone pour le développement durable et pour l'environnement.



Pêcheurs artisanaux à Anakao (Madagascar) © Fireflies/OIF

La revue *Liaison Énergie-Francophonie* (LEF) à la pointe sur les questions du développement durable

6 numéros de la revue *LEF* ont été produits et diffusés par l'IFDD en 2017-2018 sur les thèmes des emplois verts, de la désertification, de l'énergie durable en Afrique, de la gestion durable de l'environnement face aux défis des migrations et de la sécurité, et de la prévention et gestion des catastrophes naturelles, en collaboration avec le Bureau régional de l'océan Indien (BROI) de l'OIF.

LA FRANCOPHONIE, FORCE DE PROPOSITION ET D'INNOVATION



**AU CŒUR DE L'ÉCHIQUIER
MULTILATÉRAL**
et de l'agenda international



Sur le terrain,
AUX CÔTÉS DES POPULATIONS



AVEC LES JEUNES,
moteurs et acteurs de changement



AVEC LES FEMMES,
dans le combat pour leurs droits
et leur pleine participation à la
vie politique, économique et sociale



AU CŒUR DE L'ÉCHIQUIER MULTILATÉRAL et de l'agenda international

Dans un contexte mondial marqué par le bouleversement des grands équilibres géopolitiques, l'on assiste à une résurgence des nationalismes et à une tendance à l'unilatéralisme. Dans ce contexte, la Francophonie fait primer le droit, la coopération, la solidarité, et redit l'urgence de faire front commun dans un multilatéralisme rénové, doté de mécanismes amenant l'ONU, les Organisations internationales et régionales à agir de manière plus concertée et coordonnée pour davantage d'impact et d'efficacité.

Usant de sa diplomatie d'influence, portée par la Secrétaire générale et relayée par l'ensemble de l'Organisation, particulièrement les Représentations permanentes auprès des principales organisations internationales et régionales, l'OIF fait entendre la voix, les perspectives et les attentes de ses 84 États et gouvernements et, depuis 2015, jusqu'au Conseil de sécurité des Nations unies.

Se fondant sur la Charte de la Francophonie, sur ses textes normatifs de référence (Déclaration de Bamako, Déclaration de Saint-Boniface), sur les Déclarations, Résolutions et Stratégies économique, numérique et jeunesse qui constituent la feuille de route établie par les chefs d'État et de gouvernement au fil des Sommets, l'Organisation trouve les fondamentaux de son action politique et diplomatique sur la scène internationale, au service de la paix et du développement.

L'action politique de la Francophonie est fondamentalement caractérisée par une démarche préventive, à la fois structurelle, notamment sur le long terme, et opérationnelle, grâce au développement d'outils d'alerte précoce, de réaction rapide qui permettent d'accompagner les États dans des moments de crise, de grande tension ou de transition. L'OIF a aussi cette grande capacité de rassembler des expertises diverses, très sollicitées et adéquates.

Dans le domaine économique, l'OIF agit également par la force des réseaux qu'elle a su créer, qu'elle anime et soutient au quotidien.

Par son respect des expériences spécifiques et des situations particulières, comme par son attachement aux valeurs universelles, la Francophonie apporte sa plus-value à un multilatéralisme toujours plus vigoureux, plus inclusif, plus démocratique, où les peuples trouvent à s'exprimer pleinement. C'est là où le multilinguisme doit être considéré comme une composante essentielle de la démocratie internationale.

L'OIF, ACTEUR INCONTOURNABLE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Notre Organisation, multilatérale, est désormais bien positionnée sur l'échiquier multilatéral. Elle est attendue et demandée. L'OIF, en inscrivant son action dans le triptyque « gouvernance-sécurité-développement », s'est fixé des priorités d'action qui prennent en compte les grands défis de notre monde. Elle contribue, par sa force d'action et de proposition, à la résolution de nouvelles formes de crises et de conflits qui génèrent des situations de déstabilisation de pays, voire de régions entières, des déplacements massifs de populations gravement fragilisées, des atteintes inacceptables aux principes d'universalité et d'indivisibilité des droits et des libertés ou encore des menaces inédites pour la paix et la sécurité.

Agir au plus haut niveau des Nations unies

La résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 24 mai 2017 réaffirme l'importance du partenariat politique et diplomatique ainsi que de la coopération technique entre l'OIF et l'ONU.

En participant à différentes négociations internationales, en accompagnant également les pays dans ces processus, notamment autour du Pacte pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, mais aussi par ses interventions aux réunions du Conseil des droits de l'Homme, l'OIF joue pleinement son rôle dans les enceintes où sont abordées les urgences du moment.

Quelques interventions majeures de l'OIF au Conseil de sécurité de l'ONU :



Entretien de la Secrétaire générale de la Francophonie avec le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, au siège de l'Organisation des Nations unies à New York, 14 mars 2017 © ONU

Michaëlle Jean a été conviée, aux côtés des chefs des principales Organisations internationales et régionales, au Dialogue interactif de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies, lors d'une retraite à Greentree (États-Unis, juin 2018). La participation de la Secrétaire générale témoigne de la reconnaissance de l'OIF comme organisation partenaire au plus haut niveau de l'ONU. Sa contribution énergique a permis l'adoption de mécanismes pour un partenariat plus opérationnel entre organisations liées par l'atteinte d'objectifs communs, appelées à travailler ensemble sur le terrain, à porter des plaidoyers et à mener des actions de médiation.

Lutter contre la radicalisation violente

Coopération entre l'OIF et le G5 Sahel

Les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) sont tous membres de la Francophonie. D'où le partenariat entre cette Alliance et l'OIF, dont l'un des projets phares est le renforcement des Centres de veille, d'analyse des données et de renseignement récemment créés dans ces cinq États. Cette initiative vise à mettre ces Centres en réseau et à développer des outils d'analyse préventive et de prospective afin de permettre aux autorités nationales et au Secrétariat permanent du G5 Sahel de consolider leurs capacités d'anticipation des risques et des menaces, et d'intervention, y compris en matière de radicalisation violente.

Combattre les discours de haine

En parallèle, l'OIF a accompagné les initiatives visant à lutter contre les discours haineux, terreau de la marginalisation qui conduit souvent à la radicalisation. Ainsi, à la suite du projet-pilote sur la régulation des discours de haine dans les médias, lancé en 2016 avec le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM) et les instances de régulation de Côte d'Ivoire, du Maroc et de Tunisie, l'OIF vient de publier un *Guide pratique sur la lutte contre les discours de haine dans les médias audiovisuels francophones*.

La mobilisation francophone engagée depuis 2016 a également abouti à la création d'un Réseau francophone de prévention de la radicalisation violente et du terrorisme qui réunit une pluralité d'acteurs institutionnels, académiques et de la société civile. Cette structure, dont le lancement a eu lieu en septembre 2018, permettra d'assurer la diffusion des connaissances existantes, de partager les expériences et de contribuer à une meilleure coordination de l'action et des moyens des États et des gouvernements pour la mise en place de systèmes de prévention appropriés et inclusifs.



Depuis l'année 2015, le G5 Sahel entretient avec l'OIF un partenariat stratégique récemment matérialisé par un Mémorandum d'entente entre les deux organisations qui met en exergue les activités menées conjointement et dégage les points de convergence et de synergie. Les thématiques liées à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent et la promotion de l'État de droit et des droits de l'Homme sont au cœur de cette coopération.

Dans ce cadre, le G5 Sahel a participé en octobre 2017 au séminaire de Bamako sur le renforcement des capacités des Centres stratégiques de recherche et d'alerte précoce des pays du G5 Sahel, séminaire qui se prolonge à travers des actions conjointes OIF/G5 Sahel pour capitaliser les résultats aux fins de réaliser une cartographie dynamique des risques et menaces, de disposer d'une expertise de haut niveau et d'outils d'analyse préventive et d'alerte précoce appropriés, et d'élaborer des plans régionaux d'urgence pour lutter contre les menaces transfrontalières, à travers un système performant de veille.

Maman Sambo SIDIKOU, Secrétaire permanent du G5 Sahel

Mieux contribuer à la prévention des crises et au maintien de la paix

En intervenant lors des débats ouverts du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix face aux menaces asymétriques ou pour l'élaboration de l'agenda « Femmes, paix et sécurité », la Secrétaire générale a porté une parole forte de la Francophonie à ces rendez-vous majeurs de l'agenda international.

Avec la création en 2017 de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, en partenariat avec la Belgique, le Canada et la France, rejoints ensuite par l'Égypte, le Maroc, le Cambodge, le Vietnam et Madagascar, la Francophonie dispose désormais d'un organe consacré à l'observation et à l'analyse, outil de coordination précieux avec les Nations unies.

Défendre les intérêts des pays membres de l'OIF dans un cadre multilatéral

Les Représentations permanentes auprès des Nations unies à New York et à Genève, auprès de l'Union européenne (UE) à Bruxelles et de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba, jouent un rôle essentiel dans la défense des intérêts des pays membres de l'OIF.

Elles fournissent une assistance ciblée aux délégations francophones à travers différentes initiatives : simulation de passage de l'Examen périodique universel (EPU) devant le Conseil des droits de l'Homme, accompagnement dans diverses négociations cruciales pour tous nos pays.

Les représentantes et représentants permanents ainsi que les groupes constitués des ambassadeurs francophones (GAF) agissent de concert pour promouvoir le respect de l'usage du français comme langue multilatérale de travail au sein des Nations unies, de l'UE et de l'UA. Ils œuvrent aussi pour une meilleure présence de francophones au sein des secrétariats de ces Organisations. Enfin, ils mènent une action diplomatique pour que de plus en plus de pays francophones accueillent des structures multilatérales, notamment de l'ONU.

L'OIF a organisé des concertations ministérielles en marge des grands rendez-vous multilatéraux tels que la Conférence internationale sur l'accès aux médicaments et autres produits médicaux de qualité en Afrique francophone, qui s'est tenue à Genève le 22 mai 2018.



Conférence internationale sur l'accès aux médicaments et aux produits médicaux de qualité en Afrique francophone, 22 mai 2018, Genève (Suisse)

APPUYER LES ÉTATS POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

La Francophonie s'est fortement impliquée pour l'identification et l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies, en organisant une trentaine de plaidoyers et de concertations de haut niveau. Dès janvier 2015, l'OIF a mis un accent particulier sur le renforcement des capacités à travers 30 formations régionales et nationales regroupant 1 800 acteurs issus de 28 pays.

Les outils en analyse systémique de la durabilité (ASD), développés par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD, cf. encadré ci-contre), sont aujourd'hui largement reconnus par les Nations unies. En matière de gouvernance, 50 pays ont constitué des fiches nationales qui contribuent au rapport « Développement durable » de la Secrétaire générale, édité pour la première fois en 2018. Ce rapport est une contribution substantielle à celui du Secrétaire général des Nations unies, dont la publication est prévue pour juillet 2019.

Contribuer à la réussite de l'Accord de Paris sur le climat

Afin de permettre aux pays francophones de participer pleinement et de contribuer efficacement à la réussite de l'Accord de Paris sur le climat, l'OIF a organisé 13 ateliers et concertations consacrés aux contributions nationales des pays membres, avec une préparation aux négociations et une formation

sur l'accès au financement de projets et de mesures d'adaptation aux effets du réchauffement climatique, dévastateurs pour un très grand nombre de nos pays. Depuis 2017, l'IFDD est accrédité auprès du Fonds vert climat, ce qui facilite ce soutien.

À l'occasion de chaque Conférence des parties (CdP, COP en anglais), nous avons réalisé et fourni plus de 20 publications des plus utiles lors des négociations. Le Pavillon de la Francophonie, érigé à chaque CdP, est devenu le point de rendez-vous privilégié des francophones avec près de 110 événements et plus de 5 000 participants.



L'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, est l'outil de coopération de référence de l'Organisation en matière de développement durable.

Inauguré en 1988 à Québec, l'IFDD fête 30 ans d'expertise au service des États et gouvernements membres. L'IFDD, ce sont des dizaines de formations annuelles structurantes et stratégiques au profit de milliers de cadres. Ce sont des actions de terrain auprès des populations et des collectivités. C'est l'organisation de conférences internationales thématiques. C'est aussi un vaste réseau d'experts et une vingtaine de publications par an.



Participants au colloque « Bilan et perspectives » de Montréal, le 10 juillet 2018, pour les 30 ans de l'IFDD

AGIR DANS LES ENCEINTES ÉCONOMIQUES MULTILATÉRALES

Défendre les intérêts francophones à travers les réseaux ministériels

La régulation de l'économie mondiale relève d'institutions internationales où se jouent des négociations clés pour l'avenir des économies nationales. L'OIF contribue à mieux faire entendre la voix de ses États et gouvernements membres au sein de ces institutions afin de promouvoir une mondialisation plus équitable, inclusive, durable et responsable, plus conforme à ses valeurs humanistes.

Après les avoir aidés à se constituer, l'OIF accompagne et soutient le réseau des ministres du Commerce lors des réunions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et celui des ministres des Finances des pays à faibles revenus lors des assemblées du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et un réseau des ministres chargés de l'Économie numérique sera lancé au XVII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement, à Erevan (Arménie).

Dans le domaine du commerce, il s'agit notamment de l'accès aux marchés ainsi que du développement de filières à valeur ajoutée. Les ministres des Finances du réseau abordent depuis 2017 la question des partenariats public-privé (PPP), qui offrent des possibilités intéressantes en matière de financement des infrastructures indispensables à l'atteinte des objectifs d'émergence de leur pays.

Sur ces sujets, les réunions ministérielles sont suivies, tout au long de l'année, par des ateliers techniques régionaux organisés par l'OIF et auxquels participent des experts des institutions internationales telles que le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE, les Nations unies et les organisations régionales.

Enfin, l'OIF, en partenariat avec le Commonwealth, entretient un dialogue régulier avec les présidences successives du G20 afin d'impulser des initiatives internationales portant sur l'économie et le développement. Ces réunions permettent un échange direct entre la présidence du G20 et les pays en développement appartenant à nos deux Organisations.



La IV^e Conférence des ministres francophones sur la Culture © Antoine Jamonneau/OIF

Conférence ministérielle de la Francophonie sur la culture : renforcer la place de la culture dans les politiques publiques et son rôle transversal dans le développement durable
16 ans après celle de Cotonou en 2001, la IV^e Conférence des ministres francophones de la Culture s'est déroulée les 22 et 23 juillet 2017 à Abidjan, en marge des VIII^{es} Jeux de la Francophonie. Pendant deux jours, les ministres ont échangé sur la régulation mondiale des enjeux culturels à l'ère du numérique, les liens entre la culture et le développement durable ou encore l'économie de la culture et la solidarité internationale. À l'issue de leurs travaux, ils ont adopté un Plan d'action en faveur du renforcement du rôle de la culture dans les politiques publiques et les relations internationales.

Anticiper les prochaines transformations de l'économie

La mobilisation des réseaux de ministres, relayée au sein des Parlements nationaux, notamment grâce à l'APF, est indispensable aux pays francophones en développement, qui doivent faire face aux transformations radicales de l'économie mondiale.

1. La première transformation concerne le financement du développement. L'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) d'ici à 2030 nécessitera de nouveaux financements qui proviendront de plus en plus du secteur privé, à travers des instruments toujours plus complexes. Pour les pays en développement, la CNUCED estime à 2 500 milliards de dollars le besoin de nouveaux financements. Les pays francophones en développement devront se doter de fortes capacités d'expertise pour contrôler ces flux issus du secteur financier privé, ainsi que le niveau de risque lié à ces opérations, alors que, par ailleurs, leur endettement s'est fortement accru ces dernières années.

L'OIF reste pleinement mobilisée aux côtés de ses États à faible revenu pour les accompagner dans cette évolution du financement du développement.

2. La seconde transformation porte sur la révolution provoquée par l'économie numérique, avec la diffusion très rapide dans les prochaines années de l'intelligence artificielle, de l'automatisation massive qui en découle, ainsi que des transactions par chaîne de blocs et des cybermonnaies.

Dans les pays avancés, 30 % des emplois existants pourraient être transformés par la diffusion de l'intelligence artificielle, qui, par ailleurs, risque de creuser les écarts entre les pays. On estime que cette seule technologie contribuera à augmenter de 26 % le PIB de la Chine d'ici à 2030, contre 5 % pour l'Afrique.

Pour les pays en développement, cette révolution numérique recèle de nombreuses opportunités, mais aussi des risques majeurs d'exclusion sur le plan économique, qui pourraient aboutir à une « colonisation numérique ».

Le réseau des ministres chargés de l'Économie numérique qu'a lancé l'OIF à l'initiative du Bénin devra promouvoir une régulation internationale de ces activités, actuellement portées par des multinationales dont aucune n'est francophone.

Cette transformation économique aura des répercussions dans de nombreux domaines de la société, du politique au culturel, et la maîtrise des données numériques deviendra un facteur-clé de la souveraineté des États comme des droits des citoyens.

La Francophonie a commencé à accompagner ses pays membres dans cette transformation en facilitant l'appropriation de ces technologies, notamment par les jeunes et les femmes. Elle a aussi contribué à faire émerger face à ces nouveaux enjeux stratégiques une vision francophone partagée au service de l'humain.



Réunion des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu, Washington, 12 octobre 2017, lors des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale

AU NOM DE TOUS LES MIGRANTS

PLAIDOYER

Depuis la création des Nations unies, jamais le monde n'avait connu une crise migratoire de cette ampleur : aujourd'hui, l'on compte plus de 65 millions de déplacés forcés. Un enjeu majeur pour l'OIF, présente sur les cinq continents, comptant parmi ses membres des pays de départ, de transit et de destination.

La Secrétaire générale, qui est doublement engagée sur la thématique des migrants du fait de ses fonctions actuelles mais aussi de son histoire personnelle, n'a cessé, durant son mandat, de porter avec force le plaidoyer de la Francophonie en faveur d'une approche humaniste des migrations, respectueuse de la dignité et des droits fondamentaux de la personne. C'est pourquoi elle défend une méthode multilatérale globale et cohérente de l'enjeu migratoire, placée sous le signe de la solidarité, de la concertation, de la coopération internationale, de la solidarité partagée pour un échange gagnant-gagnant.

Ainsi, du Sommet Afrique-Europe de La Valette (Malte) sur les migrations, en novembre 2015, à la première réunion consacrée aux réfugiés et aux migrants par les Nations unies (New York), en septembre 2016, comme dans nombre d'autres grands rendez-vous internationaux, telle la Conférence UE-UA à Abidjan (Côte d'Ivoire), en novembre 2017, Michaëlle Jean a rappelé avec force l'urgence d'agir sur le long terme à travers des politiques volontaristes, coordonnées et inclusives d'aide au développement et au maintien de la paix et de la sécurité, afin de remédier aux causes profondes de ces mouvements migratoires.

C'est le sens de l'appel qu'elle a lancé à l'issue de la 33^e Conférence ministérielle de la Francophonie, qui s'est tenue à Paris en novembre 2017, et de la Déclaration adoptée par les ministres à cette occasion. Elle a appelé à la mobilisation urgente de la Communauté internationale pour rendre leur liberté, leur dignité, leur intégrité physique et leur identité à tous les migrants réduits en esclavage en Libye.



École pour enfants réfugiés gérée par Yalla ! Pour les enfants, association soutenue par l'OIF © Nicolas Camoisson

Se battre pour l'intégration des réfugiés

Depuis 2017, l'OIF développe des dispositifs d'apprentissage du français auprès des populations réfugiées dans des pays d'accueil membres de la Francophonie où le français est l'une des langues officielles ou d'usage et un facteur essentiel d'intégration.

C'est le cas au Liban où, en partenariat avec des ONG locales, sont mises en œuvre des formations au français pour plus de 1 000 enfants et jeunes réfugiés dans les camps ainsi que dans des centres éducatifs informels accrédités.

L'ONG Amel témoigne des résultats de ces activités : « Grâce au soutien de l'OIF, nos professeurs ont accès à des outils d'enseignement innovants, qui leur permettent d'améliorer leurs pratiques pédagogiques auprès des enfants, encore plus à même de suivre les cours en français dans les écoles publiques. »



La Secrétaire générale rencontre des réfugiés syriens au Liban

L'OIF, PARTENAIRE DES GRANDES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES

La Secrétaire générale a fait de la dynamique partenariale un fondement de son mandat et une composante fondamentale de la réussite de l'action de l'OIF.

Que ce soit avec les organisations internationales et régionales, les agences spécialisées du système des Nations unies, les organisations non gouvernementales, les entreprises ou les fondations privées, l'OIF collabore au quotidien avec des partenaires externes pour développer ses compétences, lever des fonds et renforcer ses programmes avec de l'expertise et des ressources.

La politique partenariale de l'OIF s'inscrit dans la logique du 17^e Objectif de développement durable qui prévoit de « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser » avec, pour finalité, la promotion de la responsabilité sociale et environnementale auprès des entreprises afin de réaliser ensemble le plan d'action de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Dans ce cadre, l'OIF a conclu ces quatre dernières années nombre d'accords novateurs, en particulier dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'économie. Elle a également choisi d'orienter de manière plus affirmée les partenariats sur des actions ciblées vers la jeunesse, les femmes et l'entrepreneuriat, en lien avec les Stratégies numérique, économique et jeunesse.

Dans un contexte de réduction des ressources des agences multilatérales, les partenariats de l'OIF lui permettent non seulement de diversifier ses ressources, mais aussi d'innover dans ses contributions en faveur du développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

Exemples d'organismes ayant conclu ou renouvelé un accord de partenariat avec l'OIF entre 2015 et 2018



PROMOUVOIR UN MULTILATÉRALISME À VISAGE HUMAIN

Faire front commun avec les autres organisations géolinguistiques internationales

À l'invitation du Forum économique international des Amériques (FEIA), les Secrétaires générales de la Francophonie, du Commonwealth, du Secrétariat ibéro-américain (SEGIB) et la Secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) ont lancé, ensemble et volontairement, dans leurs langues respectives, pour une appréciation du multilinguisme, le 12 juin 2017 à Montréal, un appel solennel « Pour un humanisme universel ».

L'OIF, le SEGIB et la CPLP ont ensuite décidé de donner un contenu précis à cet appel par la mise en œuvre d'une coopération novatrice. Lors de la Conférence de Paris du Forum économique international des Amériques, le 8 décembre 2017, les trois organisations se sont engagées à agir conjointement en adoptant une feuille de route fondée sur leurs programmations en faveur de la jeunesse et des femmes, l'union de leurs réseaux, de manière à penser et à porter des plaidoyers et des projets ensemble.

Lors d'une autre rencontre des « Trois espaces linguistiques », à Madrid, en mars 2018, Michaëlle Jean, Maria do Carmo Silveira et Rebeca Grynspan ont rendu publique une déclaration mettant en avant le rôle essentiel de la langue et de la culture pour la formation, la mobilité et l'emploi, facteurs essentiels de la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement des Nations unies.

« *Parce qu'il y a urgence, nous avons décidé d'unir nos voix pour appeler à la mobilisation et à l'action en faveur d'une mondialisation de l'économie juste et durable, en faveur d'une démocratie mondiale, solidaire, inclusive, garante des valeurs universelles et respectueuse de la diversité. Nous lançons un appel pressant pour un humanisme universel.* »

Michaëlle Jean

CHIFFRES CLÉS

Francophonie, Commonwealth, Communauté ibéro-américaine, Communauté des pays de langue portugaise

D'immenses espaces géolinguistiques

167 États, gouvernements et territoires

4,5 milliards d'hommes et de femmes sur les cinq continents

61% de la population mondiale

D'immenses défis communs

30 des **39** petits États insulaires en développement

37 des **48** pays les moins avancés de la planète

1 chômage chronique des jeunes, facteur considérable de risque

Enfin, à l'invitation du président de l'Assemblée générale des Nations unies, les quatre responsables, entourées de délégations de jeunes qu'elles ont mobilisées, ont participé, à New York le 30 mai 2018, à un grand Forum de dialogue avec la jeunesse.

Ces mêmes jeunes ont pris part le lendemain à une rencontre organisée par l'OIF à sa représentation permanente auprès de l'ONU (New York). Ils ont construit ensemble un Projet d'immersion de la jeunesse en entreprise et en administration (PIJE) puis ont jeté les bases du réseau des jeunes leaders des différents espaces linguistiques.

« *Apelamos a um forte investimento no capital humano constituído pelas mulheres e pelos jovens.* »
Maria do Carmo Silveira

« *Respect for the dignity of every community and of every person, is fundamental and at the heart of our efforts to address the breadth of challenges facing our world today.* »

Patricia Scotland

« *Es hora de convencer, de educar y de unirnos a favor de los valores que compartimos: a favor del diálogo y la búsqueda de consensos, a favor del multilateralismo y la diplomacia, a favor de la cooperación y las responsabilidades recíprocas.* »

Rebeca Grynspan



Lors du lancement de l'Appel pour un humanisme universel, 14 juin 2017, de gauche à droite : Gabriela Ramos, conseillère spéciale du Secrétaire général et sherpa (OCDE), animatrice de la table ronde ; Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie ; Rebeca Grynspan, Secrétaire générale (SEGIB) ; Patricia Scotland, Secrétaire générale du Commonwealth ; Maria do Carmo Silveira, Secrétaire exécutive (CPLP)

Le multilinguisme, gage de démocratie multilatérale

Le respect du régime linguistique des organisations internationales est une exigence pour une participation et une contribution équitables aux débats internationaux, soit pour plus de démocratie multilatérale.

Auprès des plus hauts responsables d'organisations internationales, la Secrétaire générale de la Francophonie porte un plaidoyer vigoureux en faveur du multilinguisme. Pour appuyer ses interventions, l'OIF a proposé la mise à disposition auprès du Secrétaire général des Nations unies d'une expertise technique pour la définition d'une politique du multilinguisme. Un processus de dialogue renforcé avec le CIO est en cours pour encourager le développement de dispositifs multilingues lors des Jeux olympiques.

Cet engagement de la Secrétaire générale a permis de nombreux succès pour le multilinguisme. Ainsi, la traduction des documents préparatoires pour le suivi des conventions internationales en matière de droits de l'Homme sera maintenue, et l'Office des Nations unies à Genève a adopté en 2018 une réglementation imposant la connaissance du français parmi les critères de recrutement de tous les nouveaux fonctionnaires au sein de cette institution.

C'est bien d'absence de démocratie dont il s'agit lorsqu'on dénie à certaines et à certains le droit fondamental de s'informer, de négocier, de faire valoir leurs positions dans leur langue ou dans la langue de communication qu'ils maîtrisent le mieux.

Michaëlle JEAN



La Secrétaire générale de la Francophonie s'est entretenue le 11 février 2016, à Bruxelles, avec le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker © Eric Herchaft

Brexit et diversité linguistique dans les institutions européennes : une nouvelle mobilisation à Bruxelles

- Avril 2017 : concertation des ambassadeurs francophones autour du multilinguisme
- Juin 2017 : le ministre belge Didier Reynders, invité spécial du Groupe des ambassadeurs francophones de Bruxelles
- Novembre 2017 : l'usage de la langue française à l'UE dans le Brexit au Club de la presse
- Avril 2018 : vers la fondation d'un Bureau des députés européens francophones au Parlement européen
- Mai 2018 : Déclaration des présidents de la région Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) sur l'usage du français dans les institutions internationales et en particulier européennes, dans le cadre du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit)
- Juillet 2018 : courrier du Bureau des députés européens francophones au Secrétaire général du Parlement européen pour l'alerter de la situation du multilinguisme
- Septembre 2018 : nouvelle concertation des ambassadeurs francophones en présence de la Secrétaire générale
- Octobre 2018 : rencontre des ministres des États et gouvernements membres de l'OIF et de l'UE en marge du Sommet d'Erevan

Dans une Organisation où on s'exprime non seulement d'une façon intellectuelle, mais où on exprime notre nature humaine dans sa plénitude, il faut absolument garder la valeur des différentes langues et travailler ensemble pour éviter ce monochromatisme linguistique qui se traduit par un appauvrissement très néfaste face à notre besoin de communiquer avec les peuples, qui sont la raison d'être des Nations unies.

António GUTERRES,

Secrétaire général des Nations unies, discours prononcé à la cérémonie de lancement de la 5^e édition du « Mois de la Francophonie aux Nations unies et aux États-Unis », initiative conjointe de l'OIF (RPNY) et du Groupe des Ambassadeurs francophones (GAF), le 1^{er} mars 2017



La Secrétaire générale et Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, s'entendent pour renforcer la coopération UA/OIF © UA



Rencontre entre la Secrétaire générale et le GAF, le 7 mars 2018 à New York



Sur le terrain AUX CÔTÉS DES POPULATIONS

La force de notre Francophonie est celle de tous les peuples qu'elle rassemble sur les cinq continents, d'Afrique et d'Europe, d'Asie et du Pacifique, des Amériques et de l'océan Indien, du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Avec ses 84 États et gouvernements, notre Organisation tire, plus que jamais, son énergie des collectivités territoriales et locales, des forces vives sur le terrain, acteurs économiques, associations citoyennes, de femmes, de jeunes, d'hommes, d'action et de volonté, dans un puissant maillage de réseaux qui s'entrecroisent et se rejoignent pour le bien commun.

C'est cela que Michaëlle Jean nomme « la Francophonie des solutions » : ce génie du terrain, ces savoir-faire, ces réponses concrètes, cohérentes et concertées, adaptées à la diversité des situations, ces bonnes pratiques, ces réalisations, ces projets innovants, ces approches performantes, ces expériences concluantes qui gagnent à être accompagnées et mises en œuvre au niveau local et à être prises en compte par les décideurs. C'est là notre vraie richesse.

Cette proximité nous permet de répondre toujours plus efficacement aux attentes et d'être en phase avec les aspirations des peuples. C'est pourquoi l'OIF a renforcé le mandat de ses Unités hors siège (UHS), en particulier ses six bureaux régionaux, à Antananarivo, Bucarest, Hanoi, Libreville, Lomé et Port-au-Prince.

Nous mettons progressivement en œuvre la décentralisation de nos actions et la régionalisation de nos programmes, afin de décliner des stratégies régionales.

Nos Opérateurs jouent également un rôle crucial sur le terrain dans leurs domaines de compétence respectifs.

En matière d'expertise, la Francophonie s'appuie sur les nombreux réseaux qu'elle anime et soutient, et avec lesquels elle met en place des synergies fécondes.

DÉCENTRALISER PROGRESSIVEMENT L'ACTION DE L'OIF

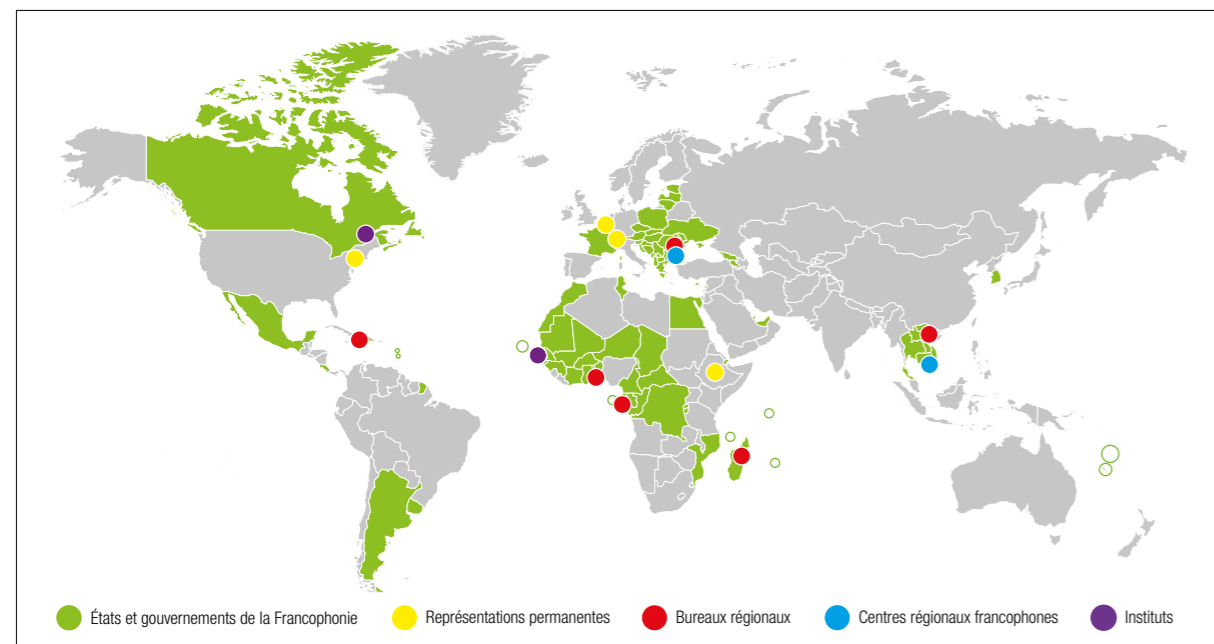
Dans sa volonté d'agir au plus près des populations et de répondre à leurs attentes et à leurs aspirations, l'OIF a assuré une présence active sur le terrain en accordant un rôle accru à ses dix UHS : ses Représentations permanentes (ONU New York, ONU Genève, UE Bruxelles, UA Addis-Abeba) et ses Bureaux régionaux (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, océan Indien, Asie et Pacifique, Caraïbe et Amérique latine, Europe centrale et orientale).

Le processus de modernisation de l'Organisation vise à déconcentrer davantage son action du Siège vers les pôles stratégiques régionaux que sont ses UHS. Ainsi, les effectifs ont augmenté au sein de plusieurs de ces unités, comme au Bureau régional pour les pays de l'Europe centrale et orientale (BRECO), au Bureau régional pour les pays de la Caraïbe et d'Amérique latine (BRECAL) ou à la Représentation permanente auprès de l'Union européenne (RPUE).

Un Bureau régional de l'OIF pour l'océan Indien (BROI) a ouvert ses portes en 2016. L'implantation d'un nouveau Bureau régional pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sera soumise à l'approbation des Instances d'Erevan en octobre 2018.

Un nouveau Bureau régional de l'OIF dans l'océan Indien

La Secrétaire générale de la Francophonie a inauguré, le 23 mars 2016, le Bureau régional de l'OIF pour l'océan Indien (BROI), en présence du Président de la République de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina. Cette ouverture traduit la volonté de la Francophonie de renforcer ses liens avec l'ensemble des pays membres de la région (Madagascar, Maurice, Seychelles, Union des Comores et Djibouti). Ce Bureau a notamment permis d'accompagner les autorités malgaches dans la préparation du XVI^e Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Antananarivo en novembre 2016. Il abrite aussi « Incubons », le premier incubateur et plate-forme de jeunes pousses du programme de l'OIF de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Enfin, le Réseau des structures et institutions nationales en charge de la Francophonie de l'océan Indien (RESIFOI), créé en septembre 2016, a adopté un plan d'action régional pour 2017-2018 destiné majoritairement à la jeunesse de l'océan Indien.



Le mandat des UHS a été élargi pour leur permettre de prendre part à la mise en œuvre de la programmation.

Ce nouveau mode de fonctionnement décentralisé s'est appuyé sur les réalités propres à chaque zone géographique bien inscrites dans les plans régionaux qui sont une nouveauté de la programmation 2015-2018.

Autre progrès permis par cette modernisation : l'approfondissement des liens entre les bureaux régionaux et les réseaux des structures et institutions nationales chargés de la Francophonie (RESIF) dans plusieurs régions du monde. Notre Organisation a accordé une grande importance au dialogue avec les correspondants nationaux, ces interlocuteurs privilégiés qui facilitent la circulation de l'information sur le terrain.

C'est dans cet esprit que l'Administrateur de l'OIF, Adama Ouane, a présidé le 2 mai 2018 à Lomé, au Togo, la célébration du 10^e anniversaire du Réseau des structures et institutions nationales chargées de la Francophonie en Afrique de l'Ouest (RESIFAO), en invitant tous les présidents des RESIF, dans le cadre d'une réunion de synthèse des contributions régionales à l'élaboration de la programmation 2019-2022 de l'OIF.

À travers ses bureaux régionaux, l'OIF s'implique dans tous les domaines liés à ses quatre grandes missions.

Dans les pages suivantes figurent quelques exemples des diverses actions menées par les UHS, à l'échelle régionale ou nationale.



Pour la langue française et la diversité culturelle

Plusieurs bureaux régionaux ont mis en œuvre des actions de promotion de la créativité dans cette langue française, partenaire de toutes les autres langues parlées dans notre espace et qui s'enrichit de tous nos métissages, nos traits de civilisation, nos imaginaires et notre diversité. Ainsi, à l'occasion de la sixième édition du concours littéraire « Regards croisés », le Bureau régional pour l'Afrique centrale (BRAC) a relayé en 2017 l'Initiative Libres Ensemble, lancée en mars 2016 par la Secrétaire générale avec les jeunes de tout l'espace francophone. Quatre lauréats dont les œuvres mettent en valeur de façon originale les principes fondamentaux d'une liberté partagée ont été primés.

Leurs œuvres ont fait l'objet d'une publication dans un album collectif de bandes dessinées diffusé dans les écoles et les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) d'Afrique centrale.

Après avoir lu le règlement du concours envoyé par Al' Mata (auteur congolais de BD basé en France) via Facebook en me disant de tenter ma chance, je me suis décidé à prendre mon crayon.

Quand je me suis mis en tête de relever ce beau défi, je ne dormais plus et c'était le début de l'aventure, passer plusieurs heures seul devant ma table à dessin en travaillant jour et nuit... Les planches que j'ai présentées au concours traitaient un sujet d'actualité, une fiction dramatique construite sur une partie de ce que j'avais vécu en 2015 à Bujumbura (Burundi), quand j'y travaillais comme auteur de bande dessinée dans un journal indépendant.

Un jour, je lisais des bandes dessinées dans une médiathèque. J'ai décidé de prendre une pause et de jeter un coup d'œil dans ma boîte courriel. C'était une bonne surprise et une excellente nouvelle d'apprendre que je venais de remporter le troisième prix du concours Regards croisés 2017. Je bouillonnais de joie ! C'est une distinction qui m'honore, qui m'a rendu populaire et qui m'ouvre des portes...

Patrick KALUTA KALPONE,
de la République démocratique du Congo,
lauréat du concours « Regards croisés » 2017

Promotion de la langue française (PROLAF)

Lancé en 1999 par un enseignant béninois, Stanislas Kognanou, le concours PROLAF a pris une envergure internationale avec l'appui du Bureau régional de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest. Il met en compétition à travers des épreuves écrites et orales (dictée à partir d'un texte erroné, culture générale et un jeu de lettres) les meilleurs élèves des établissements d'enseignement secondaire de toute la région. Les finales des éditions organisées en 2017 et 2018 ont récompensé 42 lauréats des différents pays.



Correction des copies du concours PROLAF, 2017

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les centres régionaux forment les professeurs de français en Europe centrale et orientale (CREFECO) et en Asie-Pacifique (CREFAP)

Le CREFECO et le CREFAP ont consolidé leur action contextualisée au bénéfice des professeurs de français langue étrangère. Le CREFECO met en œuvre un vaste éventail de formations nationales et régionales adaptées aux curricula de français des différents pays dans le cadre du programme « Usage et rayonnement du français ». Un projet emblématique est JEDA, Jeunes enseignants débutants en action.

Depuis 2015, le CREFAP accompagne notamment une équipe d'experts vietnamiens dans la réalisation d'un dispositif de formation continue à distance des enseignantes et enseignants de français, centré sur l'oral.

Pour l'éducation et la formation

L'action de l'OIF dans ce domaine, essentiellement menée par l'IFEF, (cf. partie I, chapitre 3), est adaptée aux différents statuts de la langue française dans ses États et gouvernements membres. Dans les deux principales régions où le français est surtout enseigné comme langue étrangère, l'Europe centrale et orientale et l'Asie-Pacifique, une action déterminée en direction des professeurs de français est menée par les Centres régionaux : le CREFECO, basé à Sofia, en Bulgarie, appuie les ministères chargés de l'Éducation d'Albanie, d'Arménie, de Bulgarie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de Moldavie et de Roumanie ; le CREFAP, situé à Hô Chi Minh (Vietnam), accompagne les systèmes éducatifs du Cambodge, du Laos et du Vietnam.

Pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme

Les bureaux régionaux ont notamment joué un rôle actif pour défendre la liberté de la presse et soutenir des médias responsables, qui constituent un atout pour la démocratie.

Le Bureau régional de l'OIF pour les pays de la Caraïbe et de l'Amérique latine (BRECAL) a poursuivi son action en faveur des médias en Haïti, en mettant l'accent sur la formation et le renforcement des capacités des journalistes.



Participants au Mediathon (concours d'innovation dans le secteur de la production et de la diffusion d'information) du MediaLabo, à Brazzaville © BRAC/OIF

Le BRECAL a appuyé la tenue d'ateliers de formation, organisés conjointement avec l'Institut Panos Caraïbes. Il a en outre organisé trois éditions du « Prix du jeune journaliste d'Haïti », destiné aux journalistes âgés de 20 à 35 ans. Ce concours permet aux lauréats, grâce aux partenariats établis notamment avec la Confédération suisse et la Fédération Wallonie-Bruxelles, de partir se former en Europe.

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO) a mis l'accent ces dernières années sur l'égalité entre les femmes et les hommes en créant une « Cellule Égalité entre les femmes et les hommes » afin de traduire au plus près des populations l'engagement de la Secrétaire générale et des États et gouvernements en faveur de l'autonomisation des femmes. À l'occasion de la Journée internationale des Femmes, la Cellule a organisé le 8 mars 2018, en partenariat avec la mairie et les associations féminines d'Aného (Togo), une matinée de sensibilisation sur l'« Autonomisation financière et économique des femmes ». Plus de 200 femmes représentant les différentes couches socioprofessionnelles de la commune ont échangé, notamment autour du Projet francophone d'appui au développement local de l'OIF (Profadel).

Pour l'économie et le numérique

Pour soutenir une croissance durable et inclusive, favoriser la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, dans des filières porteuses et stratégiques comme celles de l'économie sociale

et solidaire, de l'économie verte, de l'entrepreneuriat culturel, de l'agriculture durable et de l'économie numérique, la Francophonie mène une action déterminée sur le terrain (cf. partie I, chapitre 4 p. 46).

Le Bureau régional pour l'océan Indien (BROI) s'engage au plus près des entrepreneurs malgaches

À Madagascar, le programme « CoderDojo vulgarisation du numérique auprès des enfants et des jeunes » a bénéficié d'un important appui du BROI, qui a permis d'étendre son action à trois régions (Toamasina, Moramanga et Mahajanga).

Grâce à l'apport de l'OIF, le nombre de jeunes formés est passé de 450 à 829, et le nombre de villes touchées par le programme, de 2 à 5. Le soutien du Bureau régional a permis à l'équipe d'imaginer un CoderDojo dans des « salles informatiques ambulantes » appelées CoderBus.



© Fireflies/OIF



Le Prix du jeune journaliste en Haïti 2017 a été attribué à Hadson A. Albert et Sophonie Y. Deravine ; deuxième prix : Claudy Belizaire et Lismène Joseph ; troisième prix : Worldgenson Noel et Edlene Vernal ; mention spéciale : Obed Lamy, Ricardo Lambert, Guervens Ricardo Jean-Jacques et Mauryle Azaine

Le programme de « Promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes » a été mis en œuvre dans une démarche de co-construction avec les différents acteurs (publics, privés et société civile) des treize premiers pays partenaires (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo).

Cette action a permis, entre autres, d'accompagner plus de 20 500 femmes et jeunes entrepreneurs, générateurs de quantité d'emplois et qui impulsent des chaînes de valeur, de soutenir 93 Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant (SAEI), soit des incubateurs, accélérateurs et espaces collaboratifs de TPME et TPMI dans des filières d'innovation. La création du Réseau des Femmes entrepreneurs de la Francophonie a permis des échanges de bonnes pratiques dans l'espace francophone (cf. partie II, chapitre 4, p. 96).

Un exemple

Le BRAO a accompagné le projet Lonlonlida d'Edwige Mensah, l'une des lauréates de la première promotion de l'incubateur « Libres ensemble » mis en place à Lomé. Lonlonlida vise la prévention des grossesses précoces en milieu scolaire et la réinsertion des jeunes filles mères dans la société.



Session de formation sur le développement personnel et structuration de projet dans l'incubateur Libres Ensemble de Lomé © BRAO

Le soutien de l'OIF et mon passage au sein de l'incubateur Libres Ensemble m'ont permis de mieux structurer le projet et d'avoir une vision claire de ses objectifs. Depuis, j'ai retravaillé le document de projet et entamé les premières activités de sensibilisation dans les collèges et lycées.

Edwige MENSAH,
porteuse du projet Lonlonlida

Profadel, quand l'appui au développement local donne la priorité aux femmes

Dans la continuité de l'accompagnement aux porteurs de projet, le Projet francophone d'appui au développement local (Profadel/OIF) a poursuivi la consolidation des actions de soutien aux activités génératrices de revenus, bénéficiant en majorité à des femmes qui ont créé leur propre emploi.

Ces dispositifs financiers ont permis de créer et de consolider 4267 emplois, dont 3411 pour les femmes dans trois collectivités du Sénégal et du Togo, contribuant ainsi à la réduction de l'exode rural. L'initiative a été dupliquée par l'Agence de développement local du Sénégal dans cinq régions.

Dans sa phase 2, près d'une dizaine de collectivités pilotes ont été accompagnées pour l'intégration des ODD dans leur planification. L'OIF a capitalisé sur sa démarche en élaborant un Guide de la planification locale ainsi qu'un Guide de leçons apprises sur la mise en œuvre d'un projet de développement local.

Pour la jeunesse

Le programme Volontariat international de la Francophonie (VIF), qui recrute près de 50 jeunes chaque année, leur offre la possibilité de participer au développement de projets au sein d'institutions francophones, parmi lesquelles les Bureaux régionaux de l'OIF.

Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) a accueilli depuis 2015 cinq jeunes de Belgique, du Cameroun, de France, de Madagascar et de Suisse et offert à deux Vietnamiennes des expériences à l'étranger.

Les promotions s'échelonnant de 2007 à 2017 ont successivement déployé 53 jeunes volontaires en Asie-Pacifique. Un nouveau poste de VIF a même été créé en 2017 en Corée du Sud, au Comité d'organisation des Jeux olympiques PyeongChang 2018.

Plus de 10 000 jeunes d'Europe centrale et orientale engagés dans les activités du BRECO

De nombreux forums « Libres ensemble » ont été organisés : Sofia (Bulgarie) en 2016, Struga (ERY de Macédoine) en 2017, Bucarest (Roumanie) en 2018. Des camps d'été régionaux ont eu lieu à Buzau (Roumanie) en 2015, à Chisinau (Moldavie) en 2016, à Struga (ERY de Macédoine) en 2017, à Tirana (Albanie) en 2018. Des Olympiades internationales de langue française ont été lancées à Cluj-Napoca (Roumanie) en 2015 et se sont poursuivies à Lovech (Bulgarie) en 2016, à Aghvéran (Arménie) en 2017 et à Ohrid (ERY de Macédoine) en 2018.



Participants au Forum international Jeunesse et Emplois verts (Fijev) de Roumanie, 2018 © BRECO

SUR LE TERRAIN AVEC L'APF ET LES OPÉRATEURS DE LA FRANCOPHONIE

Les Opérateurs directs et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, dans leurs domaines de compétences respectifs, mènent des actions décisives de terrain permettant de répondre aux besoins exprimés par les populations.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

L'action politique de terrain de la Francophonie est menée par l'OIF en étroite collaboration avec son assemblée consultative, l'APF, dont la coopération bénéficie efficacement aux Parlements membres, au renforcement des capacités des parlementaires eux-mêmes, avec des retombées directes sur les populations. L'APF est particulièrement fière des 40 activités de coopération qu'elle a menées en 2017 et 2018, en particulier de son programme NORIA, qui vise l'optimisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein des Parlements. Les Assemblées nationales de Madagascar, du Mali, de Guinée, du Burkina Faso et du Cameroun en sont actuellement bénéficiaires. En plus de l'installation de matériels informatiques adaptés, le programme NORIA forme les acteurs parlementaires à l'usage efficace des TIC.

L'Association internationale des maires francophones (AIMF)

Ces dernières années, l'AIMF a renforcé son soutien aux projets de terrain portés par les villes au bénéfice direct des populations, confortée dans son action par la Résolution sur la décentralisation et le développement local adoptée par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet d'Antananarivo, en 2016.

En plus des partenaires historiques que sont les villes et les États, l'AIMF mobilise des partenariats extérieurs qui représentent désormais près de 45 % de son budget d'investissement.

Ainsi, près de 2 millions d'euros ont été investis dans ses programmes en 2017 et 2018 grâce à un cofinancement de l'Union européenne. Cet apport de l'Union européenne, mais aussi de Fondations, notamment la Fondation Bill & Melinda Gates, d'agences de coopération et de la Banque mondiale, a permis en deux ans d'accroître les investissements de 25 % et de mettre en œuvre des opérations de plus grande envergure.



La station par filtres plantés : une solution d'assainissement innovante mise en place à Vientiane avec l'appui de l'AIMF

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Les actions de l'AUF se répercutent également au plus près des jeunes diplômés de l'espace francophone.

Le programme Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb (SALEEM) soutient l'employabilité des jeunes et leur insertion professionnelle, avec des projets de création d'entreprise intégrés dans le parcours universitaire. C'est ainsi que le statut officiel d'étudiant-entrepreneur fait désormais partie des systèmes d'enseignement supérieur du Maroc et de la Tunisie.

L'Université Senghor d'Alexandrie

L'Université Senghor, à Alexandrie et dans ses 10 autres campus, en présentiel et en ligne, dispense des formations depuis presque 30 ans au service du développement africain. Elle offre, chaque année, à près de 800 étudiants originaires de 23 pays d'Afrique mais aussi d'Haïti, 33 formations diplômantes dans les champs de la santé, de la culture, de l'environnement, de la gestion ou de l'administration.

Le Tour du monde de la Francophonie

Dans le cadre du partenariat avec l'OIF, TV5MONDE a bénéficié d'un soutien financier de l'Organisation pour la production originale « Le Tour du monde de la Francophonie ». 25 heures de direct sur les 5 continents, un exploit réalisé en 2 jours, les 21 et 22 septembre 2017, pour montrer l'immense diversité francophone, sur 25 étapes, de Paris à Kinshasa, en passant, entre autres, par Abidjan, Genève, Bruxelles, Cayenne, Montréal, la Nouvelle-Orléans, Moncton, Vancouver, Papeete, Auckland, Séoul, Phnom Penh, Pékin, Antananarivo et Beyrouth.



ÊTRE AU PLUS PROCHE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE GRÂCE AUX SYNERGIES AVEC LES RÉSEAUX

La Francophonie est solidement structurée en de multiples réseaux qui font sa force et son ancrage, lui permettent de rassembler des expertises, de mieux cibler ses interventions. Elle s'appuie sur des institutions, des regroupements professionnels, le monde académique, le secteur culturel et un grand nombre d'associations de citoyens. L'OIF s'enrichit de toutes ses perspectives, du dynamisme et des synergies qui foisonnent sur le terrain.

Une société civile active et bien structurée est un fondement essentiel de la cohésion sociale et de la démocratie. Parce qu'il faut tenir compte de tous ces combats courageusement menés par les citoyennes et les citoyens, par tous ces acteurs de changement, qui nous alertent et dont les solutions sont inestimables, l'OIF a souhaité mieux structurer ses liens avec la société civile organisée.

De nouvelles directives régissent désormais les relations de la Francophonie avec les Organisations non gouvernementales (ONG) et les Organisations internationales non gouvernementales (OING). Adoptées en juillet 2018, ces directives ont permis d'accréditer 84 OING et 43 ONG arrimées aux quatre missions du Cadre stratégique de la Francophonie.

Ces directives, sur la base desquelles la Conférence des OING et ONG s'est tenue à Erevan en septembre 2018, assurent une plus grande représentativité, une gouvernance renouvelée et une meilleure représentation de la société civile au sein de nos instances.



Participante malgache à la Conférence des OING de Madagascar, 2016 © Fireflies/OIF

La coopération inter-réseaux pour la promotion et la protection des droits de l'enfant

La coopération entre plusieurs réseaux institutionnels, encouragée par l'OIF depuis des années au nom d'une action francophone coordonnée et efficace, s'est notamment illustrée dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'enfant.

De nombreux travaux ont été entrepris conjointement par ces réseaux et l'OIF autour des multiples violences dont les enfants peuvent être victimes. Sous l'impulsion de l'OIF avec le concours d'experts de Francopol, de l'Association africaine des hautes juridictions francophones, de l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme, de l'Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français, de l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones, de l'Association des ombudsmans et médiateurs de la francophonie, de la CIB et du Groupe de travail francophone sur les droits de l'enfant, le Guide pratique *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences* a été élaboré en 2016.

Il vise à renforcer les capacités des professionnels intervenant auprès des enfants en mettant à leur disposition un outil de travail et d'intervention des plus précieux. Des formations et ateliers de sensibilisation ont été développés sur la base de ce guide, traduit en anglais et en arabe, au bénéfice de plus de 150 professionnels, notamment en Afrique de l'Ouest.



Les organisations de la société civile se réjouissent de voir leur place et leur rôle élargis et renforcés par les nouvelles directives régissant leur rapport avec l'OIF; c'est là le gage d'une plus grande efficacité de ses actions grâce à un meilleur ancrage dans les populations de notre espace.

La clé du mieux vivre ensemble réside avant tout dans le respect de la dignité de l'autre et donc dans le respect intégral de ses droits fondamentaux; c'est bien le cœur et l'âme de la Francophonie que de promouvoir, autour d'une langue partagée, avec le concours de toutes les cultures, les valeurs qui permettent l'épanouissement de nos concitoyens; c'est encore pour les membres des OSC la raison profonde de leur engagement et de leur attachement à l'OIF.

François CANTIER,

Fondateur et président d'honneur d'Avocats sans frontières France, président-fondateur de l'École des droits de l'Homme, président des OING de la Mission paix, démocratie et droits de l'Homme de la Francophonie

L'OIF s'appuie au quotidien sur les différents réseaux qu'elle anime et soutient, notamment les 16 réseaux institutionnels, le Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF), le réseau Jeunesse et le réseau Égalité femmes-hommes.

Les 16 réseaux institutionnels de la Francophonie sont à la fois des vigies, des leviers et des viviers au service de la promotion de l'État de droit, d'une culture de la paix, et de la défense des droits et libertés dans l'espace francophone.

Ces réseaux ont été mis en valeur lors de la 6^e édition des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie, qui s'est tenue en mai 2018 à Paris.

Ces journées, placées sous le thème « Les réseaux institutionnels de la Francophonie : acteurs et garants des droits et des libertés », ont offert un moment de partage des plus stratégiques, nourri notre réflexion et notre mobilisation avec des propositions pertinentes et ô combien innovantes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 600 institutions nationales dans plus de 60 pays composent le maillage des 16 Réseaux institutionnels de la Francophonie. Ils interviennent dans les secteurs du droit et de la justice, des droits de l'Homme, de la médiation et des élections.

L'espace numérique apparaît aujourd'hui comme un espace oligopolisé qui ne reflète pas pleinement les diversités des sociétés qui le composent, et au sein duquel les droits et les libertés des individus doivent être protégés.

Dans un tel contexte, la voix de l'AFAPDP est essentielle car elle rassemble des autorités de protection des données personnelles de pays aux cultures, aux systèmes juridiques et à la maturité numérique très différents. La société numérique mondiale qui émerge doit prendre en compte cette complexité au risque de s'essouffler ou de se fragmenter de façon dangereuse. La Francophonie peut aider à démontrer qu'innovation et protection des données personnelles sont deux leviers centraux des sociétés contemporaines, qui doivent être développés de concert.

Nous exprimons aujourd'hui ce message dans un français teinté d'accents variés, pour qu'il soit repris demain dans d'autres langues.

Isabelle FALQUE-PIERROTIN, présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (France), Secrétaire générale de l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP)



6^e édition des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie © Antoine Jamonneau/OIF



AVEC LES JEUNES, moteurs et acteurs de changement

« Femmes et jeunes en Francophonie, vecteurs de paix, acteurs de développement » : le thème du XV^e Sommet, tenu à Dakar en 2014, nous engage.

En ce qui concerne les jeunes, jamais ils n'ont été aussi nombreux dans l'histoire de l'humanité. Nous savons à quel point ils sont désireux de prendre part à la construction d'une société plus juste, d'un développement plus humain, plus inclusif, plus soucieux de l'environnement, et ils appellent à une plus grande ouverture au monde.

La Francophonie a la volonté d'accompagner leurs aspirations et les associe désormais pleinement à ses processus de décision ainsi qu'à ceux des plus grandes instances internationales. L'OIF a ainsi choisi de leur donner les moyens de jouer pleinement leur rôle, ici et maintenant, pour un meilleur avenir, d'être au premier plan de la vie politique internationale comme au cœur des politiques publiques nationales. Il nous importe d'appuyer de nombreux projets en lien avec l'entrepreneuriat, le numérique et l'innovation, domaines dans lesquels leur formidable dynamisme et leur immense créativité sont à l'œuvre.

Cette volonté s'inscrit dans la « Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015-2022 ».

SOUTENIR LA PARTICIPATION DE LA JEUNESSE FRANCOPHONE À LA VIE POLITIQUE INTERNATIONALE

À l'heure où le monde est menacé par une tendance à un populisme exacerbé et xénophobe, la Francophonie combat le repli sur soi et mise sur les jeunes qui portent avec force les principes et les valeurs d'une mondialisation humaniste.

Renforcer le rôle des jeunes dans les Instances de la Francophonie

En 2015, la 31^e Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) a adopté une Résolution sur la participation de la jeunesse à la vie des institutions de notre Organisation. Dès 2016, cette Résolution est devenue une réalité par l'implication directe de jeunes aux réunions du Conseil permanent de la Francophonie, de la Conférence ministérielle et du Sommet d'Antananarivo, qui a vu la première Déclaration des jeunes francophones venir enrichir celle des chefs d'État et de gouvernement. Fruit d'une large consultation, lors de différents événements, mais également en ligne, cette Déclaration exprime la vision de milliers de jeunes ayant le français en partage, une même volonté de contribuer à une croissance responsable et partagée, d'encourager le dialogue des cultures et de vivre libres ensemble.

En vue du XVII^e Sommet à Erevan, placé par l'Arménie sous le thème « Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone », des milliers de jeunes ont été consultés et mis à contribution pour préparer l'Appel que nous voulons retentissant. D'autres ont été associés à la préparation du Sommet lors de la deuxième Conférence internationale des jeunes francophones organisée en septembre 2018 à Genève.

Promouvoir la participation de la jeunesse aux grands forums internationaux

Lors des grandes rencontres et consultations internationales, l'OIF n'a cessé d'appuyer la participation de jeunes pour nous aider à mieux dessiner les contours d'un multilatéralisme rénové qui se doit de les inclure. Ce fut notamment le cas lors du « Forum de dialogue avec la jeunesse », organisé par le Président de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, le 30 mai 2018. L'OIF a su rassembler à cette occasion le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) pour une participation active des jeunes de ces trois espaces linguistiques à ce grand rendez-vous, montrant ainsi combien le multilinguisme est un vecteur essentiel d'un multilatéralisme vraiment démocratique.

D'autres forums, comme la 2^e Université de la citoyenneté et de la bonne gouvernance, organisée en août 2015 à Abidjan (Côte d'Ivoire), ou encore le 3^e Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau, qui a eu lieu en Corée en avril 2015, ont réuni de nombreuses délégations de jeunes grâce à l'action de l'OIF.



Dialogue de haut niveau avec la jeunesse tenu le 30 mai 2018 à l'ONU, où la Secrétaire générale de la Francophonie a pris part au débat aux côtés de Rebeca Grynspan, Secrétaire générale (SEGIB), et de Maria do Carmo Silveira, Secrétaire exécutive (CPLP) © ONU

« Libres Ensemble » : une initiative devenue un mouvement

Lancée en mars 2016, l'initiative « Libres Ensemble » a massivement rejoint et mobilisé des millions de jeunes des cinq continents. Elle a montré une impatience de dire leur adhésion à la solidarité, au respect, à la diversité, de clamer haut et fort l'urgence de résister à la haine de l'autre, au dogmatisme, à l'obscurantisme, à la radicalisation et à tous les extrémismes violents.

Originnaire de la République centrafricaine, j'ai toujours été imprégné de la religion catholique. En 2013, une coalition rebelle à dominante musulmane a pris le pouvoir. J'ai été témoin de la barbarie, de l'injustice et de la discrimination du pouvoir des rebelles Sélékas qui ont renforcé mon sentiment islamophobe et m'ont conduit à un rejet du monde musulman, jusqu'au jour où j'entendis le discours de la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, lors de sa visite officielle à Bangui. Elle parla de « Libres Ensemble » et de ses valeurs. Je compris que ce qui était arrivé en Centrafrique n'était pas isolé et que d'autres avaient su tourner la page : ce fut une révélation. Quelques mois plus tard, je fus sélectionné pour embarquer à bord de l'Hermione et j'appris à vivre avec tout le monde. Au-delà des différences raciales, d'origines, de cultures, de religions, nous étions les Gabiers ! Depuis ce jour, j'ai profondément compris ce que le Président Nelson Mandela voulait dire lorsqu'il défendait « l'Unité dans la diversité ». Ce voyage à bord de l'Hermione sous la bannière de « Libres Ensemble » m'a appris à aimer mon prochain, à aller vers l'autre, à me battre et me surpasser. J'ose désormais devenir un phare pour la jeunesse centrafricaine, un messenger de Libres Ensemble pour pacifier les cœurs.

William Freddy Kalmame NDJAPOU,
Centrafrique, Gabier de l'Hermione



Gabiers francophones à bord de l'Hermione © Antoine Jamonneau/OIF

- **Plus de 2 millions de personnes touchées sur les réseaux sociaux #LibresEnsemble.**
- **Plus de 150 jeunes formés** pour devenir à leur tour des porte-parole de ce mouvement, animer et impulser des activités multidisciplinaires.
- **Des caravanes Libres Ensemble** organisées par des associations et en tournée dans des localités, des écoles, des campus, des centres d'animation sociale et culturelle, ou encore lors des VIII^e Jeux de la Francophonie, en Côte d'Ivoire. De la Roumanie au Maroc, du Canada au Burkina Faso, au Sénégal, au Bénin, en Belgique, en France, au Mali, au Vietnam... des jeunes créateurs ont déployé leurs talents, des jeunes entrepreneurs sociaux ont fait connaître leurs projets.
- Le « **Voyage HERMIONE 2018-Libres Ensemble de l'Atlantique à la Méditerranée** » a permis à **350 jeunes gabiers francophones, hommes et femmes de 34 nationalités**, de 18 à 35 ans, de se découvrir, de s'enrichir de leurs différences et de se dépasser. Ces jeunes sont allés, au fil de 11 escales, à la rencontre des populations et d'autres jeunes, dans le cadre d'activités allant d'innovations à des ateliers de formation en médiation, ou sur l'entrepreneuriat et le numérique, à des échanges sur les migrations, la défense des droits, des libertés et de la démocratie, la prévention de la radicalisation violente, la diversité linguistique, et combien d'autres enjeux encore !
- **Une plateforme de financement participatif intitulée « Finance Ensemble »** pour soutenir et fédérer les jeunes innovateurs francophones. **22 jeunes porteurs de projets d'entrepreneuriat social de 15 pays francophones** ont été soutenus à hauteur de plusieurs dizaines de milliers d'euros et de dons pour appuyer la mise en œuvre de projets innovants, créatifs et solidaires.
- **Un incubateur de projets « Libres Ensemble »** offrant un espace d'accompagnement et de travail pour la consolidation d'initiatives entrepreneuriales de femmes et de jeunes au service de leur communauté.
- **Le développement d'un catalogue de Cours en ligne ouvert et massif (CLOM)**, dont le premier a formé plus de 1 000 jeunes sur la gestion et l'animation d'événements pour les associations et les ONG.



PLACER LA JEUNESSE COMME UNE PRIORITÉ POLITIQUE DES PAYS MEMBRES DE LA FRANCOPHONIE

Analyser et anticiper les enjeux

Afin d'engager les meilleures politiques en faveur de la jeunesse dans l'espace francophone, l'OIF participe activement à la production de contenus autour des nombreuses thématiques qui s'adressent aux jeunes et les mobilisent. La Francophonie produit nombre de rapports permettant ainsi aux États et gouvernements de définir des politiques pertinentes et efficaces qui prennent en compte les besoins et les aspirations de la jeunesse, cette ressource des plus précieuses.

- Le rapport d'analyse de l'OIF sur « La mise en œuvre de politiques publiques de jeunesse dans les États et gouvernements membres de la Francophonie et exemples de bonnes pratiques » a été présenté en mai 2015.
- Le rapport 2016 sur la situation des jeunes francophones, élaboré en partenariat avec l'Observatoire démographique et statistique francophone (ODSEF) de l'Université Laval à Québec a offert une cartographie de la situation des jeunes dans les différents pays et formulé des recommandations. Une nouvelle édition actualisée sera présentée par l'OIF au Sommet d'Erevan.
- Un état des lieux de la scolarisation des filles dans l'espace francophone d'Afrique subsaharienne est en cours d'élaboration par l'OIF avec l'Institut français de recherche pour le développement (IRD), en vue de la préparation en 2019 d'une grande conférence internationale sur « les déterminants et les stratégies d'éducation de qualité des filles dans les pays francophones ».

Être à la pointe de la lutte contre l'extrémisme

Alors que des phénomènes inquiétants d'extrémisme et de radicalisation s'immiscent dans nos sociétés, l'OIF accompagne par son expertise des politiques publiques nationales qui intègrent des mécanismes de prévention, y compris à l'école.

À ce titre, un séminaire international sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme pouvant conduire à la violence et du terrorisme a été organisé en mai 2017 en collaboration entre l'OIF et l'UNESCO à l'intention de hauts responsables de l'éducation de 12 pays, dont 9 francophones. La suite de ce séminaire a eu lieu en juin 2018.

Lancement du réseau FrancoPREV pour la prévention de la radicalisation

L'OIF a lancé le 7 septembre 2018 le réseau FrancoPREV, qui réunit les acteurs francophones de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents, pour la plupart issus des milieux institutionnels, universitaires et de la société civile. Ce réseau s'assure de la collecte et du partage de connaissances et de bonnes pratiques. Il confiera également des missions à des jeunes Volontaires internationaux francophones (VIF).



Les délégués présentent la Déclaration des jeunes francophones devant les chefs d'État et de gouvernement lors de la cérémonie d'ouverture du XVI^e Sommet, à Antananarivo (Madagascar) © Fireflies/OIF

Favoriser la mobilité internationale de la jeunesse francophone

À une époque où la liberté de mouvement devrait permettre de parler de citoyenneté internationale, il est essentiel de tout mettre en œuvre pour faciliter la mobilité que les jeunes francophones appellent de tous leurs vœux.

L'un des rouages essentiels de cette mobilité est le programme « Volontariat international de la Francophonie » (VIF), en partenariat avec l'AUUF, l'AIMF et TV5MONDE. De 2015 à 2018, 207 jeunes (115 femmes et 92 hommes) issus de 30 États et gouvernements membres ont participé à ce programme, qui a fêté en 2018 son 10^e anniversaire.

En parallèle, un « Parcours numérique francophone », créé en marge de la 34^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) du 25 novembre 2017, a été expérimenté tout au long de l'année 2018 pour accroître la participation de jeunes entrepreneurs francophones à des

événements internationaux portant sur l'innovation numérique et technologiques. Il a bénéficié à 30 jeunes qui ont notamment participé à la Semaine du numérique de Québec, aux Web2Days de Nantes, au Kikk Festival de Namur, à l'Africa Web Festival d'Abidjan et au Sommet de la Francophonie d'Erevan.

Une telle expérience, unique et enrichissante, est une vraie opportunité pour développer mes compétences et me familiariser avec le système assez complexe des Nations unies. Le contexte international assuré par le programme VIF ne peut qu'amplifier les chances des jeunes professionnels de l'espace francophone de développer une carrière riche et solide.

Hajer TLIJANI,

30 ans, Tunisie,
assistante de coopération au développement durable, à la Représentation de l'OIF auprès des Nations unies



6 membres des 51 VIF de la promotion 2018 © Antoine Jamonneau/OIF

DYNAMISER L'ENTREPRENEURIAT

Soutenir les initiatives entrepreneuriales des jeunes

L'OIF, en partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, la CONFEJES et l'important cabinet de conseil EY (l'un des plus importants cabinets d'audit financier et de conseil au monde), a lancé en 2017 le prix annuel « Jeune entrepreneur(e) francophone » qui récompense des initiatives entrepreneuriales innovantes à hauteur de 10 000 euros par projet. Ces entreprises en tirent une importante visibilité, un suivi attentif pour le renforcement du plan d'affaires et la conquête de débouchés sur des marchés ciblés.

Plus d'une centaine de candidats âgés de 18 à 35 ans en provenance de 24 pays ont présenté leurs projets. Tous les champs économiques étaient éligibles, mais une attention particulière a été accordée à certaines filières, notamment les industries culturelles, l'éducation, les TICE, l'économie circulaire et solidaire, le développement durable, l'agriculture, les ressources marines, la pêche et l'aquaculture.

Les lauréats de la première édition sont la Togolaise Venunye Lucia Ahoefa Allah-Assogba, directrice générale de l'entreprise Togosime, et le Béninois Gildas Zodome, dirigeant de la société Bio Phyto Collines.



Remise du prix 2017 « Jeune entrepreneur(e) Francophone » à G. Zodome (dirigeant de Bio Phyto Collines, Bénin) et V. L. A. Allah-Assogba (directrice générale de Togosime, Togo) par Francine Landry, ministre de la Francophonie du Nouveau-Brunswick, et la Secrétaire générale de la Francophonie © Antoine Jamonneau/OIF

Favoriser les conditions d'une croissance verte et durable

Avec le « Forum international francophone Jeunesse et Emplois verts » (Fijev), l'OIF participe à la promotion de projets entrepreneuriaux s'inscrivant dans les prérequis d'une croissance verte et durable. Il permet à des candidats âgés de 18 à 35 ans de présenter leurs projets au grand public et à des partenaires techniques et financiers.

Parmi les nombreuses candidatures, dix projets sont sélectionnés, bénéficiant chacun de subventions pouvant aller jusqu'à 5 000 euros et d'un encadrement technique.

Dès mon arrivée au Niger, j'ai compris que ce Fijev allait être une expérience hors du commun. Le nombre d'échanges constructifs avec les autres entrepreneurs était remarquable (...). Je suis arrivée au Fijev avec mon idée de projet social « Xyla », qui consiste à mettre en place des filtres d'eau abordables à base de bois pour les populations les plus défavorisées. Je repars de Niamey quelques jours plus tard, lauréate, avec une aide pour mon projet, un tas de collaborations à venir et la certitude que la solidarité qui est présente entre tous les jeunes francophones nous amènera loin dans notre quête vers un monde plus vert pour demain !

Diane DELAVA,
Belgique, lauréate de la 4^e édition du Fijev (Niamey du 27 au 30 mars 2018)



Visite de la Secrétaire générale de la Francophonie de Bio Phyto au Bénin, en décembre 2017 © Paul Codjia/OIF

Faciliter les rencontres entre les entrepreneurs francophones du monde entier

Si chaque écosystème a ses particularités, les femmes et les hommes entrepreneurs partagent de nombreux défis. C'est pourquoi l'OIF a apporté son appui à la Jeune chambre de commerce de Montréal et aux Offices jeunesse internationaux du Québec (Lojiq) pour l'organisation d'une rencontre internationale des jeunes entrepreneurs francophones du monde entier.

Du 26 au 29 avril 2017, plus de 600 jeunes entrepreneurs de tout l'espace francophone se sont retrouvés à Montréal pour un riche partage d'expériences entre des entrepreneurs chevronnés et d'autres débutants en affaires.

Faire de la transformation numérique un atout de la jeunesse francophone

La révolution numérique en cours bouleverse l'ensemble des pratiques économiques et sociétales. Même si des problèmes de régulation se posent à l'échelle mondiale, le numérique est avant tout un formidable vivier d'opportunités pour la jeunesse. Face à de nombreux obstacles auxquels font face les pays du Sud, le numérique permet d'offrir des solutions innovantes que les jeunes entrepreneurs francophones s'empressent de saisir.



1^{er} Hackathon de la Francophonie au Siège de l'OIF du 20 au 24 mars 2017 : une vingtaine de jeunes professionnels des métiers du numérique et des nouvelles technologies se sont réunis. Les participants ont travaillé par équipe sur le développement d'une application innovante, durable et évolutive permettant de mettre en relation les francophones et francophiles du monde entier.

À travers différents concours organisés par le Fonds francophone pour l'innovation numérique (FFIN), l'OIF encourage les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat numérique et à cibler des défis socio-économiques au grand bénéfice de leurs pays. Pour soutenir ces jeunes innovateurs dans la durée, le FFIN propose un mentorat et un accompagnement technique qui leur permet de concrétiser leurs projets.

Des « Innovathons » sur les thématiques du développement durable, de la cyber-sécurité ou encore sur les objets connectés ont été organisés dans de nombreux pays (Bénin, Maroc, Tunisie, Vietnam...) en partenariat avec les institutions publiques concernées et avec des organismes privés de promotion de l'entrepreneuriat. De nombreux projets ont été ainsi accompagnés dans des incubateurs locaux pour leur finalisation, leur positionnement et leur diffusion.

De même, depuis 2016, le site du Réseau « Finnov » jouit d'une popularité croissante avec 85 000 visiteurs provenant principalement d'Afrique. Plus de 80 % des bénéficiaires des actions de formation en cartographie numérique collaborative à des fins d'aide au développement et de gestion de crise, menées par l'OIF, sont âgés de moins de 36 ans.

NUMÉRIQUE : CHIFFRES CLÉS

1 300 jeunes porteurs de projets du Sud formés, valorisés et accompagnés à travers des concours, rencontres ou plateformes de financement.

148 projets créés lors de 14 innovathons organisés par l'OIF en 2017 et 2018.

L'éclatant succès des VIII^{es} Jeux de la Francophonie – Abidjan, 21-30 juillet 2017

Les Jeux de la Francophonie, événement unique, original et à grand rayonnement, allie des compétitions culturelles et sportives qui rassemblent la jeunesse francophone tous les quatre ans depuis 1987, autour des valeurs de solidarité, de diversité et d'excellence. Pour tous les jeunes talents venus de l'ensemble de l'espace francophone, ces Jeux constituent un véritable tremplin.



Inscrire le succès des Jeux dans la durée

De Côte d'Ivoire, mais aussi des pays voisins et d'autres horizons francophones, le public est venu nombreux assister aux Jeux d'Abidjan. Ces Jeux ont aussi généré des activités soutenues dans plusieurs collectivités environnantes qui ont pu suivre les compétitions en plein air, sur des écrans géants.

Le succès des athlètes et des artistes doit s'inscrire dans la durée. Ce rendez-vous est un important marqueur dans leur carrière. L'OIF s'assure qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement à travers des bourses, des prix décernés par la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), un programme de formation d'entraîneurs sportifs mené avec l'Association francophone des Comités nationaux olympiques (AFCNO), la circulation des œuvres et des créateurs dans le cadre de manifestations culturelles francophones et de festivals internationaux. Les performances sportives et artistiques des lauréats sont mises en avant sur le site internet des Jeux, en plus de la diffusion d'un magnifique catalogue des œuvres. L'OIF leur permet ainsi de disposer d'affichage professionnel, de nourrir leur réseau, de valoriser leurs parcours et leur actualité.



Clôture des Jeux d'Abidjan avec les lauréats en jonglerie

Les VIII^{es} Jeux de la Francophonie à Abidjan en quelques chiffres

- 3 500 athlètes et créateurs
- 43 États et gouvernements membres de la Francophonie et 8 chefs d'État à la cérémonie d'ouverture
- 353 médailles décernées dans 21 disciplines. Compétitions sportives : athlétisme, basket-ball féminin, football masculin, handisport, judo, lutte libre, lutte africaine, tennis de table, cyclisme sur route. Compétitions culturelles : hip-hop, danse de création, marionnettes géantes, jonglerie, peinture, sculpture-installation, photographie, création numérique et pour le développement durable, chanson, contes et conteurs, littérature.
- 900 journalistes accrédités
- 4 satellites couvrant les 5 continents et 60 heures de programmes
- 7 000 articles parus dans la presse et sur internet, 7 026 publications sur les réseaux sociaux



Transmettre des compétences et des infrastructures au pays d'accueil

Organiser les Jeux de la Francophonie est à la fois un honneur et un défi pour la ville et le pays d'accueil. Une importante mobilisation, aussi bien sur le plan financier qu'au niveau des ressources humaines, des infrastructures et des dispositifs de sécurité, est indispensable pour le bon déroulement des compétitions et l'accueil des délégations et du public. L'OIF est attachée à ce que les investissements engagés pour les Jeux s'inscrivent sur le long terme, qu'ils constituent un legs en dotant la ville et le pays d'accueil d'infrastructures de qualité multifonctionnelles.

En recevant les Jeux de la Francophonie, la Côte d'Ivoire et la ville d'Abidjan ont bénéficié :

- de construction et de rénovation d'infrastructures, d'équipements culturels et sportifs, désormais aux normes internationales et équipés de la fibre optique ;
- de la conception et la construction du village Akwaba, pouvant accueillir entre 4 000 et 5 000 personnes ;
- d'un accompagnement de l'OIF pour l'ensemble des institutions publiques concernées par la conception, la planification et la mise en œuvre d'un projet consacré à l'entretien, à la pérennisation, au renforcement et à l'accroissement des acquis des Jeux de la Francophonie en Côte d'Ivoire.



Jeux de la Francophonie d'Abidjan : petite finale de basket féminin opposant le Sénégal à la Fédération Wallonie-Bruxelles © Anca Dubei/CIJF



Athlétisme masculin, finale 800 m homme avec les représentants du Maroc, de la Tunisie, du Kosovo, du Canada et de la Roumanie © Anca Dubei/CIJF



Palais de la culture d'Abidjan rénové pour les Jeux © CIJF

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), partenaire privilégié

Quelques actions significatives récentes :

- une présence active aux VIII^{es} Jeux de la Francophonie : formation de bénévoles, camps d'entraînement, accompagnement de 16 lauréats, réunion sur l'intégrité du sport, participation à la Commission internationale d'évaluation des Jeux ;
- les préparatifs de la Conférence internationale sur la relance de l'éducation physique et sportive à l'école ;
- l'accompagnement d'athlètes ayant obtenu des résultats sportifs de rang mondial et olympique, dont Issoufou Alfaga Abdoulrazak (Niger), vice-champion olympique en 2016, et Marie Josée Ta Lou (Côte d'Ivoire), vice-championne olympique et vice-championne du monde 2016-2017, nommée meilleure athlète féminine 2017 par l'Institut Mandela ;
- la reprise des bourses du Fonds francophone de préparation olympique (FFPO) aux centres d'entraînement de haut niveau de Dakar, Maurice et Lomé ;
- l'excellence du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) : 1 263 projets financés en 10 ans, 5 255 emplois créés ;
- 19 pays éligibles aux Appuis promotion élite jeune (APEJ), subventions financières aux jeunes talents (87 filles-95 garçons) ;
- formation de cadres : publication de 3 ouvrages et réunion annuelle des directeurs des instituts nationaux de recherche ;
- égalité entre les femmes et les hommes : session de renforcement des capacités des déléguées du Groupe de travail consultatif pour la participation des femmes et des jeunes filles autour du « Guide pédagogique égalité et équité de genre en jeunesse, sport et loisirs » avec la participation de 24 pays.

A woman with dark hair tied back, wearing a black top, is speaking into a microphone. She is in the foreground, looking slightly to her right. In the background, other people are visible, some looking towards her. The setting appears to be an indoor conference or meeting.

AVEC LES FEMMES, dans le combat pour leurs droits et leur pleine participation à la vie politique, économique et sociale

Militante active pour la cause des femmes, Michaëlle Jean a eu à cœur de porter le plaidoyer pour les droits des femmes dans toutes les enceintes internationales, et en particulier à la Commission de la condition de la femme de l'ONU, où elle est intervenue et a animé régulièrement des concertations francophones sur ce sujet, et plus tard au Conseil de sécurité.

Les droits des femmes font l'objet d'une prise de conscience internationale de plus en plus importante. La Francophonie a accompagné cette montée en puissance en se mobilisant, déjà en amont de la Conférence de Beijing, en 1995, puis en réunissant en 2000 la première Conférence des femmes francophones, à Luxembourg. L'OIF adopte en 2010 une Déclaration politique, puis en 2013 un plan d'action pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles. La même année est créé également le Réseau francophone pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La suite ne sera que plus féconde en forums, actions et programmes, jusqu'au thème du XV^e Sommet (Dakar) : « Les femmes, les jeunes en Francophonie, vecteurs de paix, acteurs de développement ».

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En 2050, 350 millions de femmes vivront dans les pays francophones. Malgré des avancées importantes, elles demeurent les premières victimes des conflits et des crises politiques, et les plus affectées par la pauvreté.

C'est pourquoi en 2016, à l'occasion du XVI^e Sommet de la Francophonie, les États et les gouvernements ont souhaité doter l'Organisation d'une véritable Stratégie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH), des droits et de l'autonomisation des femmes. L'OIF est invitée à mettre en place une entité ad hoc, dont la première phase est engagée et structurée à partir des attentes formulées notamment lors de la 2^e Conférence des femmes de la Francophonie réunie en novembre 2017 à Bucarest.

La démarche de l'OIF se décline sur deux plans

Premièrement, développer une vision stratégique commune, renforcer la cohérence et l'efficacité de l'approche de la Francophonie en la matière et mettre en place des actions fortes et concertées en phase avec l'ensemble des objectifs du Programme de développement durable à l'Horizon 2030, en particulier l'ODD 5, qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Les inégalités entre les sexes sont structurelles et systémiques, et, dans sa Stratégie, la Francophonie appelle à promouvoir une égalité de fait, à travers une approche inclusive qui suppose l'engagement actif des hommes et de la société tout entière.

Deuxièmement, l'OIF déploie une approche intégrée de l'égalité dans sa programmation. Une telle approche vise à la prise en compte des réalités et de la condition des femmes dans l'élaboration des programmes et dans la formulation des résultats.

AGIR DANS LES DOMAINES POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Le programme « Égalité entre les femmes et les hommes »

Dans la perspective d'actualiser et de pérenniser son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH), l'OIF a consolidé le financement du programme qui y est spécifiquement consacré.

Ce programme, qui découle de la Déclaration de Luxembourg, vise à renforcer les capacités des institutions et des organisations de la société civile, à prévenir les stéréotypes et les disparités qui affligent les femmes et les filles, à lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences qui leur sont faites, ainsi qu'à encourager le leadership et la participation pleine et effective des femmes aux processus décisionnels.



Lancement de la plateforme des Femmes entrepreneurs, à Bucarest, lors de la 2^e Conférence des femmes de la Francophonie © Nikolay Doychnikov/OIF



Le 8 mars 2017, aux côtés du président du Parlement européen, Antonio Tajani, et de la commissaire à la Justice, aux Consommateurs et à l'Égalité des genres, Vera Jourova, la Secrétaire générale de la Francophonie a ouvert la conférence « Autonomisation des femmes : agissons ensemble », organisée par la Commission parlementaire FEMM du Parlement européen © Eric Herchaft/OIF



Conférence de Bucarest, parmi les personnalités présentes, de gauche à droite : Rennie Yotova, directrice du BRECO ; Yannick Glemarec, directeur exécutif adjoint d'ONU-femmes ; Marlène Schiappa, Secrétaire d'État française chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes ; Ameenah Gurib-Fakim, Présidente de la République de Maurice, Klaus Iohannis, Président de la Roumanie ; Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie ; Ouided Bouchamaoui, Prix Nobel de la Paix, présidente de l'Union tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat ; Michèle Ramis, ambassadrice de France en Roumanie ; Sorin Cîmpeanu, président de l'AUF © Nikolay Doychinov/OIF

Création, innovation, entrepreneuriat, croissance et développement : les femmes s'imposent !

La 2^e Conférence des femmes de la Francophonie, organisée à Bucarest en novembre 2017 sous le haut patronage du Président de la Roumanie, Klaus Iohannis, et en partenariat avec l'OIF, a posé un jalon important en faveur d'une croissance inclusive et d'une participation plus effective des femmes au développement économique.

La Conférence de Bucarest a été la pleine illustration de la volonté de la Francophonie de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et d'encourager l'autonomisation économique des femmes, notamment par la création du premier Réseau francophone des femmes entrepreneures, conformément aux engagements de la Stratégie économique de la Francophonie.

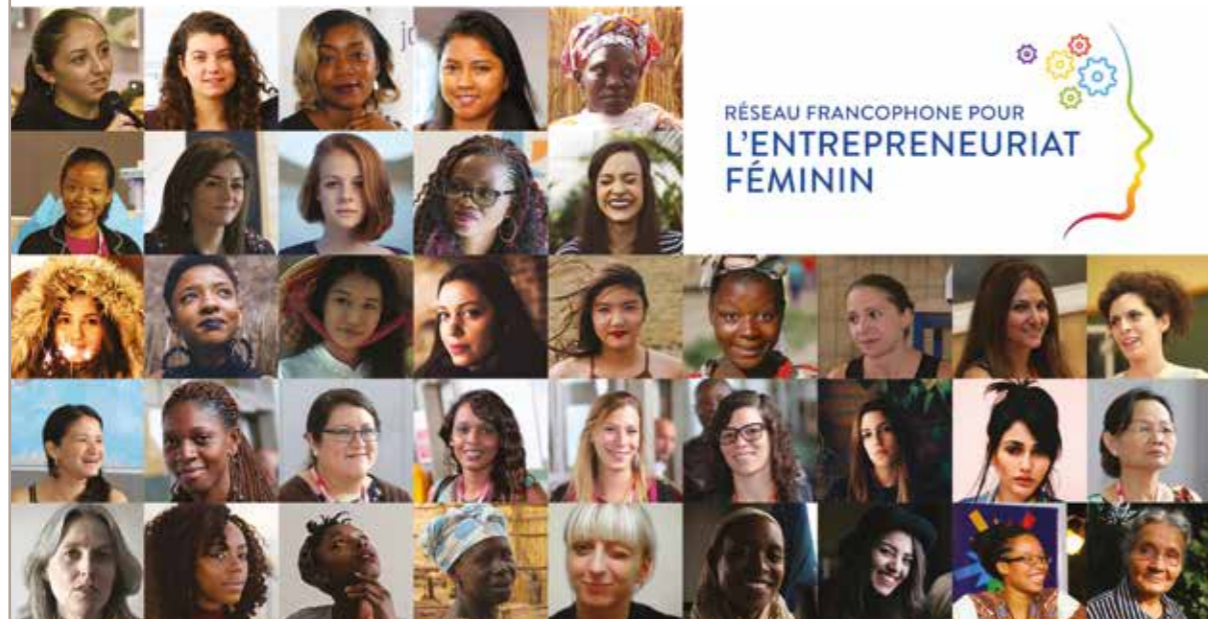
Inscrite dans les Objectifs du développement durable (ODD), la Conférence de Bucarest a traduit la détermination de la Francophonie à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 5, « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », et ce dans la continuité de la Conférence de Luxembourg, en 2000, et des Forums des femmes francophones de Paris (2013) et de Kinshasa (2014).

L'événement a réuni 850 participantes et participants, dont plus de 700 femmes entrepreneures, venus d'espaces francophones et non francophones, qui ont animé les débats et proposé des recommandations portant, entre autres, sur la libération du potentiel économique des femmes, sur la mutualisation des bonnes pratiques, sur la créativité et l'innovation économiques qu'incarnent les femmes.

La Conférence de Bucarest a permis de réitérer l'engagement des États et des gouvernements membres de la Francophonie, des participantes et des participants, au travers de l'Appel de Bucarest, qui pose une série de recommandations stratégiques et pratiques en vue de promouvoir l'autonomisation, l'entrepreneuriat et le leadership des femmes dans le monde économique.

L'événement a aussi été l'occasion de rendre visible le potentiel créatif et innovant des femmes. La mise en place du Réseau francophone des femmes entrepreneures constitue un levier structurant et une passerelle privilégiée pour des échanges et des maillages fructueux : une application numérique a été développée afin de créer des structures d'accompagnement et de partage de bonnes pratiques.

L'adoption du Plan d'action francophone pour l'autonomisation économique des femmes à la 62^e session de la Commission de la condition de la femme à l'ONU, en mars 2018, découle directement des recommandations issues des travaux de la Conférence de Bucarest.



Lutter contre les violences

L'OIF poursuit aussi son engagement en faveur de la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles. Afin de proposer des services de première ligne pour les femmes victimes de violences, l'OIF a notamment contribué à la mise en place d'une plateforme numérique d'information au Bénin, et renforcé les capacités d'accueil d'un centre d'hébergement au Liban. À la suite de la Résolution portant sur les mariages d'enfants, les mariages forcés et les grossesses précoces adoptée à Antananarivo en 2016, l'OIF a également soutenu dans certains États des initiatives de prévention de ces situations et accompagné des campagnes nationales de sensibilisation.

Nous avons fondé, ma sœur Jacqueline Hajjar et moi, un abri pour femmes battues à Beyrouth en 2008. Beit el-Hanane/Maison de la tendresse est une organisation libanaise à but non lucratif qui procure, à travers son centre d'hébergement, un refuge sécurisé pour les femmes victimes de violences.

L'accompagnement de l'OIF nous a été d'un soutien inestimable. Entourée de la solidarité francophone, notre Maison de la tendresse se sent plus forte et plus sereine, elle garde l'espoir que ce soutien et cette aide l'accompagneront dans les années à venir car il y a tant à faire pour reconstruire le pays et cette région du monde. L'intégrité, la force morale et l'appui économique de l'OIF sont des apports inestimables à notre projet ainsi qu'à cette région du monde.

Evelyne ACCAD,
professeur émérite de l'Université d'Illinois et de la Lebanese American University, et écrivaine francophone



En Tunisie, comme dans de nombreux pays où elle se déplace, la Secrétaire générale rencontre les associations œuvrant pour les femmes. Ici, Monia Ben Jemla, présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) © Sam ZEKRI

Soutenir les femmes dans leurs projets locaux de développement rural

Investie sur les questions de développement liées aux femmes vivant en milieu rural, l'OIF a soutenu, grâce au Projet d'appui au développement local (Profadel/OIF), des activités génératrices de revenus visant à la création d'emplois afin de contribuer au développement économique local et à la réduction de l'exode rural. La phase expérimentale du Profadel, dont 80 % des bénéficiaires étaient des femmes, a permis de mettre en place l'accès au financement par un système de garantie en appui à une institution de microfinance et la mise en œuvre d'initiatives dans certaines localités du Sénégal et du Togo.



Visite d'une exploitation agricole du PROFADEL/OIF à Taiba Ndiaye, région de Thiès (Sénégal)



Classe à Dakar © Dixon/OIF

Scolariser les filles en Afrique subsaharienne francophone

En lien avec sa mission de veille stratégique en matière d'éducation et de jeunesse, l'OIF, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement, présentera au Sommet d'Erevan un état des lieux sur la scolarisation des filles en Afrique subsaharienne francophone. Ce document permettra de mettre en lumière les inégalités entre les filles et les garçons dans l'enseignement primaire et secondaire, en accordant une attention particulière aux différents facteurs de discrimination, comme le milieu géographique et l'origine socio-économique.

Déconstruire les préjugés et les stéréotypes

Dans le cadre du programme « Dialogue des cultures et promotion de la diversité linguistique » (cf. partie I, chapitre 1, p. 24), l'OIF a conçu et animé des ateliers pour la déconstruction des préjugés et des stéréotypes, en particulier ceux à l'égard des femmes, qui ont donné lieu à la création de caricatures.



Casamance (Sénégal)
Les rapports hommes - femmes vus par les femmes

La Secrétaire générale, Michaëlle Jean, a su admirablement inspirer son équipe et les partenaires clés de la Francophonie pour la question de l'Égalité entre Femme et Homme, tendance lourde dans la gouvernance de beaucoup de secteurs d'intervention de l'OIF, induise des germes de changement innovants de transformations politiques, sociales et économiques dans nos pays.

Nous le savons : les lacunes en démocratie, en particulier la non-prise en compte des intérêts des femmes, contribuent à nourrir, voire à exacerber les conflits, y compris dans notre espace francophone. La prise en considération de la question du genre dans les domaines de la paix et de la sécurité est en cours ; nous le constatons notamment par la présence de plus en plus nombreuses des femmes dans les processus de prévention de conflits, de médiation et de construction de la paix. Amener les femmes francophones à la table des négociations, dans tous les domaines de la gouvernance mondiale, et investir dans leurs qualités, leurs compétences et leurs expertises sont une exigence au XXI^e siècle. La Francophonie y contribue en soutenant les initiatives conduites par les femmes francophones engagées pour la paix, mais aussi à travers le plaidoyer de sa Secrétaire générale, notamment au Conseil de sécurité des Nations unies, sur l'agenda mondial « femmes, paix et sécurité ».

Ndioro NDIAYE,
coordinatrice du Réseau Francophone pour l'égalité entre les femmes et les hommes (RF-EFH)

La Francophonie, cet espace de coopération et de solidarité, franchit une étape déterminante avec l'adoption et le développement de la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles.

Forte d'un cheminement de longue date, elle se dote aujourd'hui d'une vision partagée et structurante, et définit des mesures concrètes pour assurer la mise en œuvre des engagements de ses États et gouvernements membres et de ses partenaires.

Alexandra ADRIAENSSENS,
directrice de l'Égalité des chances (Fédération Wallonie-Bruxelles),
présidente du groupe de travail sur la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles

Savoir d'où nous venons, PENSER ET PRÉPARER UN AGENDA POUR LA FRANCOPHONIE

Ce rapport d'activités rend compte du suivi des actions engagées par la Francophonie depuis le Sommet de Dakar, et de celles mises en œuvre au lendemain du Sommet d'Antananarivo.

Je veux, à ce propos, remercier les équipes dévouées, les militantes et les militants de la cause francophone, les multiples organisations privées et publiques qui œuvrent au nom de cet idéal que nous poursuivons, les femmes, les jeunes et les hommes de très grande volonté qui placent en nous la somme de leurs espoirs.

Chaque action, chaque activité, chaque programme, chaque intervention, dont ce rapport fait état, constitue la traduction concrète et vigoureuse des déclarations et résolutions adoptées par les chefs d'État et de gouvernement, et s'inscrit dans l'esprit même des principes et des valeurs de notre Francophonie, des objectifs énoncés dans sa Charte, des missions qui lui ont été assignées.

Ces principes et ces valeurs montrent plus que jamais leur pertinence et leur acuité dans un contexte international de tous les défis et de toutes les menaces, et ils doivent sans cesse être rappelés, réaffirmés, réactivés, comme nous y invite d'ailleurs, dans son préambule et l'article 1, la CHARTE DE LA FRANCOPHONIE adoptée par la Conférence ministérielle de la Francophonie à Antananarivo, le 23 novembre 2005.

PRÉAMBULE

La Francophonie doit tenir compte des mutations historiques et des grandes évolutions politiques, économiques, technologiques et culturelles qui marquent le XXI^e siècle pour affirmer sa présence et son utilité dans un

monde respectueux de la diversité culturelle et linguistique, dans lequel la langue française et les valeurs universelles se développent et contribuent à une action multilatérale originale et à la formation d'une communauté internationale solidaire.

La langue française constitue aujourd'hui un précieux héritage commun qui fonde le socle de la Francophonie, ensemble pluriel et divers. Elle est aussi un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expériences.

Cette histoire, grâce à laquelle le monde qui partage la langue française existe et se développe, est portée par la vision des chefs d'État et de gouvernement et par les nombreux militants de la cause francophone et les multiples organisations privées et publiques qui, depuis longtemps, œuvrent pour le rayonnement de la langue française, le dialogue des cultures et la culture du dialogue. Elle a aussi été portée par l'Agence de coopération culturelle et technique, seule organisation intergouvernementale de la Francophonie issue de la Convention de Niamey en 1970, devenue l'Agence de la Francophonie après la révision de sa charte à Hanoi, en 1997.

Afin de donner à la Francophonie sa pleine dimension politique, les chefs d'État et de gouvernement, comme ils en avaient décidé à Cotonou en 1995, ont élu un Secrétaire général, clé de voûte du système institutionnel francophone, de même que la Conférence ministérielle, en 1998 à Bucarest, a pris acte de la décision du Conseil permanent d'adopter l'appellation « Organisation internationale de la Francophonie ».

À Ouagadougou, en 2004, réunis en X^e Sommet, les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé les nouvelles missions stratégiques de la Francophonie et ont pris la décision de parachever la réforme institutionnelle afin de mieux fonder la personnalité juridique de l'Organisation internationale de la Francophonie et de préciser le cadre d'exercice des attributions du Secrétaire général.

ARTICLE 1 : OBJECTIFS

La Francophonie, consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et des valeurs universelles, et souhaitant les utiliser au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable, a pour objectifs d'aider : à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits, et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme; à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations; au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle; au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies; à la promotion de l'éducation et de la formation. Le Sommet peut assigner d'autres objectifs à la Francophonie.

À cet égard, le Sommet d'Erevan constituera un marqueur d'importance quant à notre capacité et à notre volonté de nous remobiliser autour de ces principes et de ces valeurs, de ces objectifs et de cette vision d'un humanisme intégral et universel qui définissent et fondent notre Francophonie à un moment où ces fondamentaux sont mis à mal.

Qu'il s'agisse du désenchantement à l'égard du fait démocratique et de la persistance de crises liées au non-respect des principes constitutifs

de la démocratie et de la gouvernance; qu'il s'agisse, aussi, du creusement des graves inégalités en matière de droits économiques, sociaux et culturels et de façon plus générale d'obstacles qui entravent le développement; qu'il s'agisse encore de l'intensification et de la généralisation des maux liés notamment au terrorisme et à la radicalisation violente, avec les exactions et les graves violations des droits et des libertés, mais aussi de la paix et de la sécurité humaine qui en résultent; qu'il s'agisse, enfin, de la défiance à l'égard de l'ordre international et du multilatéralisme, voire leur remise en cause, en dépit d'une alliance affermie pour la préservation de biens mondiaux.

Le rendez-vous d'Erevan sera donc, en quelque sorte, un moment de vérité sur la voie du Sommet de Tunis de 2020 qui s'enchaînera dans la célébration des 50 ans d'existence de la Francophonie institutionnelle, charnière entre ce que nous avons fait de l'héritage des Pères fondateurs et le destin que nous voulons assigner à notre communauté politique pour l'avenir.

Pour toutes ces raisons, je souhaite, en plus de ce rapport, soumettre à votre approbation le projet de lancer, au lendemain du Sommet d'Erevan, sur la base d'une large consultation, une réflexion approfondie pour mesurer la pertinence du chemin parcouru et des évolutions enregistrées par la Francophonie.

Analyser le présent et identifier nos acquis nous permettra de mieux préparer le futur, d'établir les choix et les inflexions stratégiques à opérer au regard de nos potentialités, de nos spécificités et du contexte mondial dans lequel évolue et se positionne notre Organisation.

Le moment me paraît particulièrement opportun pour élaborer un véritable Agenda pour la Francophonie.

Michaëlle Jean
Secrétaire générale de la Francophonie

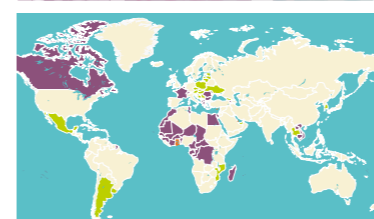
ANNEXES



**REPÈRES CHRONOLOGIQUES
SYNTHÈSE**
2015 – 2018



ACRONYMES



**L'ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE
AUTOUR DU MONDE**

REPÈRES CHRONOLOGIQUES SYNTHÈSE 2015 – 2018

2^e Conférence internationale des jeunes francophones : en route vers le Sommet d'Erevan !

Des centaines de jeunes de tout l'espace francophone rassemblent leurs points de vue, leurs préoccupations, leurs attentes et leurs pistes de solutions sur nombre d'enjeux et de défis qui les engagent. Comme pour le Sommet d'Antananarivo, c'est le moment de finaliser la Déclaration des jeunes qu'ils soumettront aux chefs d'État et de gouvernement réunis en Sommet à Erevan (Arménie).

Palais des Nations unies à Genève (Suisse)

10-12 septembre 2018

Conférence internationale pour le dialogue interculturel et interreligieux

Cette 3^e Conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions, organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), avec l'appui du gouvernement du Maroc, réunit, sur ce thème du rapport à l'altérité des hommes et des femmes d'action, d'éminentes personnalités politiques, universitaires et morales.

Fès (Maroc)

17-19 septembre 2018

Conférence des OING et des ONG de la Francophonie

Erevan accueille la XI^e Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) et des organisations non gouvernementales (ONG). Espace de discussion entre acteurs non étatiques accrédités auprès des instances de la Francophonie, cette conférence débouche sur des propositions qui sont transmises aux chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet.

Erevan (Arménie)

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) fête son 30^e anniversaire

L'IFDD fête ses 30 ans ! L'occasion d'un colloque pour dresser le bilan de 3 décennies de coopération active et stratégique au service de la transition énergétique, de l'environnement et du développement durable, tracer les perspectives des 10 prochaines années au regard des nouveaux enjeux et contextes mondiaux du développement durable.

Québec (Canada)

12-14 septembre 2018

10 juillet 2018

30 mai 2018

Michaëlle Jean, Rebeca Grynspan et Maria do Carmo Silveira ensemble au Dialogue de haut niveau avec la jeunesse au siège des Nations unies

La Secrétaire générale de la Francophonie avec Rebeca Grynspan, Secrétaire générale ibéro-américaine (SEGIB), et Maria do Carmo Silveira, Secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), ont mobilisé des jeunes des 3 espaces linguistiques pour ce grand rendez-vous de la jeunesse organisé par le Président de l'Assemblée générale de l'ONU. Pas de multilatéralisme fort sans multilinguisme ! Faisant ainsi écho à l'Appel pour un humanisme universel qu'elles ont lancé avec Patricia Scotland, Secrétaire générale du Commonwealth, à la Conférence de Montréal du Forum international économique des Amériques (FEIA) en juin 2017.

New York (États-Unis)

Conférence sur l'accès aux médicaments et aux produits médicaux de qualité en Afrique

Placée sous le haut patronage du Président du Bénin, Patrice Talon, du Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, et de la Secrétaire générale de la Francophonie, cette conférence a réuni plus de 400 participants, dont de nombreux ministres de la santé de pays francophones. Cette journée a été marquée par l'adoption d'une **Déclaration assortie d'un Plan d'action** par 25 pays et 10 organisations internationales qui s'engagent à **lutter contre les trafics meurtriers et dévastateurs de médicaments et produits médicaux contrefaits vendus en Afrique**. **Palais des Nations unies à Genève (Suisse)**

22 mai 2018

Journée internationale de la Francophonie sur le thème « La langue Française, notre trait d'union pour agir ».

Prévention des conflits, 12 ans après l'adoption de la Déclaration de Saint-Boniface

Plus de 200 experts, représentants d'États et de gouvernements rassemblés à Ottawa pour un renforcement de la **Déclaration de Saint-Boniface sur la prévention des crises et la sécurité humaine**, texte de référence pour la Francophonie adopté en 2006, revisité en raison des menaces inédites qui pèsent sur le monde.

Ottawa (Canada)

9-11 mai 2018

20 mars 2018

10-17 mars 2018

25^e anniversaire du MASA

Le Marché des arts et du spectacle d'Abidjan (MASA) fête ses 25 ans ! L'Organisation internationale de la Francophonie l'accompagne et le soutient depuis sa création.

Abidjan (Côte d'Ivoire)

8 mars 2018

Conférence de financement du Partenariat mondial pour l'éducation (PME)

« L'éducation est un atout pour la cohésion sociale et un droit fondamental. Il y va de la liberté de chacune et de chacun de jouir pleinement de ses droits politiques, économiques et sociaux. Il faut donc investir davantage, mais aussi investir pleinement dans le capital humain. »

Déclaration de Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, à la Conférence de financement du PME.

Dakar (Sénégal)

Libres Ensemble à bord de l'Hermione: 11 escales de l'Atlantique à la Méditerranée

La frégate de la Liberté quitte Rochefort et, du port de La Rochelle, largue les amarres pour une traversée intense, engagée et formatrice de 5 mois en 11 escales thématiques dans des villes partenaires avec, à son bord en rotation, 350 jeunes gabiers hommes et femmes de tout l'espace francophone. Un partenariat entre l'OIF, sa stratégie jeunesse, son initiative Libres ensemble et l'Association Hermione-La Fayette.

La Rochelle (France)

19 février 2018

1-2 février 2018

Lancement de la Plateforme du Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin

À l'occasion de la Journée internationale pour le Droit des Femmes a eu lieu au siège de l'OIF le lancement de la Plateforme du Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin, innovante, performante et inclusive, consacrée aux besoins des femmes d'affaires de tout l'espace francophone et qu'elles ont voulu ouverte à tous les entrepreneurs, les hommes et les jeunes, sans distinction.

Siège de l'OIF à Paris (France)

La Francophonie partenaire privilégiée de la 1^{re} Conférence de Paris du Forum économique international des Amériques sur le thème « Repenser la mondialisation »

À l'occasion de la clôture de la Conférence de Paris, la Secrétaire générale de la Francophonie et Maria do Carmo Silveira, Secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), ont présenté les axes d'une Feuille de route conjointe entre l'OIF, les espaces ibéro-américain et lusophone, décidés à unir leurs efforts en faveur des jeunes et des femmes.

Paris (France)

6-17 novembre 2017

La Francophonie à la CdP/COP23, à Bonn

Pour la troisième année consécutive, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) anime un Pavillon sur le site de la Conférence des parties (CdP) à la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements climatiques avec un programme riche et diversifié d'une quarantaine d'événements.

Bonn (Allemagne)

12 octobre 2017

Inauguration officielle de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF)

Le Président de la République du Sénégal, Macky Sall, et la Secrétaire générale de la Francophonie ont inauguré les locaux de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF) à Dakar. Lancé en 2015, l'IFEF est le fruit d'un partenariat riche et constructif entre de très nombreux acteurs au rang desquels l'OIF, l'AUF, la CONFEMEN, la CONFEJES, l'Université Senghor d'Alexandrie.

Dakar (Sénégal)

Concertation ministérielle : l'OIF mobilise les 84 États et gouvernements membres pour le soutien à la Force conjointe du G5 Sahel

Les ministres des Affaires étrangères des 84 États et gouvernements de la Francophonie ont été rassemblés. « *Au-delà d'un soutien politique éminemment nécessaire aux efforts conduits par les pays du G5 Sahel, tous membres de la Francophonie, il est essentiel, voire urgent, que la communauté internationale, à travers notamment les Nations unies, s'engage concrètement et financièrement. La Force conjointe du G5 Sahel de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent doit être au plus vite opérationnelle, un impératif pour la sécurité mondiale !* »

Déclaration de Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.

ONU, New York

18-21 septembre 2017

72^e session de l'Assemblée générale des Nations unies

La Secrétaire générale de la Francophonie participe à la 72^e session de l'Assemblée générale des Nations unies et intervient à l'événement de haut niveau sur la situation en République centrafricaine, comme à celui organisé par l'Union africaine sur le Dividende démographique pour un investissement dans les forces vives de la jeunesse. Elle est invitée à prononcer une conférence à la Columbia University : « *La Francophonie, force d'action face aux défis du monde* »

ONU, New York

18-21 septembre 2017

VIII^{es} Jeux de la Francophonie

Record de participation du public avec 4 000 jeunes sportifs et artistes en compétition à Abidjan aux VIII^{es} Jeux de la Francophonie. Ouverts à l'ensemble des 84 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie, outre l'occasion de viser l'excellence, ces Jeux offrent à une jeunesse talentueuse, un temps de découverte, de dialogue et d'ouverture à la diversité culturelle, avec la langue française en partage.

Abidjan (Côte d'Ivoire)

21-30 juillet 2017

IV^e Conférence ministérielle de la Francophonie sur la Culture (CMF)

Organisée en marge des VIII^{es} Jeux de la Francophonie à Abidjan, cette conférence a offert l'opportunité aux nombreux ministres francophones de la Culture présents de réaffirmer le rôle de la culture comme facteur de croissance et de développement, de construction d'un État de droit permettant la liberté d'expression et la promotion des valeurs démocratiques.

Abidjan (Côte d'Ivoire)

22-23 juillet 2017

14 juin 2017

Lancement de l'Appel pour un humanisme universel à la Conférence de Montréal du Forum économique international des Amériques (FEIA)

Une mondialisation régulée qui accorde la priorité à la lutte contre les inégalités, à l'investissement dans le capital humain, à l'accès universel à l'éducation et la formation de qualité, à l'insertion professionnelle et au soutien aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes, à la protection de l'environnement. Tels sont les éléments centraux de l'Appel à l'action lancé par Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, Rebeca Grynspar, Secrétaire générale ibéro-américaine (SEGIB), Patricia Scotland, Secrétaire générale du Commonwealth, et Maria do Carmo Silveira, Secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), à Montréal, devant plus de 3 000 chefs de grandes entreprises et leaders économiques mondiaux.

Montréal (Canada)

20 mars 2017

Journée internationale de la Francophonie sur le thème « J'aime, je partage »

30 mars 2017

Lancement de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix

Lancement de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, projet que, le 27 octobre 2016, dans le cadre de la Conférence de Paris sur le maintien de la paix en environnement francophone, le ministère français de la Défense et l'Organisation internationale de la Francophonie ont décidé de porter en commun avec les ministères des Affaires étrangères canadien et belge. L'Égypte, le Maroc et le Cambodge y sont aussi associés.

Paris (France)

Conférence « Autonomisation des femmes : agissons ensemble ! »

Aux côtés du président du Parlement européen, Antonio Tajani, et de la commissaire à la Justice, aux Consommateurs et à l'Égalité des genres, Vera Jourova, la Secrétaire générale de la Francophonie a ouvert la conférence « Autonomisation des femmes : agissons ensemble ! », organisée par la Commission parlementaire FEMM du Parlement européen.

Bruxelles (Belgique)

9 mars 2017

7-8 décembre 2017

Remise du 1^{er} Prix des « Jeune entrepreneur(e) francophone »

L'OIF, en partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, la CONFEJES et le cabinet EY, chef de file mondial des services de certification, de fiscalité et transactionnels, récompensent, à hauteur de 10 000 euros par projet, des entreprises innovantes portées par des jeunes et assurent un suivi pour les consolider.

Paris (France)

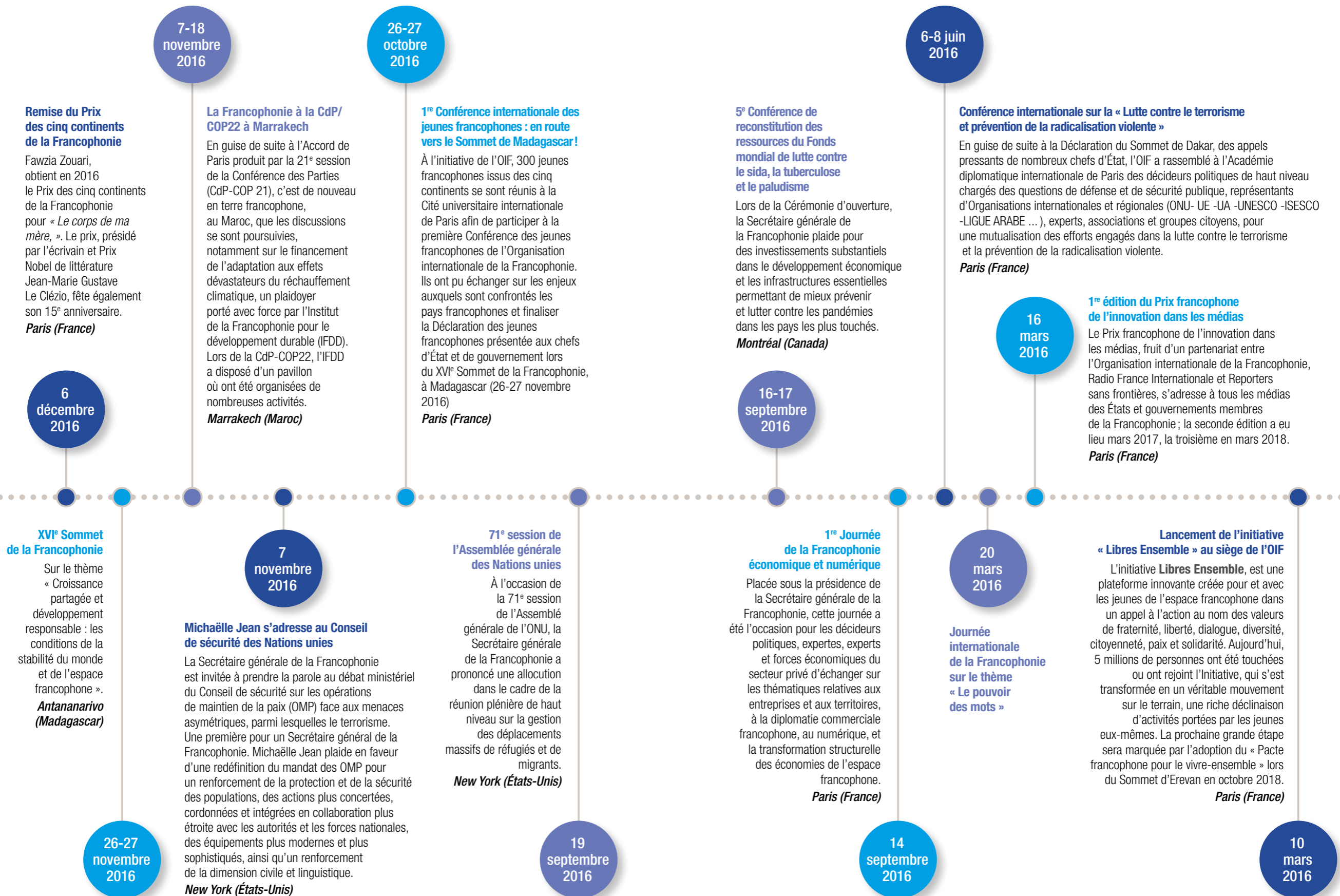
1^{er}-2 novembre 2017

2^e Conférence des femmes de la Francophonie

Plus de 850 participants, dont 700 femmes entrepreneures, des représentants de la société civile et des États et gouvernements membres de l'OIF ont participé à la 2^e Conférence des femmes de la Francophonie, sur le thème « **Création, innovation, entrepreneuriat, croissance et développement : les femmes s'imposent !** »... les hommes s'engagent. Un partenariat solide avec le gouvernement de la Roumanie sous le haut patronage du Président Klaus Iohannis.

Bucarest (Roumanie)

24 novembre 2017



CdP/COP21 : la Francophonie se mobilise pour le climat!

La Francophonie se mobilise pleinement pour le climat, la protection de l'environnement pour la survie des populations, à travers notamment le soutien de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) aux pays membres dans la préparation des négociations en vue de l'Accord de Paris, la consultation « J'ai à cœur ma planète » qui a fédéré 10 000 jeunes francophones autour d'une Déclaration destinée aux chefs d'État et de gouvernement, et l'organisation de nombreux ateliers et rendez-vous en marge de la Conférence.
Paris (France)

13 au 16 juillet 2015

3^e Conférence internationale sur le financement du développement

Cette Conférence a évalué les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (2002) et de la Déclaration de Doha (2008), et a mené à la création d'un cadre de financement global pour la mise en œuvre du programme de développement durable pour l'après-2015. En marge de cette Conférence, l'OIF tient une rencontre présidée par la Secrétaire générale et organisée par le Réseau des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu.
Addis-Abeba (Éthiopie)

Journée internationale de la Francophonie sur le thème « J'ai à cœur ma planète »

20 mars 2015

La jeunesse francophone s'engage pour le climat!

Dans la perspective de la 21^e Session de la Conférence des parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CdP21/COP21), qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 15 décembre 2015, la Secrétaire générale a lancé une grande consultation de la jeunesse sur le thème de l'environnement et du climat et l'appel « J'ai à cœur ma planète ».

8 mars 2015

Marche pour l'égalité des sexes

À l'occasion de la Journée internationale du Droit des Femmes, la Secrétaire générale de la Francophonie a participé à la grande marche organisée par ONU-Femmes à la veille de la 59^e Commission de la condition de la femme (CSW59) aux côtés de Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU Femmes, et de Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU.
New York (États-Unis)

5 janvier 2015

Michaëlle Jean, nouvelle Secrétaire générale de la Francophonie

Michaëlle Jean prend officiellement ses fonctions en tant que Secrétaire générale de la Francophonie au siège de l'OIF à Paris.
Paris (France)

30 novembre - 11 décembre 2015

2^e Édition du Forum mondial de la langue française

La Secrétaire générale de la Francophonie s'est rendue à Liège pour rencontrer les centaines de jeunes francophones issus des cinq continents venus présenter leurs projets innovants, créations, initiatives entrepreneuriales et sociales dans plusieurs domaines.
Liège (Belgique)

20-23 juillet 2015

21^e Forum économique international des Amériques (Conférence de Montréal)

À l'occasion de ce Forum, la Secrétaire générale de la Francophonie a présenté aux 3 000 participants, dirigeants et décideurs économiques, les nouvelles orientations stratégiques de la Francophonie dans le domaine économique adoptées lors du Sommet de Dakar en novembre 2014.
Montréal (Canada)

8-11 juin 2015

Déclaration francophone sur l'autonomisation économique des femmes

La Secrétaire générale de la Francophonie a participé à la concertation de haut niveau organisée au siège des Nations unies par l'OIF et qui réunit les ministres et les chefs de délégation des États et gouvernements membres. Cette concertation a abouti à l'adoption d'une Déclaration francophone sur l'autonomisation économique des femmes.
ONU, New York

9 mars 2015

6 mars 2015

20^e anniversaire de la IV^e Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes et le développement (Beijing +20)

La Secrétaire générale de la Francophonie a participé en tant que conférencière d'honneur au siège des Nations unies, à New York, au débat thématique de haut niveau sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après-2015.
ONU, New York

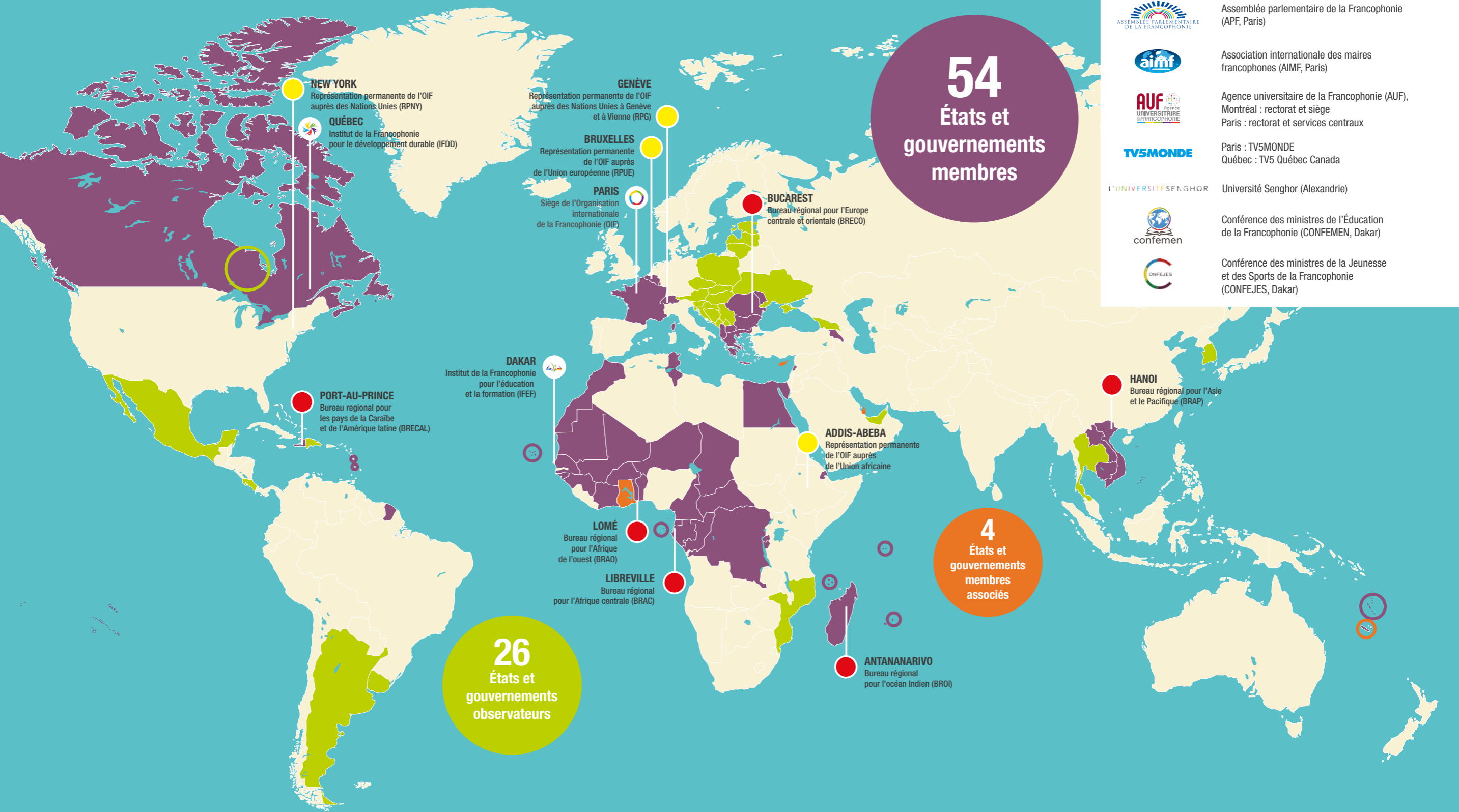
ACRONYMES

ACP	Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
AFAPDP	Association francophone des Autorités de protection des données personnelles
AFCNO	Association francophone des Comités nationaux olympiques
AFD	Agence française de développement
AHJUCAF	Association des Hautes Juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français
AIMF	Association internationale des Maires francophones
AIPPF	Association internationale des procureurs et poursuivants francophones
ANF	Association du notariat francophone
APEJ	Appuis promotion élite jeune
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
ASPF	Association sénégalaise des professeurs de français
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BRAC	Bureau régional (de l'OIF) pour l'Afrique centrale
BRAO	Bureau régional (de l'OIF) pour l'Afrique de l'Ouest
BRAP	Bureau régional (de l'OIF) pour l'Asie et le Pacifique
BRECAL	Bureau régional (de l'OIF) pour les pays de la Caraïbe et d'Amérique latine
BRECO	Bureau régional (de l'OIF) pour les pays de l'Europe centrale et orientale
BROI	Bureau régional (de l'OIF) pour l'océan Indien
CCI	Centre du commerce international
CdP	Conférence des parties (COP, en anglais)
CECRL	Cadre européen commun de référence pour les langues
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGA	Centres de gestion agréés
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIFAF	Centre international en Afrique de formation des avocats francophones
CIO	Comité international olympique
CLOM	Cours en ligne ouvert et massif
CLAC	Centres de lecture et d'animation culturelle
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CONFESJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie
CPLP	Communauté des pays de langue portugaise
CREFAP	Centre régional francophone d'Asie-Pacifique
CREFEKO	Centre régional francophone d'Europe centrale et orientale
DFP	Diplôme de français professionnel
EFH	Égalité entre les femmes et les hommes
ELAN	École et langues nationales
FEIA	Forum économique international des Amériques
FFIN	Fonds francophone pour l'innovation numérique
FFPO	Fonds francophone de préparation olympique
Fijev	Forum international francophone Jeunesse et Emplois verts
Finnov	Réseau francophone de l'innovation
FIPF	Fédération internationale des professeurs de français
FMI	Fonds monétaire international
Francopol	Réseau international francophone de formation policière
GAF	Groupes constitués des ambassadeurs francophones

ACRONYMES

HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme
IDNEUF	Initiative pour le développement numérique de l'espace universitaire francophone
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IFC	Société financière internationale
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
IFEFF	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
INDH	Institutions nationales des droits de l'Homme
IRD	Institut français de recherche pour le développement
IREDD	Initiative régionale pour l'énergie durable
JFEN	Journées de la Francophonie économique et numérique
Lojiq	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MASA	Marché des arts du spectacle d'Abidjan
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs du développement durable
OFE	Observatoire de la Francophonie économique
OHADA	Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OING	Organisations internationales non gouvernementales
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMP	Opérations de maintien de la paix
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
ONG	Organisations non gouvernementales
ONU	Organisation des Nations unies
PAI	Programme Afrique innovation
PIJE	Projet d'immersion de la jeunesse en entreprise et en administration
PME	Partenariat mondial pour l'Éducation
PPEJ	Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes
RAFJ	Réseau africain francophone de formation judiciaire
RAPF	Réseau des associations professionnelles francophones
RECEFF	Réseau des compétences électorales francophones
REFFOP	Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix
REFRAM	Réseau francophone des régulateurs des médias
REFTIC	Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence
REL	Ressources éducatives libres
RESIF	Réseaux des structures et institutions nationales en charge de la Francophonie
RESIFAO	Réseau des structures et institutions nationales en charge de la Francophonie en Afrique de l'Ouest
RESIFOI	Réseau des structures et institutions nationales en charge de la Francophonie de l'océan Indien
RIAFPI	Réseau international des agences francophones de promotion des investissements
RPG	Représentation permanente (de l'OIF) auprès des Nations unies à Genève
RPNY	Représentation permanente (de l'OIF) auprès des Nations unies à New York
RPUA	Représentation permanente (de l'OIF) auprès de l'Union africaine
RPUE	Représentation permanente (de l'OIF) auprès de l'Union européenne
SAEI	Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant
SALEEM	Structuration et accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant au Maghreb
SEGIB	Secrétariat général ibéro-américain
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UHS	Unité hors siège
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VIF	Volontaires internationaux francophones

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE AUTOUR DU MONDE



La Francophonie, c'est aussi :



Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF, Paris)



Association internationale des maires francophones (AIMF, Paris)



Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Montréal : rectorat et siège
Paris : rectorat et services centraux



Paris : TV5MONDE
Québec : TV5 Québec Canada



Université Senghor (Alexandrie)



Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie (CONFEMEN, Dakar)



Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES, Dakar)

États et gouvernements membres

Albanie	Cabo Verde	Côte d'Ivoire	Grèce	Madagascar	Rép. centrafricaine	Suisse
Andorre	Cambodge	Djibouti	Guinée	Mali	Rép. dém. du Congo	Tchad
Arménie	Cameroun	Dominique	Guinée-Bissau	Maroc	Roumanie	Togo
Belgique	Canada	Égypte	Guinée équatoriale	Maurice	Rwanda	Tunisie
Bénin	Canada Nouveau-Brunswick	Ex-république yougoslave de Macédoine	Haïti	Mauritanie	Sainte-Lucie	Vanuatu
Bulgarie	Canada Québec	Féd. Wallonie-Bruxelles	Laos	Moldavie	São Tomé-et-Principe	Vietnam
Burkina Faso	Comores	France	Liban	Monaco	Sénégal	
Burundi	Congo	Gabon	Luxembourg	Niger	Seychelles	

États et gouvernements membres associés

Chypre	France – Nouvelle-Calédonie
Ghana	Qatar

États et gouvernements observateurs

Argentine	Estonie	Kosovo	Thaïlande
Autriche	Géorgie	Pologne	Ukraine
Canada Ontario	Hongrie	République de Corée	Uruguay
Costa Rica	Lettonie	Rép. dominicaine	
Bosnie-Herzégovine	Lituanie	Rép. tchèque	
Canada Ontario	Mexique	Serbie	
Croatie	Monténégro	Slovaquie	
Émirats arabes unis	Mozambique	Slovénie	

● Représentations permanentes de l'Organisation internationale de la Francophonie

● Bureaux régionaux de l'Organisation internationale de la Francophonie



Édition : Direction de la communication et des instances de la Francophonie

Conseils de rédaction : 35° Nord

Conception graphique : Sophie Combette

Crédit photos couverture : © Adobe Stock/Nikita Kuzmenkov, Pashabo

© Organisation internationale de la Francophonie ;

Paris, 2018, tous droits réservés.

ISBN : 978-92-9028-438-3

Imprimé en France par STIPA sur papier recyclé FSC RECYC CRÉDIT.





**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, avenue Bosquet
75007 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00
francophonie.org